OTTAWA

Autres temps, autres moeurs

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

À son arrivée au pouvoir, Jean Chrétien faisait de l'expérience une telle vertu en politique qu'il y avait trop des doigts d'une seule main pour compter les rares néophytes qui avaient réussi à se faufiler à la table de son premier cabinet. Et encore, parmi ceux-là, seulement deux, Allan Rock et Anne McLellan, étaient âgés de moins de 50 ans.

Deux courtes années plus tard, le premier ministre catapulte soudainement aux premiers rangs de son état-major des ministres qui, à l'orée de la quarantaine, sont tellement verts en politique que deux d'entre eux n'ont même pas encore de sièges à la Chambre des communes. C'est dire combien les temps ont subitement changé que de voir les moeurs du premier ministre Chrétien ainsi bouleversées.

En se tournant vers une nouvelle génération pour étoffer les rangs québécois de son cabinet, Jean Chrétien a surtout reconnu que, sans une image plus dynamique, son gouvernement n'avait aucune chance de distraire les Québécois des faits et gestes de Lucien Bouchard.

Il aura beau, comme il le prévoit, dépoussiérer le fédéralisme et lancer au Québec une campagne publicitaire permanente pour en vanter les mérites, tant que ses champions continueront d'être perçus comme coupés des réalités québécoises, comme c'est actuellement le cas, le fédéralisme lui-même aura des allures de relique.

Or, le PLC s'est réveillé brutalement le 31 octobre dernier, complètement à l'écart de la mouvance québécoise. Le fossé était tel que lors d'une entrevue en décembre, André Ouellet, le plus aguerri des ministres québécois de Jean Chrétien, ne pouvait penser qu'à Jean Charest, un conservateur, comme ayant un discours assez percutant pour rendre le Canada séduisant au Québec.

En recrutant les Dion et Pettigrew, dont le discours est indéniablement plus moderne et qui sont capables d'éloquence sur le Canada, le gouvernement Chrétien espère qu'il aura, au minimum, meilleure audience chez les Québécois. On les verra et on les entendra donc beaucoup sur toutes les tribunes.

Auront-ils pour autant un message très différent ? C'est à voir. Pour l'heure, dans leurs nouvelles fonctions respectives, les deux recrues vedettes québécoises de M. Chrétien ont une pensée remarquablement semblable à la sienne.

Dépêché d'emblée sur le front international où on a créé pour lui un poste de ministre à la Coopération, Pierre Pettigrew est ainsi un fervent partisan de la vision politique internationale, axée sur le commerce, instaurée par Jean Chrétien. Il y souscrit même sans doute davantage que le nouveau ministre en titre aux Affaires internationales, Lloyd Axworthy. On devine que M. Pettigrew aura un rôle clé dans la mise en valeur au Québec des grandes missions commerciales dont le premier ministre a fait sa marque de commerce depuis deux ans.

Quant à Stéphane Dion, s'il avait été en poste pendant la récente campagne référendaire, Ottawa aurait sans doute suivi... la même stratégie. Car, parmi les analystes canadiens, en particulier les Québécois, rares sont ceux qui ont partagé avec autant de fidélité, au fil des 24 derniers mois, les intuitions et les diagnostics du premier ministre Chrétien quant à l'état de la situation au Québec.

Au cours des deux années qui ont précédé le référendum d'octobre, le professeur Dion s'est promené partout au Canada et même à l'étranger, graphiques sous le bras, pour démontrer que l'appui à la souveraineté était figé une fois pour toutes aux alentours des 40 %. Ses présentations d'alors étaient livrées sur le ton incontestable de verdicts sans appel.

Depuis le 30 octobre, M. Dion faisait tache d'huile dans les cercles de penseurs aussi bien québécois que du reste du Canada parce qu'il était l'un des rares à voir dans les efforts postréférendaires du gouvernement Chrétien une lueur de solution. Il se sentira désormais moins esseulé.

Young modifiera la réforme Axworthy

À peine nommé, le ministre annonce des assouplissements à l'assurance-emploi

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

À peine nommé ministre du Développement des ressources humaines, Douglas Young demandait hier la convocation en catastrophe du comité des Communes qui étudie la réforme de l'assurance-chômage et lui annonçait que cette pièce législative devra être modifiée pour répondre à certaines des principales préoccupations de la population des Maritimes.

Député du comté d'Acadie-Bathurst au Nouveau-Brunswick, M. Young subissait récemment la colère de ses commettants qui manifestaient contre cette réforme et avait promis des changements. Hier, le premier ministre Jean Chrétien lui donnait la possibilité de les mettre en oeuvre en le mutant des Transports aux Ressources humaines.

À ses yeux, il n'y a pas de travailleurs saisonniers dans les secteurs des pêches, de la forêt ou du tourisme : « Ce sont des gens qui occupent à temps plein des emplois saisonniers », a expliqué M. Young aux députés. Cependant, a-t-il prévenu, les grands paramètres financiers de la réforme définis dans le budget Martin de février dernier devront demeurer les mêmes.

Il faudra « trouver des moyens d'améliorer le projet de loi », a déclaré M. Young, qui avait aux Transports la réputation d'agir très rapidement et de mener ses projets à terme.

Il veut des changements dans le calcul des prestations d'assurance-chômage de certains travailleurs dont les périodes d'emploi sont interrompues par de longs intervalles d'inactivité. M. Young demande aussi que soit modifiée la règle dite de l'intensité, qui prévoit que les prestations diminueront pour ceux qui auront souvent recours au régime. « Si vous êtes malade trois fois pendant la même année, on ne vous impose pas une pénalité. Vous recevez les services médicaux fournis par le gouvernement. »

Son prédécesseur, Lloyd Axworthy, s'était dit prêt à réexaminer la première de ces deux mesures, mais pas la deuxième.

À coups de compressions, privatisations et dévolutions aux autorités locales, M. Young a rendu le ministère des Transports méconnaissable tant le nombre d'employés diminuera. Continuera-t-il de charcuter dans son nouveau poste ?

« Il fallait réduire les coûts, être le plus efficace possible pour s'assurer que les programmes sociaux pourront être maintenus, a-t-il répondu. C'est pourquoi je suis un libéral. Un politicien a le choix entre parler des programmes sociaux ou trouver des moyens de les financer. » Prêtera-t-il une oreille sympathique à ceux qui parlent de privatisation des services dont il est maintenant responsable ? « On ne peut privatiser les sans-emploi. Les deux ministères sont très différents l'un de l'autre. J'étais un attaquant et je suis maintenant un défenseur de ceux qui se trouvent dans une situation très difficile, dont ils ne sont généralement pas responsables. »

M. Young n'entend pas céder aux provinces qui veulent obtenir à la fois plein contrôle des programmes sociaux et les enveloppes budgétaires qui permettent de les financer.

Il entend par ailleurs rencontrer ses homologues provinciaux, individuellement ou en groupe, dans les meilleurs délais pour discuter entre autres de la récente proposition fédérale sur les garderies.

Il confirme que d'importants changements seront apportés au programme de pensions de vieillesse afin de s'assurer qu'il pourra être maintenu pour la prochaine génération de retraités.

LE CABINET CHRÉTIEN

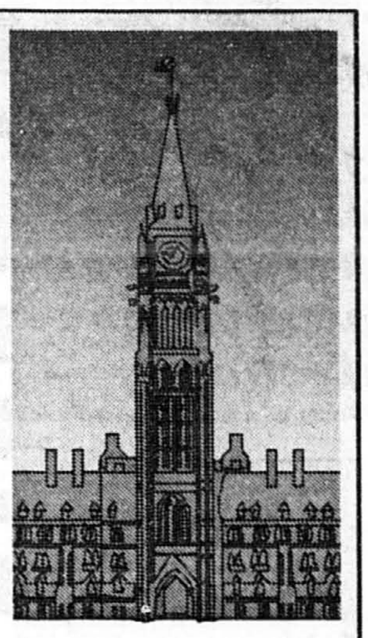

- **Jean Chrétien:** premier ministre
- **Herb Gray:** leader du gouvernement aux Communes et solliciteur général
- **Lloyd Axworthy:** ministre des Affaires étrangères
- **David Collenette:** ministre de la Défense et des Anciens combattants
- **David Anderson:** ministre des Transports
- **Ralph Goodale:** ministre de l'Agriculture
- **David Dingwall:** ministre de la Santé
- **Ron Irwin:** minstre des Affaires indiennes et du Nord canadien
- **Joyce Fairbairn:** leader du gouvernement au Sénat et ministre responsable de l'alphabétisation
- **Sheila Copps:** vice première-ministre et ministre du Patrimoine canadien
- **Sergio Marchi:** ministre de l'Environnement
- **John Manley:** ministre de l'industrie
- **Diane Marleau:** ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
- **Paul Martin:** ministre des Finances
- **Doug Young:** ministre du Développement des ressources humaines
- **Arthur Eggleton:** ministre du Commerce international
- **Marcel Massé:** président du Conseil du Trésor et ministre responsable des Infrastructures
- **Anne McLellan:** ministre des Ressources naturelles
- **Allan Rock:** ministre de la Justice et Procureur général
- **Alfonso Gagliano:** ministre du Travail et leader adjoint du gouvernement aux Communes
- **Lucienne Robillard:** ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
- **Fred Mifflin:** ministre des Pêches et des Océans
- **Jane Stewart:** ministre du Revenu
- **Stéphane Dion:** président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales
- **Pierre Pettigrew:** ministre de la Coopération internationale et responsable de la Francophonie
- **Fernand Robichaud:** secrétaire d'État (Agticulture, Pêches et Océans)
- **Martin Cauchon:** secrétaire d'État (bureau fédéral de Développement régional - Québec)

(PC)

Stéphane Dion devient président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales.

Pierre Pettigrew devient ministre de la Coopération internationale et responsable de la Francophonie.

« On ne changera pas le message en changeant le messager »

Bouchard ne croit pas à l'effet Dion-Pettigrew

GILLES NORMAND
JONQUIÈRE

Évoquant sa propre expérience à la Chambre des communes, Lucien Bouchard ne croit pas aux chances des nouveaux venus dans le cabinet Chrétien, le politicologue Stéphane Dion et le juriste Pierre Pettigrew, de changer quoi que ce soit au fédéralisme canadien.

Au contraire, il estime même que « le Québec a perdu de son poids politique avec le départ d'André Ouellet ». Il juge toutefois que la nomination de Lloyd Axworthy aux Affaires étrangères est un excellent choix. « M. Axworthy fera un bon ministre des Affaires étrangères », a-t-il en effet déclaré, à Jonquière, peu avant l'assemblée de mise en nomination qui en faisait le candidat officiel du Parti québécois pour l'élection complémentaire du 19 février.

Concernant MM. Dion et Pettigrew, M. Bouchard en déduit qu'on ne changera pas le message en changeant le messager. Il voit Dion comme « un fédéraliste de choc » qui ne propose pas d'initiative nouvelle. « On revient à peu près à Meech », commente-t-il, une formule tentée par beaucoup de monde, dont lui, « en échouant à chaque fois ». « C'est une autre tentative avortée en partant, puisque Meech, c'est rejeté par tout le monde. Il va lui aussi devoir l'apprendre », enchaîne-t-il.

M. Dion, croit-il, va « apprendre que c'est impossible de convaincre qui que ce soit d'aller au-delà de ce qui a déjà été tenté ». Il va subir « un choc, un gros choc, en découvrant que personne n'entendra ce qu'il dira et qu'on dira non à tout ce qu'il demandera ».

M. Bouchard s'est dit inquiet quant à ce qu'il estime une perte de poids politique pour la députation politique, avec le départ de M. Ouellet. Il doute que MM. Dion et Pettigrew fassent le poids, quand seront discutés les dossiers concernant le Québec.

Pour sa part, le candidat à la succession de M. Bouchard, Michel Gauthier, a déclaré sur les ondes d'une station radiophonique qu'il attendait Stéphane Dion de pied ferme aux Communes.

« On se rappellera que c'est lui qui avançait la théorie qu'il fallait faire souffrir le Québec économiquement si on voulait obtenir un NON au référendum. Alors j'ai bien hâte de croiser le faire avec lui ; on va voir de quel bois il se chauffe, on va voir s'il est bien là pour les intérêts du Québec ou s'il est là pour faire ce qu'il a toujours fait jusqu'à maintenant, maintenir la ligne dure dans le domaine du fédéralisme », a-t-il souligné.

Un remaniement « dans la ligne des Trudeau et Ouellet »

Québec ne voit pas de coup de barre dans la formation du nouveau cabinet Chrétien

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le remaniement ministériel du gouvernement Chrétien ne constitue pas un coup de barre aux yeux du gouvernement péquiste.

Le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales, le politologue Stéphane Dion « est dans la ligne des Trudeau et Ouellet », a lancé hier la ministre Louise Beaudoin.

« Stéphane Dion a longtemps fait semblant d'être un commentateur objectif surtout sur les ondes de Radio-Canada. J'aime mieux la situation désormais, où tout se fera visière levée » commente la ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, responsable à Québec des relations fédérales-provinciales.

Louise Beaudoin ne manque pas de relever plusieurs déclarations controversées faites par M. Dion au cours des derniers mois. Il avait par exemple soutenu que les libéraux provinciaux avaient fait fausse route en soutenant Meech, et laissé tomber au printemps 1995 que plus la pression économique serait forte sur le Québec, plus la cote de la souveraineté baisserait. M. Dion — depuis longtemps consultant du gouvernement fédéral sur les affaires constitutionnelles — s'était distancié d'une telle interprétation par la suite. Mme Beaudoin évite de commenter la nomination de Pierre Pettigrew qu'elle connait personnellement, tous deux étant originaires de Québec et pratiquement voisins à Montréal, a-t-on appris par ailleurs.

Louise Beaudoin

Daniel Johnson

Jean-Marc Fournier

Toutefois, comme titulaire des Affaires culturelles, elle exhorte la nouvelle ministre du Patrimoine, Sheila Copps, à appliquer les freins sur le « désengagement du fédéral qui fragilise davantage un milieu culturel qui l'est déjà beaucoup », dit-elle. Pour le milieu culturel, « le fric sur la table est important ». Depuis 1989, le financement fédéral des activités culturelles est passé de 414 millions à 355 millions, une baisse de 5,7 pour cent par année comparativement à une augmentation de 2,8 p. cent des budgets québécois dévolus à la culture.

Pour le chef libéral Daniel Johnson, avec l'ajout des Dion, Pettigrew, Gagliano et Cauchon, « l'équipe québécoise déjà en place à Ottawa vient d'accroître son influence dans la prise de décisions ». Lucienne Robillard a elle aussi obtenu des responsabilités accrues dans « un domaine stratégique pour le Québec », souligne M. Johnson, dans une déclaration écrite. Les Québécois comptent désormais pour le tiers des ministres fédéraux et détiennent de nombreux postes-clés. Tous les membres québécois du Conseil des ministres à Ottawa se sont déjà publiquement déclarés en faveur de la reconnaissance du caractère distinct du Québec, note M. Johnson.

Chez les libéraux provinciaux, on se retient à grand-peine de commenter le départ d'André Ouellet qui, avant les Fêtes, avait décoché des flèches acerbes en direction de Daniel Johnson. « Ses dernières déclarations ne sont pas ses meilleures », fait observer Jean-Marc Fournier, député libéral de Châteauguay et critique des questions fédérales-provinciales. Après 30 ans de vie publique, il faut toutefois reconnaître « la constance et la contribution de M. Ouellet », ajoute M. Fournier qui applaudit toutefois la nomination de Stéphane Dion.

« Il a fait une longue réflexion sur le fédéralisme canadien et la place du Québec », estime M. Fournier, fréquemment invité par les réseaux de télé à discuter de politique.

Stéphane Dion, spécialiste des administrations publiques, a déjà dit que le Canada était l'un des pays les plus décentralisés, ce qui est de nature à heurter des sensibilités québécoises, mais souligne M. Fournier, cette interprétation ne s'appuie que sur les recettes autonomes des gouvernements provinciaux.

Si d'autres variables sont prises en compte, la décentralisation au Canada devient clairement perfectible, un constat que M. Dion ne manquera pas d'approuver, prédit M. Fournier.

Autres informations, B10 et B

LA QUESTION DU PUBLIC
QUE LE meilleur GAGNE
Je gagne jamais sans mon lait

Pour participer, répondez à la question suivante et composez le
1 900 870-LAIT (5248)*
LAIT SRC Télévision La Presse

500$ à gagner chaque jour!
Quel comédien joue le rôle du Pingouin dans «Le Retour de Batman»?
1. Rudy Caya 2. Danny DeVito 3. Jack Nicholson 4. Robin Williams
Réponse à la question précédente : 4. Nabuchodonosor
* Des frais de 99 ¢ par appel seront facturés. Vous pouvez également envoyer votre réponse par télécopieur au (514) 599-5853. Ouvert aux 18 ans et plus. Règlement détaillé du concours offert dans toutes les stations régionales et affiliées de la SRC.

ÉDITORIAL | La Presse

Paul Desmarais, président du conseil d'administration — Roger D. Landry, président et éditeur — Claude Masson, éditeur adjoint — Marcel Desjardins, directeur de l'information — Alain Dubuc, éditorialiste en chef

Un pari raisonnable ou une mission impossible ?

C'est connu, le premier ministre Jean Chrétien n'aime pas les remaniements ministériels. Mais quand il s'y résigne, parce qu'il y est forcé, il ne fait pas les choses à moitié.

On a pu le voir, hier, alors qu'il a procédé à un chambardement majeur qui ne correspond certainement pas tout à fait à ce qu'il eût souhaité, mais qui représente probablement ce qu'il pouvait faire de mieux dans les circonstances. Le départ d'André Ouellet qui ne fera pleurer personne et le limogeage de Michel Dupuy, dont on se demande encore ce qu'il faisait dans cette galère, ouvraient la voie à des figures nouvelles porteuses d'idées originales.

Mais, en temps normal, une telle réorganisation constitue pour le premier ministre l'occasion d'étoffer son équipe en accordant une promotion à des députés qui, depuis leur élection, ont acquis une expérience parlementaire et ont fait la démonstration de leur aptitude à assumer des responsabilités additionnelles. C'est la façon la plus sûre pour lui de renouveler graduellement son cabinet tout en limitant les risques de dérapage ou de bavure auxquels sont exposés tous les nouveaux venus en politique.

Nul doute que M. Chrétien aurait préféré pouvoir trouver dans son caucus tous les éléments dont il aura besoin pour affronter les défis de l'heure. Surtout en ce qui a trait au difficile dossier du Québec qui, même s'il feint d'en minimiser l'importance, sera encore au premier plan de ses préoccupations, d'ici la fin de son mandat. C'est ce qui explique le recrutement des deux nouvelles vedettes de son cabinet, Stéphane Dion et Pierre Pettigrew, dont la nomination, après celle de Lucienne Robillard, illustre à la fois la gravité de la situation et la pauvreté de la députation libérale en provenance du Québec.

Reste à voir si ce trio, même épaulé par un Jean Chrétien qui n'arrive pas à reconquérir l'affection de ses compatriotes et un Marcel Massé réorienté vers des fonctions plus compatibles avec sa compétence, sera capable de remplir la commande dont il vient d'hériter. Surtout qu'il s'agit d'une commande fort complexe où l'incontestable compétence de chacun ne sera finalement qu'un des atouts essentiels à leur réussite.

À ce propos, certains seront tentés de voir une analogie entre la venue de ces deux recrues à Ottawa et l'apparition des « trois colombes », Trudeau, Pelletier et Marchand, dans le gouvernement Pearson, au milieu des années soixante. Si la comparaison tient en ce qui a trait au caractère spectaculaire de leur irruption sur la scène politique, elle ne résiste cependant pas longtemps à une analyse plus poussée.

Dans le contexte de l'époque, l'arrivée des trois « Canadiens français » apparaissait au reste du Canada comme une bouffée d'air frais en provenance du Québec et l'assurance de pouvoir enfin compter sur des personnalités aussi prestigieuses que populaires pour faire entendre raison à leurs compatriotes. Or, ce n'est pas faire injure à Stéphane Dion ni à Pierre Pettigrew que d'affirmer qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre la notoriété et l'expérience du terrain dont pouvaient se targuer leurs illustres prédécesseurs. Pierre Trudeau était déjà, depuis de nombreuses années, un leader idéologique jouissant d'une énorme audience alors que, pour leur part, Jean Marchand et Gérard Pelletier avaient depuis longtemps fait leurs classes au sein du monde syndical.

Ceci dit, M. Chrétien a tout à fait raison de se féliciter de la valeur de ces deux nouveaux ministres qui, en plus de leur jeunesse, lui apportent une expertise professionnelle et une vigueur intellectuelle dont ce gouvernement avait le plus criant besoin. Mais il aurait tort de minimiser les handicaps que chacun d'eux devra surmonter pour, simultanément, apprendre à nager dans les eaux troubles de la politique et gagner assez de respect et de crédibilité auprès de leurs collègues et du Canada anglais pour y faire valoir leur conception du fédéralisme. Et, surtout, tenir tête à un PQ galvanisé par la venue de Lucien Bouchard qui, lui, dispose d'une arme dont ils sont bien dépourvus : un charisme extraordinaire.

En acceptant de devenir les éléments clés de ce remaniement ministériel, Stéphane Dion et Pierre Pettigrew n'ont pas fait que risquer leur avenir politique personnel. Ils ont aussi accepté un mandat redoutable dans un contexte particulièrement difficile où le temps joue contre eux. Car, d'ici deux ans, on devrait savoir si c'était un pari raisonnable ou une mission impossible.

Pierre GRAVEL

Sang contaminé : opération sabotage

À l'automne 93, dans la foulée d'une série de reportages accablants sur la distribution de sang contaminé au Canada, le gouvernement fédéral mettait sur pied une commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur cette affaire.

Deux ans et une quinzaine de millions plus tard, ce même gouvernement, accompagné de presque tous les gouvernements provinciaux, de la Croix-Rouge et de quelques compagnies pharmaceutiques, s'apprête à dépenser une autre petite fortune pour empêcher cette même commission de divulguer ses conclusions !

C'est aussi aberrant que ça.

Quelque 1 500 personnes ont contracté le virus du sida, au cours des années 80, en recevant du sang contaminé. Peu avant Noël, la commission Krever envoyait des préavis à une quarantaine de personnes et organismes, y compris une brochette d'anciens ministres de la Santé, susceptibles de se faire imputer une part de responsabilité dans cette tragédie.

La Commission a entrepris cette démarche en conformité avec l'article 13 de la Loi sur les enquêtes publiques. Cet article donne aux personnes susceptibles d'être incriminées dans le cadre d'une enquête la possibilité de faire valoir leurs arguments avant la publication du rapport final.

Au lieu de suivre ce processus qui n'a, jusqu'à maintenant, jamais été contesté, nos contestataires ont opté pour la censure. La semaine dernière, la Cour fédérale a été saisie d'une série de requêtes prétendant que le juge Krever outrepasse son mandat et contrevient à la Charte des droits et libertés en montrant des responsables du doigt.

Que demande-t-on au tribunal ? D'interdire à la Commission de « conclure à toute faute ou à toute mauvaise conduite, d'énoncer toute conclusion qui suggérerait une faute ou une mauvaise conduite de la part des requérants », stipule l'une des requêtes. Certains requérants vont encore plus loin : ils souhaitent empêcher la Commission de « nommer ou de mentionner tout élément permettant de les identifier de quelque façon que ce soit ».

La quarantaine d'avis visaient, rappelons-le, des personnes clés dans tout le processus de distribution du sang. Il ne s'agit pas de n'importe qui, mais de ministres, cadres supérieurs et autres maillons essentiels du réseau de distribution du sang.

Que leur reproche-t-on ? Dans un avis dont *La Presse* a obtenu copie, cinq ministres qui ont occupé successivement le portefeuille de la Santé au Québec se font dire qu'ils pourraient devoir répondre de péchés tels que d'avoir omis de surveiller les activités de la Croix-Rouge, d'avoir omis de classer le sida, jusqu'en 1986, comme maladie à déclaration obligatoire, d'avoir omis d'informer les médecins et la population des risques encourus, etc.

Attention : comme tous leurs compagnons d'infortune, ces anciens ministres ne prétendent pas n'avoir jamais commis ces négligences. Mais ils affirment que le juge Krever n'a pas le droit de le leur reprocher et de le dire publiquement.

Leurs arguments ne tiennent pas debout.

Que dit, par exemple, le mandat donné le 4 octobre 1993 au juge Horace Krever ? Il le charge de « faire enquête et rapport sur le mandat, l'organisation, la gestion, les opérations, le financement et la réglementation de toutes les activités du système canadien d'approvisionnement en sang, y compris les événements entourant la contamination de réserves de sang au début des années 1980 ».

Rien n'interdit au juge Krever de nommer les principaux acteurs du drame. Plus que ça : on voit mal comment il pourrait réaliser son mandat sans citer nommément les organismes et les personnes impliquées dans la distribution du sang au moment où ce drame se jouait.

On voit mal, aussi, en quoi l'attribution des responsabilités serait incompatible avec la Charte des droits et libertés. Si la Loi sur les enquêtes publiques prévoit une procédure de défense pour les personnes éventuellement incriminées, c'est qu'elle considère que l'identification des fautifs constitue l'un des aboutissements naturels de ces enquêtes. On peut bien invoquer tous les arguments légalistes que l'on voudra, ça tombe sous le sens, non ?

On peut comprendre à la rigueur que la Croix-Rouge fasse des pieds et des mains pour bâillonner la commission Krever. Tout au long des audiences, elle a été sa principale cible, et certains témoignages ont été particulièrement incriminants pour cet organisme. Ce n'est pas en essayant de faire intervenir la censure que la Croix-Rouge va redorer son image. La démarche est à la fois inélégante et contre-productive. Mais bon : l'organisme a bien le droit de se tromper de stratégie.

L'attitude des gouvernements, et particulièrement celle d'Ottawa, est autrement plus immorale. Après tout, c'est le gouvernement fédéral qui a créé de toute pièce cette commission, lui demandant d'enquêter sur ce qui s'est passé. Ne jouons pas sur les mots : ce qui s'est passé dépend d'un tas de gens et des décisions que ces gens ont prises. Si l'on ne nomme personne, on ne saura rien, c'est tout.

Toute cette rocambolesque opération de sabotage soulève, fondamentalement, une seule question : de quelles révélations accablantes les gouvernements ont-ils donc peur pour se tirer d'une façon aussi flagrante dans les pieds ?

Agnès GRUDA

DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Confusion indescriptible

■ Depuis le 1er janvier, la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre (Loi 90) est en vigueur. Mais qu'advient-il au juste de sa mise en application ?

Selon M. Rodrigue Brillant, président de l'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec, un organisme qui regroupe plus de 1 400 professionnels oeuvrant dans le champ spécialisé des ressources humaines en milieu de travail, cette loi maintenant administrée par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) est mise en oeuvre dans une confusion indescriptible.

Cet état de chose repose sur deux éléments essentiels : le premier qui oblige les entreprises à soumettre un plan de formation à la SQDM sans pour autant que cette dernière ait préalablement déterminé les critères qu'elle utilisera pour en accepter ou en refuser le contenu. Le second s'appuie sur l'obligation qu'a le ministère du Revenu de juger de l'admissibilité des dépenses reliées à une formation qualifiante et transférable. Encore là, les gestionnaires n'ont aucune indication des critères d'évaluation qui seront retenus.

Actuellement, aucun employeur ne peut investir des fonds dans la formation et être certain que ces dépenses seront admissibles.

Autre point troublant : l'accréditation des formateurs qui constitue un élément essentiel du succès de la Loi 90. À cet égard, le conseil d'administration de la SQDM s'est contenté de reconduire le système actuel, dont le manque de rigueur dans la reconnaissance d'intervenants compétents est unanimement dénigré.

L'Ordre constate que l'application de cette loi risque de ne devenir qu'une opération comptable négative génératrice d'une autre paperasserie administrative qui compromettra encore plus l'atteinte de la compétitivité pour nos entreprises. De plus, un doute subsiste toujours sur les intentions du gouvernement qui pourrait être tenté de faire de cette loi une nouvelle taxe déguisée servant notamment à financer la SQDM.

Florent FRANCOEUR
Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec

Si le Québec est divisible, le reste du Canada l'est aussi

■ « Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi », disaient en fin de semaine dernière les participants à un colloque d'anglophones. Beau principe, dont l'application pose cependant quelques difficultés, que les extrémistes anglophones ont peut-être mal évaluées. Si le Québec est divisible, ça suppose que les provinces du Canada anglais le sont aussi et que — par exemple — les Mokawks vivant sur la réserve de Saint-Régis, en Ontario, pourraient demander leur annexion à l'État de New York (où se trouvent d'autres Mohawks) et que les Acadiens du Nouveau-Brunswick pourraient demander leur rattachement au Québec (où ils ont de nombreux cousins).

Si un principe est bon pour quelqu'un, il l'est normalement pour son voisin. C'est logique. Déjà, les Ontariens ont pu mesurer les dangers auxquels on s'expose quand on lance en l'air de beaux grands principes dont on a mal mesuré la portée et qui finissent toujours par vous rattraper dans le détour, à la manière d'un boomerang. Le groupe d'autochtones qui a occupé, l'été dernier, une partie du parc d'Ipperwash, en Ontario, et où l'un des leurs a été abattu par la police provinciale, ne faisait rien d'autre que d'appliquer les grands principes de justice sociale mis de l'avant par des redresseurs de torts canadiens, et notamment ontariens, lors des troubles d'Oka, cinq ans plus tôt.

Dans la recherche d'un nouveau partenariat Québec-Canada, je propose qu'on accepte les frontières telles qu'elles sont et qu'on travaille plutôt à faire en sorte que les droits des minorités (française au Canada et anglaise au Québec) soient respectés. C'est déjà tout un programme.

André DAOUST
Montréal

Un miroir aux alouettes

■ C'est avec horreur que je lis dans les divers journaux les discours tenus par des syndicalistes et divers groupes de pression qui demandent que l'on taxe les riches et les compagnies pour résoudre nos ennuis financiers. Votre chroniqueur Claude Picher ayant déjà réglé le mythe de la taxation des « riches », il subsiste donc toujours celui de la taxation des compagnies, surtout après la publication des résultats financiers des banques canadiennes. On aimerait peut-être mieux des résultats comme le Crédit Lyonnais qui a perdu deux milliards US $, cette année, et que le gouvernement français renfloue « à la pelle ».

Après cent ans et plus, on ne réalise pas encore qu'en taxant une compagnie, on se taxe soi-même et la devise de la ponction s'appelle emplois et investissement. C'est un peu comme si, pour se nourrir, on coupait une cuisse de sa vache au lieu de tirer son lait.

Les revenus d'une compagnie sont déjà taxés ; salaires des cadres et employés, taxes de services municipaux, impôt sur les dividendes et TPS. Tout ce qu'on taxe, en fin de compte, c'est le capital qu'elles devraient réinvestir pour la recherche et la croissance, créateurs d'emplois dans une société capitaliste. En les taxant, on augmente le coût de leurs produits, nuisant aux exportations qui sont l'oxygène d'un pays comme le nôtre (30 % de notre production).

Naturellement que ce discours ne plaît pas aux tenants des thèses de gauche. Je m'étonne de voir que plusieurs milieux plus jeunes, soit dans les syndicats ou les associations d'étudiants, adhèrent à ces préceptes qui ne sont que de mortels miroirs aux alouettes. Faut croire que la chaire d'économie marxiste de l'UQAM a déjà fait des petits. Les seuls qui ont prospéré dans ces économies sont les cadres et un nombre restreint d'amis du régime.

Ma solution est simple : abolir les taxes sur les profits des compagnies, réduire l'impôt des particuliers à un taux uniforme de 30 %, abolir tous les abris fiscaux à part ceux qui sont de l'épargne et combler le manque à gagner en taxant tous les biens de consommation (TVA mur-à-mur). Finies les magouilles fiscales, les taxes tueuses d'emplois et la fiscalité démotivante, génératrice d'une économie souterraine funeste aux revenus de l'état.

J.G. GUILBAULT
Saint-Lazare

OPINIONS

« Il faut reprendre confiance dans le Canada ! »

Selon Stéphane Dion, un gouvernement fédéral fort ne veut pas dire qu'il est centralisateur

La Presse publie ici le texte intégral de la déclaration de Stéphane Dion qui a été nommé hier ministre fédéral des Affaires intergouvernementales.

Le Canada, exemple universel d'ouverture, de tolérance et de générosité, ne doit pas infliger au monde le spectacle de sa rupture. Sur tous les continents, des gouvernements hésitent à reconnaître à leurs minorités des droits et une autonomie, car ils leur prêtent, presque toujours à tort, des visées séparatistes. Le Canada, s'il se brisait, deviendrait le repoussoir des majorités inquiètes. De cette fédération défunte, il serait dit qu'elle est morte d'une surdose de décentralisation, de tolérance, de démocratie en somme. Sa fin servirait d'alibi à tout ce que le monde compte de partisans de la ligne dure face aux aspirations des minorités.

Au lieu de répandre ainsi la méfiance entre majorités et minorités, il nous appartient au contraire d'illustrer la concorde de différentes populations au sein d'un même État.

Si, par malheur, le Canada devait se scinder, nous, Québécois et Canadiens des autres provinces, serions bien sûr les premiers à en payer le prix. Au Québec, la majorité serait bien en peine d'obtenir de ses minorités l'adhésion enthousiaste qu'elle aura elle-même déniée au Canada. Jamais elle ne pourrait leur offrir une autonomie aussi étendue que celle qu'elle avait jugée insuffisante pour elle-même, celle dont jouit actuellement le Québec à titre de province canadienne. Quant au reste du Canada, son unité sans le Québec serait loin d'être acquise. On ne connaît pas d'exemple d'une fédération qui ait survécu en étant sectionnée en son milieu.

Le chômage et la pauvreté qui frappent le monde industrialisé ne permettent guère au Canada de s'imposer, en plus, les coûts de la désunion. Pour l'avenir de nos enfants, pour tous les Canadiens, nous devons préserver le Canada. C'est dans l'union, en restant ensemble, que nous pourrons rendre notre vie plus facile.

Il y a à peine dix ans, l'unité canadienne était solide. La très grande majorité des Québécois ne voyaient plus dans la sécession un recours nécessaire. Pour consolider l'union canadienne, les gouvernements de l'époque ont entrepris une ronde constitutionnelle qui a mal tourné. Les uns ont dit reconnaissance, les autres ont compris privilège. Depuis, la considération que les Québécois et les autres Canadiens ont d'eux-mêmes et du Canada s'est détériorée au point que jamais la rupture n'a été aussi proche.

Le plus triste est que c'est par dépit, par frustration, que de nombreux Québécois sont maintenant prêts à courir le risque de renoncer à un pays auquel ils se sentent pourtant attachés. Cette attitude les prépare très mal aux coûts et aux difficultés que la sécession leur infligera. Quant aux autres Canadiens, ils sont trop nombreux ceux qui se résignent, ceux qui, las ou exaspérés, ne veulent plus rien tenter pour préserver l'unité de leur pays. Il faut lutter contre ce défaitisme.

Stéphane Dion veut contribuer à ce que les Canadiens retrouvent ensemble « le chemin de la réconciliation. »

Le moyen de réagir, nous l'avons. Il tient en deux forces qui font de notre fédération un système politique admirable : la dualité linguistique et la décentralisation.

Les démocraties qui ont la fortune de compter plus d'une langue officielle, qui jouissent par là même d'une ouverture plus large sur l'univers des cultures, prévoient des aménagements particuliers afin d'aider leurs groupes linguistiques à cohabiter dans l'harmonie. Notre loi des langues officielles, ainsi que la reconnaissance des droits linguistiques dans la Constitution, forment un modèle du genre. Il nous suffit de pousser plus loin, et de reconnaître comme une force, une chance pour le Canada, que dans cette Amérique anglophone, il existe une société qui fonctionne en français et qui prend les moyens pour continuer à le faire dans le respect de sa propre minorité linguistique. Les provinces canadiennes sont toutes distinctes les unes des autres, mais le Québec, avec sa culture francophone, introduit une distinction particulière qui doit être reconnue comme telle. Cette reconnaissance qui n'induit ni chambardement, ni privilège, offre pour garantie que, dans les zones d'ombre de la Constitution, là où les règles demandent interprétation, il sera tenu compte de la spécificité québécoise.

Notre deuxième force vient de ce que notre fédération s'appuie sur la décentralisation. Un Canada fort est plus qu'un gouvernement fédéral, c'est un ensemble fédératif fort. C'est une chance pour le Canada que ses provinces disposent d'une large autonomie qui favorise une émulation créatrice. C'est une province, la Saskatchewan, qui a pavé la voie à nos systèmes de santé publique. C'est grâce à la décentralisation si huit provinces sur dix ont retrouvé la voie de l'équilibre budgétaire en misant chacune sur ses propres ressources, ses propres stratégies.

De même, une répartition des rôles plus clairs entre les deux ordres du gouvernement, une collaboration plus efficace, une décentralisation plus intelligente et mieux conçue pour les citoyens, nous aideront à retrouver la voie de l'unité, comme l'a exprimé le premier ministre Chrétien lors de son discours à Verdun, le 24 octobre dernier.

Les Suisses ont le système municipal le plus puissant au monde et ils tirent de cette grande décentralisation un mobile de fierté, une raison supplémentaire de se sentir Suisses. De même, nous les Canadiens n'avons pas à craindre la décentralisation. Nous la connaissons suffisamment pour en faire notre alliée.

Un gouvernement fédéral fort n'est pas à confondre avec un gouvernement centralisateur. Plus modeste, il n'en sera que plus efficace dans le rôle qui est le sien, et cela les Canadiens le comprennent bien. Toutefois, ces mêmes Canadiens n'accepteraient pas que les provinces se comportent comme des républiques égoïstes. Le changement n'est possible que s'il s'appuie sur la solidarité canadienne.

Ces valeurs et ces principes, je me suis efforcé d'en démontrer la pertinence comme universitaire et chercheur. Je les ai défendus sur la scène publique en tenant toujours le même discours dans les deux langues officielles. Le premier ministre du Canada m'a invité à mieux les promouvoir en me joignant à son cabinet. J'ai accepté cet honneur. Le premier ministre Jean Chrétien est beaucoup critiqué dans son Québec natal. Mais moi je le vois comme un leader qui sait s'entourer, écouter, décider et qui est ouvert au changement. Il m'a appelé à de hautes responsablités malgré mon inexpérience politique. Je ferai tout pour lui donner raison.

Le gouvernement fédéral est aussi le gouvernement des Québécois. Il est important que des Québécois continuent à y apporter leur culture et leurs talents, tant il est vrai qu'on appartient à une fédération non seulement pour en profiter mais aussi pour l'aider de toutes ses forces. Je suis fier d'être Québécois et Canadien et je ferai tout ce que je peux pour montrer la belle complémentarité de ces deux appartenances. Je sais que nous serons nombreux à le faire par l'action politique ou d'autres voies démocratiques. Ensemble, nous trouverons le chemin de la réconciliation. Les Québécois et les autres Canadiens doivent entrer unis et plus forts dans le prochain siècle.

Interrogatoires devant des caméras vidéo : quelques paramètres

ROBERT LA HAYE

L'auteur est avocat

Dans l'édition de *La Presse* du 18 janvier dernier, messieurs André Cédilot et Martin Pelchat écrivaient : « Dans l'espoir de regagner la confiance de la population, les enquêteurs de la Sûreté du Québec, à Montréal, procéderont à l'interrogatoire des suspects de meurtre et de tentative de meurtre devant une caméra vidéo ».

Même s'il eût été préférable d'y lire que ce fut « dans l'espoir de mieux servir la justice » en y dévoilant l'éclairage réel sous lequel s'obtiendront désormais les aveux, ce qui eût témoigné d'une fin plus magnanime, ces nouveaux moyens technologiques, si utilisés avec rigueur et discipline, devraient s'avérer des plus efficaces et légitimes.

Car nul ne saurait nier que, mis en présence d'une déclaration incriminante, pour le Tribunal, la découverte de la vérité doit, de loin, primer sur la bonne ou mauvaise renommée du corps policier qui l'aura consignée.

Les règles régissant la recevabilité des aveux extra judiciaires prévoient que, avant que d'accepter une confession comme preuve, preuve doit être faite de la fiabilité de cette confession. Pour ce faire, la Poursuite a le fardeau de démontrer au Tribunal, sur voir-dire (petit procès à l'intérieur du procès), que les aveux de l'accusé qu'elle désire faire admettre en preuve ont été obtenus sans promesses, menaces, intimidations ni incitations indues par les policiers et que les droits constitutionnels du suspect (dont le droit à l'avocat) ont été respectés par ces derniers.

En d'autres termes, dans tout procès criminel, la Couronne doit satisfaire le Tribunal que les déclarations résultant de l'interrogatoire du suspect ont été faites librement et volontairement par ce dernier, qu'il fut informé de son droit d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat, qu'on lui a accordé la possibilité d'exercer ce droit et de le faire privément. Et le défaut, par la Couronne, de se décharger de ce fardeau, entrainera le rejet probable de la déclaration ainsi obtenue. (...)

Les aveux extorqués par intimidation, promesses ou menaces seront généralement rejetés parce que non fiables et susceptibles d'induire le détenu à faussement s'incriminer.

Normalement, lors d'un voir-dire, les policiers qui ont procédé à l'interrogatoire d'un détenu viendront déposer sur les circonstances qui ont entouré la réception de ses aveux. Et l'accusé se retrouve généralement seul, pour témoigner à sa décharge, confronté à une brochette d'enquêteurs chevronnés et aguerris au contre-interrogatoire des avocats de la Défense. Tant et si bien que, plus souvent qu'autrement, dans l'esprit des juges, qui ne disposent point d'indices matériels objectifs et indépendants qui le confirment dans sa version, le témoignage de l'accusé n'offre que peu ou pas de poids, et sa déclaration sera retenue contre lui.

Sans oser prétendre à une panacée ou formule miracle contre tous subterfuges, artifices ou systèmes d'intimidation de policiers trop intéressés et résolus à obtenir à tout prix la condamnation d'un suspect, l'interrogatoire institutionnalisé devant caméra vidéo, assujetti à certains paramètres, aura le mérite de fournir aux Tribunaux la « vraie couleur » et le ton réel de l'interrogatoire. C'est ainsi que, « une image valant mille mots », le magistrat pourra froidement jauger la température ou chaleur exacte du dossier de l'interrogatoire et, par tant, de la validité des aveux.

Quant à la méthodologie à être employée, il incombera aux enquêteurs de veiller à ce que l'objectif puisse en tout temps capter toutes les personnes en présence (policiers, suspect, etc.) tant dans leurs attitudes, positions, mouvements qu'en regard de leur état physique et mental. Une horloge murale devrait également y apparaître du début à la fin et la bande vidéo marquer elle-même le jour et la minuterie des séances, permettant ainsi au juge d'en vérifier la durée, la continuité ou les interruptions, le cas échéant.

Une fois l'interrogatoire terminé, un commissaire ou juge de paix spécialement mandaté par le ministre de la Sécurité publique devrait, sur le champ, recueillir la bande maîtresse et la placer sous scellé dans un lieu spécialement désigné à cette fin, la mettant ainsi à l'abri de toute ingérence, manipulation, machination ou trafic de la part d'un esprit malin ou malsain.

C'est ainsi que, le jour de l'audition venu et l'heure du jugement sonnée, le juge pourra aisément prononcer sur le vu de la pellicule et des autres éléments de preuve à la lumière d'une source indépendante, objective et, dans un sens ou l'autre, transparente et difficile à faire mentir.

En cela, au moins, d'aucuns ne pourront peut-être plus prétendre que, pour les policiers, l'obtention des aveux, ce n'est « qu'une affaire de cinéma » et que la justice aura été « complètement » aveugle. Quand les masques seront tombés...

Victimes d'agression sexuelle : le droit pénal reste le meilleur recours

JACQUES GAGNÉ

L'auteur est professeur retraité à la faculté de droit de l'université Laval.

Notre système accusatoire provient de la « common law » et a traversé plusieurs siècles sans subir de changements majeurs. Il se caractérise, principalement, par une opposition entre l'État représenté par le substitut du procureur général et l'accusé soutenu, ordinairement, par un avocat. La découverte de la vérité est censée découler de cette confrontation. Le juge, dans le refoulement de ses préjugés, joue un rôle d'arbitre empreint de neutralité et d'objectivité. Toute intervention indue de sa part, dans le déroulement du procès, risque de dénaturer le processus pénal et de lui faire encourir, en haut lieu, des désaveux.

La victime d'acte criminel n'est pas considérée comme une tierce partie dans cette arène judiciaire, mais sa présence plus feutrée ne diminue, aucunement, la place et le rôle que l'appareil de la justice doit lui permettre de remplir. En effet, elle demeure le témoin irremplaçable de la poursuite. À moins d'une confession émanant de l'accusé ou de la présence d'autres preuves directes déposées au procès, le ministère public se trouve incapable, sans sa déposition, de parfaire sa preuve et d'obtenir un verdict de culpabilité.

La Cour suprême du Canada a défini en 1988, dans l'arrêt Chase, la notion de l'agression sexuelle de la façon suivante : « des voies de fait perpétrées dans des circonstances de nature intime telles que l'intégrité sexuelle de la victime se trouve profanée ». D'une manière contraignante, le violeur tente de contrôler physiquement et psychologiquement une femme dans l'espoir d'obtenir une certaine gratification sexuelle de cette dernière.

Sans être forcément un psychopathe, l'agresseur demeure incapable de maîtriser ses impulsions sexuelles et est susceptible de succomber, plusieurs fois, à son comportement déviant. Dans le cas de Ferreira, l'expertise psychiatrique a révélé qu'il souffrait de troubles de la personnalité, qu'il avait des tendances narcissiques coexistantes avec un besoin excessif de dominer autrui. Dans des films comme *Mourir à tue-tête* et *The Accused*, le cinéma a projeté des images insoutenables de cet asservissement.

Des mesures légales et administratives accordent des avantages multiples aux victimes d'actes criminels. Elles ne craignent plus, dorénavant, de rencontrer leur agresseur au Palais de justice avant d'être appelées comme témoins devant le tribunal. Elles sont mieux informées de leur éligibilité aux prestations prévues par les différentes lois d'indemnisation provinciales. Une déclaration adressée au juge du procès, dans laquelle elles lui décrivent leurs dommages matériels et moraux, rend possible leur participation au processus de la sentence. Dans le cadre d'une politique récente sur la violence conjugale au Québec, des femmes sont informées du moment où leur conjoint sera, provisoirement, libéré en attendant leur procès.

Ces bénéfices, quoique significatifs, nous apparaissent insuffisants. Le procureur de la Couronne représente les intérêts de la société et, d'une façon prioritaire, ceux de la victime. Il est légitime que la victime ressente un sentiment d'injustice lorsqu'elle apprend qu'une transaction s'est effectuée à rabais, à son insu, entre la poursuite et la défense. Une politique d'information et de consultation, au besoin, éviterait que les victimes du crime ressentent un sentiment d'aliénation par rapport au système judiciaire.

L'autodéfense : une arme suicidaire

Le Code criminel permet actuellement à un inculpé de présenter, personnellement, une défense pleine et entière sans l'obligation préalable de s'adresser à un avocat. Un danger subsiste qu'un agresseur sexuel se serve de cette liberté pour traumatiser à nouveau, par le biais d'une transquestion abusive, les victimes de viol qui l'ont dénoncé. Une limitation de la discrétion de faire appel à l'autodéfense, pour les infractions de nature sexuelle, accorderait aux femmes violentées une protection additionnelle, lors de leur apparition au procès.

Il peut arriver, exceptionnellement, que des détenus profitent de leur isolement pénitentiaire pour développer une expertise du droit criminel suffisante pour leur faire songer à une défense autonome devant les Cours d'appel. Mais, pour la très grande majorité des accusés, l'autodéfense symbolise une arme suicidaire entre leurs mains. Les règles de procédure et de preuve sont trop complexes pour être rapidement assimilées par des profanes et être, à bon escient, appliquées au cours du procès. (...)

L'idéologie féministe

Des amendements apportés au Code criminel depuis quelques années sur les dispositions relatives à l'agression sexuelle ont suscité peu d'approbation des mouvements féministes. L'idéologie féministe s'est plu à véhiculer l'idée selon laquelle le droit pénal s'avérait impuissant à améliorer le sort des victimes d'agression sexuelle vu son incapacité à dissuader les agresseurs de commettre ce délit et à y jouer un rôle préventif véritable.

Le discours féministe a incité alors les victimes d'agression sexuelle à délaisser le champ du droit pénal pour emprunter les sentiers aléatoires du droit privé. Il semble, selon certaines féministes, que les victimes de viol seraient plus à l'aise par un recours en responsabilité extracontractuelle et au Québec par un recours optionnel intenté par la Commission des droits de la personne. Elles y conserveraient un contrôle et une initiative sur la procédure que leur figuration, comme simples témoins dans un procès de nature criminelle, ne leur conférerait pas.

Ces femmes violentées se trouveraient, au surplus, protégées de la dure réalité du processus pénal et, apparemment, auraient plus de chance de récupérer sur le plan psychologique dans un tel contexte. Ces avantages n'empêchent pas ces féministes d'écrire qu'il est préférable d'ignorer l'action civile en dommages lorsque le défendeur est insolvable ou en prison.

Elles reconnaissent aussi pour les infractions d'agression sexuelle graves que seul le droit pénal peut imposer des sanctions suffisamment sévères aux violeurs, l'action civile ne possédant pas l'effet dissuasif requis pour cette gravité d'infractions. Dans les meilleures conditions, rien ne répugne à ce que le recours civil vienne compléter la dénonciation criminelle.

Le droit pénal représente la seule discipline juridique habilitée à neutraliser les agresseurs sexuels par l'imposition de sentences exemplaires et à faire déclarer « délinquants dangereux » des criminels irrécupérables, devenant alors prisonniers d'une peine d'emprisonnement indéterminée. Paul Bernardo s'est déjà vu imposer par le tribunal ce caractère permanent de criminel dangereux et une demande similaire a été déposée dans le cas d'Agnostino Ferreira.

Conclusion

La présente réflexion avait pour but d'intégrer davantage les victimes d'agression sexuelle au système judiciaire, tout en respectant la structure bicéphale de la procédure accusatoire. L'arbitrage des valeurs constitutionnelles a été confié en dernier ressort, en 1982, à la Cour suprême par l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés. Dans ce forum prestigieux, les droits de l'accusé comme la présomption d'innocence et la défense pleine et entière sont appelés à se mesurer avec les droits de la victime tels que la sécurité et l'intégrité de la personne ainsi que le respect de la vie privée.

Les juges de la Cour suprême, dans l'arrêt Adams prononcé le 21 décembre 1995, en jetant d'une manière inconditionnelle un voile protecteur sur l'identité des victimes d'agression sexuelle, ont démontré une préoccupation à ce que les femmes violentées dénoncent leur agresseur tout en déclarant leur droit absolu à l'anonymat. Dans la mesure où les victimes d'agression sexuelle continueront, courageusement, à signaler à la justice leurs abuseurs et que le législateur et la jurisprudence reconnaîtront leurs droits, les objectifs primordiaux de la protection de la société et de l'exemplarité du droit pénal conserveront des chances d'être rejoints.

ARTS ET SPECTACLES

Clinton et la violence à la télé : ce qui peut être fait maintenant !

Associated Press

WASHINGTON

■ Le président américain Bill Clinton a proposé, lors de son discours sur l'état de l'Union mardi, une rencontre avec des responsables de la télévision le mois prochain. Elle serait consacrée aux mesures que cette industrie pourrait prendre immédiatement pour aider les parents à protéger leurs enfants des programmes de télévision violents et choquants.

La rencontre sera centrée sur « ce que nous pouvons faire aujourd'hui », et non sur des dispositions antiviolence à la télévision qui aboutiraient à un projet de loi remaniant les lois existantes dans le domaine des télécommunications, a déclaré un collaborateur de la Maison-Blanche.

Selon lui, les responsables des télévisions pourraient fournir, par exemple, des renseignements plus détaillés sur le contenu des programmes dans les journaux, magazines et télé-horaires.

Le sénateur Ernest Hollings a déclaré qu'il ne pensait pas que beaucoup de choses pourraient être décidées lors d'une telle réunion. Selon lui, le Congrès devrait compléter cette initiative par un projet de loi, qui interdirait des émissions de télé à caractère violent au moment où les jeunes gens sont susceptibles de regarder la télévision.

L'American Center de Paris ferme ses portes

Agence France-Presse

PARIS

■ Vitrine culturelle de l'Amérique à Paris depuis 65 ans, l'American Center va prochainement fermer ses portes en raison de problèmes financiers.

La décision de vendre son nouveau siège, inauguré en 1994, et d'y cesser les activités prévues à partir du 12 février a été prise lors d'un conseil d'administration mardi. Des négociations au sujet du personnel étaient en cours hier, a-t-on précisé à la direction du Centre.

Le président de l'American Center, Frederick Henry, a assuré que les activités de cette institution allaient « continuer sous une autre forme ».

Après avoir longtemps été un des pôles d'animation de la rive gauche intellectuelle de la Seine à Paris, l'American Center avait déménagé en 1994 rive droite, dans un nouveau quartier excentré de l'Est parisien.

Des problèmes financiers se sont manifestés rapidement après l'ouverture de ce nouveau siège, un vaste bâtiment moderne dû à l'architecte californien Frank Ghery. Sa directrice Marie-Claude Beaud avait fait campagne aux États-Unis en avril dernier pour trouver 50 millions de dollars, une somme destinée à éviter la cessation de paiements. « Nous avons un magnifique nouveau bâtiment, mais pas d'argent liquide pour le faire tourner », avait-elle expliqué.

Fondé en 1931 pour servir de refuge aux jeunes Américains à Paris, l'American Center était le lieu par excellence pour y découvrir la musique, le théâtre, la danse ou la vidéo en provenance des États-Unis.

Installé à l'origine boulevard Raspail, où se trouve maintenant la Fondation Cartier, l'American Center avait décidé en 1987 de vendre ces bâtiments pour trouver un lieu « mieux adapté et plus spacieux ». Cette transaction lui avait rapporté 62 millions de dollars.

Un vaste bâtiment d'un coût comparable avait alors été construit dans le quartier de Bercy, près du nouveau ministère des Finances. Sur une superficie de 18 000 m², il comportait foyer d'accueil, théâtre de 400 places, salles de conférences. Ce nouvel American Center avait été inauguré en juin 1994 par l'épouse du président des États-Unis, Hillary Clinton.

Télévision

« Étiez-vous petit quand vous étiez petit, monsieur Garon ? »

LOUISE COUSINEAU

Au rondelet ministre Jean Garon, elle demande s'il était petit quand il était petit. À Marjo, si elle aurait aimé avoir des enfants. À André-Philippe Gagnon qui se pointe avec son beau bébé, comment on fait des bébés.

À la troisième émission, elle demandera à l'humoriste Pierre Légaré pourquoi il est chauve. Les enfants ont tous les droits. Et une approche bien à eux du métier d'interviewer. Dans notre milieu où les invités des talk-shows sont toujours les mêmes, il restait à découvrir un moyen de poser des questions différentes. Je vous laisse le plaisir de découvrir les réponses.

Voilà donc Marie-Pier Morand, la version miniature de Lise Payette. Elle a neuf ans. Son partenaire est aussi un mini-Jacques Fauteux, genre portier de l'émission qui passe des commentaires ici et là. Il s'appelle Maxime Desbiens-Tremblay et a 10 ans.

Maxime est trop jeune pour se rappeler de Lise et Jacques. Il se décrit plutôt comme le Jean-Michel Dufaux de Mitsou. À chacun ses références.

Leur émission *Les Couche-Tôt* commencera lundi soir prochain à 19 h à Radio-Canada. Une demi-heure qui file à toute allure, même si l'émission peut prendre trois heures à tourner. Mais voilà : le concepteur Stéphane Laporte — celui du *Bye Bye* et de *L'Enfer c'est nous autres* — a eu le temps de faire son montage et de garder les moments les plus passionnants.

L'émission est faite pour les adultes par des jeunes. Une première en *prime time*. Il y a deux recherchistes enfants, qui ont des parents célèbres : Maxime Dussault-Laurendeau est le fils de Marc Laurendeau et d'Anne-Marie Dussault et Laurence Lavallée-Leboeuf est la fille de Diane Lavallée et de Marcel Leboeuf.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Maxime et Marie-Pier, les deux vedettes des *Couche-tôt* qui commence lundi à 19 h.

Le petit Dussault-Laurendeau était absent de la conférence de presse d'hier matin. « Son père Marc a expliqué que l'école était plus importante, de dire M. Laporte. Mais Maxime m'envoie des questions et des idées tous les matins via le courrier électronique. » Déjà branché, ce petit.

Il y a bien sûr des recherchistes adultes qui font marcher tout ça. Et qui font appel aux enfants de trois écoles de Montréal pour avoir des idées.

Même l'orchestre est jeune : un Big Band composé de 11 musiciens de 10 à 14 ans.

Les invités doivent se soumettre à des épreuves diverses. Le ministre Garon a dû subir l'examen de sciences naturelles dans lequel Marie-Pier avait eu 90 pour cent. Il a eu 80. Benoît Brière a dû multiplier deux numéros de téléphone. Il n'a pas tout à fait réussi.

À la fin de l'émission, Marie-Pier met ses invités dehors, se couche et une vedette vient lui dire un conte. Michel Tremblay parlera de son père imprimeur des étiquettes de soupe Campbell, Réjean Tremblay d'une petite fille qui se retrouve dans le vestiaire du Canadien.

Stéphane Laporte affirme que son rôle est de dire aux enfants qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Les questions ne sont pas écrites. « J'ai juste à les stimuler. Je me sens comme un baby-sitter qui joue. »

Gagnent-ils beaucoup d'argent ? « Je ne regarde pas le montant sur mon chèque », répond Marie-Pier. « On le fait pour le plaisir », renchérit Maxime.

Quel bel âge !

Vous connaissez déjà Marie-Pier et Maxime. Elle était la petite Julie des publicités Mastercard avec Julie Snyder et a été Alys enfant dans la minisérie *Alys Robi*. C'est Maxime qui s'est fait heurter par une voiture dans le premier épisode d'*Urgence*. Il avait aussi été le petit frère d'Alys Robi, Gérard. « Je m'étais fait frapper aussi dans cette série-là », souligne le joyeux survivant.

Homier-Roy comme Pivot : pas de pauses commerciales

■ L'émission *Scènes de la vie culturelle* n'aura plus, à compter de ce soir, à interrompre une discussion en plein vol pour laisser la place aux commanditaires. La direction de Radio-Canada a pris cette décision qui ne lui coûtera pas tellement cher : l'auditoire de *Scènes de la vie culturelle* dépasse rarement le cap des 200 000 téléspectateurs. Et les annonceurs ne se pressent pas aux portes.

L'animateur René Homier-Roy se plaignait, depuis le début de la saison, de l'inconvénient des pauses. Radio-Canada a finalement convenu que la formule Pivot n'est pas continuellement interrompue par les vendeurs de savon.

Il n'est pas question pour l'instant de supprimer le commerce dans les autres émissions culturelles. On attendra plutôt les décisions gouvernementales après la publication du rapport Juneau.

Charlotte Laurier speakerine à TVA

■ À compter du dimanche 4 février, le réseau TVA fera présenter ses émissions du dimanche soir par la comédienne Charlotte Laurier. Style speakerine à la télévision en France, et un peu Henri Bergeron aux *Beaux Dimanches* dans le temps. L'idée, selon TVA, est de rendre la télévision « plus chaleureuse que jamais ».

La soirée, regroupée sous le titre *Dimanche Show Soir*, démarrera à 18 h 30. Le 4 février, on présentera les émissions humoristiques *Chacun son tour* et *Drôle de vidéo*, puis le film *L'Évadé d'Alcatraz* avec Clint Eastwood.

Mme Laurier donnera de courtes explications huit ou neuf fois durant la soirée.

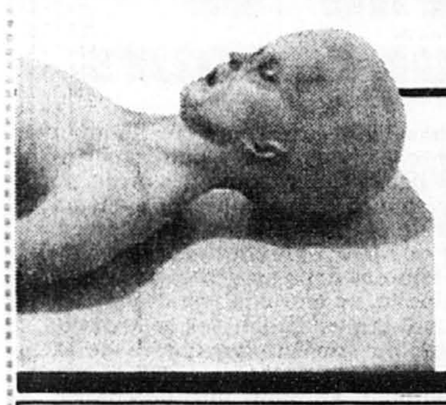

LES MEILLEURS MOMENTS !!!

Monde et Mystères :
Ovnis : les contacts
Ce soir, 20 h

CANAL D

Une invitation à la DÉCOUVERTE

Les grands crimes du XX^e siècle :
Howard Hugues et Patty Hearst
Ce soir, 21 h

Votre soirée de télévision

La Presse

Choix d'émissions

par Louise Cousineau

19:00 10 - J.E.
Un ex-lutteur dans l'arène des bonnes causes; comment se faire fabriquer une identité amérindienne pour travailler aux USA; un loueur d'autos raciste qui refuse de louer aux Noirs; faux policiers vendant de la fausse publicité.

20:00 17 - DROIT DE PAROLE
Doit-on remettre en question la double rénumération? Parmi les invités: Andrée Champagne, ex-ministre conservatrice, Yves Michaud, ex-délégué du Québec à Paris et la députée bloquiste Suzanne Tremblay.

20:00 CD - MONDE ET MYSTÈRES
Ovnis: les contacts. Il sera notamment question des Québécois qui ont fait des rencontres du troisième type.

21:15 2 - SCÈNES DE LA VIE CULTURELLE
Sujet: L'art peut-il changer le monde? Invités: l'écrivaine Hélène Pedneault, le cinéaste Pierre Falardeau, l'auteur René-Daniel Dubois, le journaliste Gil Courtemanche et l'auteur-compositeur Paul Piché. Sans interruption publicitaire.

21:30 RDI - SCULLY
Interview de Lise Watier, qui a bâti un empire de la beauté.

22:00 17 - JANETTE TOUT COURT
Il sera question de visualisation —vous visualisez votre cancer pour le chasser — avec notamment le comédien Marcel Sabourin, une jeune fille en rémission de cancer, un athlète et une psychologue.

22:00 35 - BESOIN D'AMOUR
Invités: la sexologue Claire Bouchard et Gilles Latulippe.

22:25 2 - LE POINT MÉDIAS
Sujets: la tournée asiatique de Jean Chrétien; en attendant le rapport Juneau; entrevue du professeur Mark Raboy.

22:30 10 - CHA BA DA
Invités: Marie-Claire Seguin, Macha Grenon et Michel Côté.

23:50 15 - TARATATA
Bernard Lavilliers chante.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 13	Ce soir		Cinéma / LES REQUINS DE LA FINANCE (4) avec James Garner, Jonathan Pryce					Scènes de la vie... (21:15)	Le Téléjournal	Point Médias (22:24)	Sport / Météo (23:25)	Cinéma / TAFFIN (5)	2 9 13 SRC
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / M. Barrette	J.E. / Esprit de charité ou arnaque déguisée?		Cinéma / COLUMBO: GRANDES MANOEUVRES ET PETITS SOLDATS ou MANNEQUIN / Selon le choix du téléspectateurs				Le TVA	chaBada / Marie-Claire Séguin, Macha Grenon, Michel Côté		Sports / Loteries	4 8 t 7 10 TVA
RQ	15 17 24 45	Passe-Partout	La Légende de Croc Blanc	Le Québec aujourd'hui	Design	Droit de parole / ...remettre en question la double rémunération?		Avec un grand A / Suzanne et Bruno (1/2)		Janette... tout court / La Visualisation		Cinéma / CHINE INTERDITE (5) avec M. Gilbert, R. Shou		15 17 24 45 RQ
TQS	16 30 35	Guerre des clans	Flash	Cinéma / PLUS FORT QUE LES LIENS DU SANG (6) avec Peter Strauss, Rachel Ticotin				Aux frontières du réel		Besoin d'amour / Claire Bouchard	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus extra	16 30 35 TQS
CBC	5	Newswatch		Inside Qc	Air Farce	Rita & Friends		Side Effects		CBC News		News	Larry Sanders	5 CBC
	6			On the Road...										6
CTV	12	Pulse		E.T.	Get Serious	Lawrence Gowan in Concert		Picket Fences		Homicide: Life on the Street		CTV News	Pulse	12 CTV
	8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Family Matters	Boy Meets World	Cinéma / JANEK: SILENT BETRAYAL (5) avec Richard Crenna					Nightline	8
	ABC 22	News	ABC News	Roseanne	Home Videos			Step by Step	Maybe This...	20 / 20		News	Nightline (23:35)	ABC 22
	CBS 3	News		CBS News	E.T.	Due South		Diagnosis: Murder		Picket Fences			Late Sh. (23:35)	CBS 3
	NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	World Professional Figure Skating Championships				Dateline NBC			Tonight (23:35)	NBC 5
PBS	33	Newshour		Nightly Bus.	VT this Week	Wash. Week	Wall $treet	National Issues Convention			Sailing Blind	Cinéma / Choix du public		33 PBS
	57	ITN News	Nightly Bus.	Newshour		British Rail Journeys II		Mystery! / Holmes...		Love Hurts / Sister Wendy's		Cinéma / CRIES AND...		57
ONT	12	...pas sorcier	J'aime la télé	Panorama	Montagne	Bouillon de culture		Cinéma / UNE LONGUE JOURNÉE QUI S'ACHÈVE (3)				Panorama	Montagne	12 ONT
	24	Pumped!	Off the Hook	An. Hospital	Journeys	Studio 2		Hamish MacBeth		Cinéma / ALICE (3) avec Krystyna Kohoutova			Vicar... (23:25)	24
CÂBLE	A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Roger Moore		Cinéma / SHERLOCK HOLMES IN NEW YORK (4) avec R. Moore				Law and Order		A & E
	BRAVO	Gérald Laroche		Bravonews	Movietelevision	They Shoot...		Cinéma / MACBETH (3) avec Jon Finch, Francesca Annis				Mary Hartman	Am. 2-Night	BRAVO
	CANAL D	Animalier: requins		20e Siècle		Monde Mystères / Ovnis 2/2		Grands Crimes du XXe siècle		Les Champions		Cinéma / ON A VOLÉ LA...		CANAL D
	DISC.	Beyond 2000		@ discovery.ca		West Wind	Wildlife Tales	A.C. Clarke	Heaven & Earth	...Tomorrow	Bicycle	@ discovery.ca		DISC.
	FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Space: Above & Beyond		The "X" Files		Star Trek: The Next Generation		Baywatch		FOX
	FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)
	MP	Planète Rock		Le Décompte MusiquePlus		Le Combat des clips		Les Aventures du Grand Talbot		Bouge de là		BlackOut		MP
	NW	World News	Bus. World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Witness		The National	National Sports	NW
	RDI	Émission spéc.	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Espoirs perdus...		Le Téléjournal	Scully RDI	Simplement...	Le Canada aujourd'hui		Sport	RDI
	RDS	Ski	Sports 30 Mag		Mag olymp.	Gala du Mérite sportif				Ski Mag	Sports 30 Mag		Golf / Phoenix	RDS
	SE	Q.I. (17:05) / Cinéma (18:45)		RoboCop 3 (19:10)				Highlander III			Le Guet-apens (22:40)			SE
	TMN	Rita Rudner... (17:45)		What's Eating Gilbert Grape (18:45) / TMN Tonight (20:55)				I.Q.				Judgment Night (22:45)		TMN
	TSN	Sport Diver	Sportsdesk	Inside Sports	Hockey LAH / Fredericton - Portland						Tennis / Australian Open - Finale femmes			TSN
	TV5	30 Mill. d'amis	Studio... (18:25)	Journal FR2	Thalassa		Faut pas rêver		Michel Rivard	Paris / Météo	Journal / Revue	Studio Gabriel	Visions (23:35)	TV5
	YTV	Sweet Valley	Clips	Bigshots	Captain Power	Alex Mack	Goosebumps	It's Alive!	Squawk Box	Whose Line...	Must Be Mad!	Tilt 23 1/2	Dog House	YTV
	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Sheila Copps au Patrimoine

Certains se réjouissent de la force de la ministre...

JOCELYNE LEPAGE

■ La nomination de Sheila Copps au ministère fédéral du Patrimoine et des Communications a un effet semblable auprès des organismes culturels joints hier que celle de Louise Beaudoin à la Culture au Québec.

En effet, ce dont on se réjouit le plus, c'est qu'elle soit aussi vice-première ministre et qu'ainsi, elle siège au comité des priorités, ce que ne faisait pas son prédécesseur, Michel Dupuy.

« C'est une femme qui a un poids politique, qui est dynamique et qui peut défendre les droits des Canadiens », a dit le président de l'ADISQ, Robert Pilon, depuis Cannes où il assiste au MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale).

« Elle n'acceptera pas longtemps que le Canada soit, avec les États-Unis, le seul pays où il n'y a pas de législation sur les droits d'auteur et les droits voisins. Le projet de loi est prêt, chapeau à M. Dupuy. Quarante-six pays ont déjà adopté cette législation. Ici, les radiodiffuseurs s'y opposent. Et 80 p. cent de ces radiodiffuseurs sont une vingtaine de grosses entreprises.

« Mme Copps a déjà exprimé son nationalisme face aux États-Unis. Je suis confiant, elle est plutôt de l'aile gauche des libéraux, elle est plus proche de la petite entreprise que de la grosse. Mais il faudra aussi qu'elle convainque d'autres ministres. »

Sheila Copps : une passionnée.

Le directeur général de la Conférence canadienne des arts, Keith Kelly, est lui aussi plutôt confiant.

« Mme Copps a déjà identifié, hier, pendant un point de presse, des dossiers qu'elle compte défendre, dit-il. Elle s'est déclarée prête à se battre contre Mickey Kantor, le représentant américain du commerce international des États-Unis, qui menace le Canada de représailles dans le dossier des droits d'auteur et dans celui de *Sports Illustrated*, ou de la Country Music Television. Pour nous, c'est un miracle d'avoir quelqu'un comme ça. Elle a dit aussi qu'elle voulait plus d'argent pour Radio-Canada International. »

M. Kelly ne se fait pas d'illusions toutefois puisque Paul Martin reste toujours le ministre des Finances et que le gouvernement ne semble pas vouloir modifier sa position quant aux compressions budgétaires annoncées. Il ne croit pas par ailleurs que les déclarations récentes de Mme Copps au sujet de Radio-Canada et des autres organismes culturels doivent être interprétées au sens littéral. Mme Copps estimait que ces organismes d'État devraient promouvoir l'unité canadienne.

« Mme Copps a dit hier, tout de suite après sa nomination, qu'elle n'allait pas dicter la programmation de Radio-Canada, qu'elle ne ferait pas de pressions, mais que c'était par les arts et la culture que les Canadiens se font connaître les uns aux autres », dit M. Kelly.

Robert Gagnon, le président de l'Association des réalisateurs de Radio-Canada, est du même avis que Keith Kelly. Il ne croit pas qu'il faille prendre les déclarations de Mme Copps à la suite du référendum au Québec comme un énoncé de principe.

« C'était une déclaration à chaud à la suite de la bataille référendaire, dit-il. Mme Copps est une femme passionnée. » L'Association attend par ailleurs de mieux connaître les idées de Mme Copps en matière culturelle avant de se prononcer.

« Elle ne s'est pas souvent prononcée sur des sujets culturels, dit M. Gagnon. Je me souviens de l'avoir vue déguisée en *Robocop* pour l'émisson des Bleu Poudre, mais c'est tout. Attendons de voir ce qu'elle pense. Au moins, elle siège au comité des priorités. Avec M. Dupuy, on se sentait abandonné. »

... D'autres s'inquiètent de la fougue de Mme Copps

■ La réaction de Bruno Roy à la nomination de Sheila Copps au ministère du Patrimoine est réservée. Le président de l'Union des écrivains du Québec est étonné. « J'avoue que je ne la voyais pas là, dit-il, je ne l'associais pas à la culture. Mais c'est une femme passionnée qui croit en ses dossiers. Il ne faudrait pas, toutefois, qu'elle défende les dossiers culturels de la même manière qu'elle a défendu l'unité canadienne, c'est-à-dire d'une manière hystérique. Je me demande aussi si elle aura le recul nécessaire pour bien évaluer la culture québécoise dans le contexte canadien. Elle devra faire ses preuves. »

M. Roy s'inquiète par ailleurs pour le dossier du droit d'auteur. « Ça fait longtemps que ce dossier-là circule. On dirait qu'à chaque fois qu'il y a changement de ministre, tout est à recommencer. »

Son de cloche similaire du côté de Roger Frappier, producteur de cinéma et ancien président du défunt Institut québécois du cinéma. « La culture est une bien étrange chose, dit-il. Je ne sais pas ce que Sheila Copps fera de la culture. Je ne sais pas si elle est en mesure de comprendre la spécificité culturelle du Québec. Je ne sais même pas si elle croit qu'il existe une culture québécoise à côté de la culture canadienne ou si la ministre pense comme son patron.

« C'est une personne combative cependant, précise M. Frappier, mais si elle combat avec le mauvais cheval... Sa nomination ne me réjouit pas de prime abord. Si au moins elle commençait par changer le nom du ministère. « Patrimoine », que l'on a choisi pour traduire « Heritage » en anglais, ça ne correspond pas du tout ce qu'est la culture, ça ne va pas du tout avec la haute technologie et les communications. »

Sheila Copps veut sauver Radio-Canada International

d'après Canadian Press

■ La nouvelle ministre du Patrimoine et des Communications, Sheila Copps, s'est déjà donné comme priorité de restaurer le financement de Radio-Canada International.

« Nous pensons que RCI donne au Canada une voix forte au niveau international, une voix que nous ne devrions pas laisser mourir », a déclaré la ministre, hier après sa prestation de serment.

« J'ai déjà dit à Lloyd Axworthy (le nouveau ministre des Affaires extérieures) que nous devrions agir immédiatement. »

La nouvelle, il va de soi, a réjoui le milieu des communications et particulièrement les 120 employés de RCI à Montréal qui, en décembre, avaient reçu un avis de mise à pied — effective le 31 mars — à la suite de la décision de la Société Radio-Canada de couper les vivres à RCI. L'an dernier, le budget de la « voix du Canada » s'élevait à 16 millions, partagé également entre la SRC et le ministère des Affaires extérieures. Dans cette foulée, l'ancien ministre des Affaires extérieures, André Ouellet, avait aussi déclaré que son ministère n'avait « plus d'argent pour faire cela » et avait prestement envoyé la balle à Radio-Canada.

« Parlons de vif soulagement ! » a déclaré à *La Presse* Daniel Black, de la Coalition pour la restauration du financement intégral de RCI. « Nous sommes heureux que Mme Copps adopte la sémantique de la Coalition en parlant de la restauration du budget de RCI. Idéalement, nous aimerions revenir au niveau d'avant 1990, c'est-à-dire à un budget dépassant les 20 millions, ce qui permettrait à RCI de ramener à l'antenne ses services en japonais, en portuguais et, bien sûr, en allemand.

« Par contre, a poursuivi Black, nous sommes conscients qu'il y a des compressions dans l'ensemble des services publics — et particulièrement à Radio-Canada — et nous ne nous attendons pas à être arrosés avec un budget florissant. »

Même satisfaction à Ottawa. « Je suis pas mal sûr qu'ils vont avoir un plan pour sauver RCI », a dit Arnold Amber, le vice-président de la Canadian Media Guild, qui représente les employés de RCI en dehors du Québec.

RECOURS COLLECTIF
COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-06-000010-922

MARYSE CLAVEL, en son nom personnel et ès-qualité de représentante des autres membres du groupe visé par le présent recours collectif;
Demanderesse

c. **LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**
-et- **PRODUCTIONS MUSICALES DONALD K. DONALD INC.** *Défenderesses*
-ET- **METALLICA**
-et- **GUNS N'ROSES MISSOURI STORM INC.**
-et- **WILLIAM BRUCE BAILEY (AXL ROSE)** *Défendeurs en garantie*

AVIS AUX MEMBRES
(Articles 1025 et 1045 du Code de procédure civile)

À toute personne qui détenait un billet pour le spectacle produit et organisé par «Productions musicales Donald K. Donald Inc.» en date du samedi 8 août 1992, à 17 heures 30, au Stade du parc olympique de Montréal, et mettant en vedette les groupes musicaux GUNS N'ROSES et METALLICA, et qui a assisté audit spectacle.

PRENEZ AVIS que:
1. Suite à la convention de règlement intervenue entre les parties dans le présent recours collectif, jugement a été rendu le 19 janvier 1996 par l'honorable juge Gilles Hébert de la Cour supérieure, siégeant dans et pour le district judiciaire de Montréal, entérinant ledit règlement;

2. Après prélèvement du pourcentage dû au Fonds d'aide aux recours collectifs sur le reliquat, soit 127 318,18 $ (page 14 du jugement), le dispositif de ce jugement est le suivant:

LE TRIBUNAL:
ACCUEILLE la requête de Maryse Clavel;

ENTÉRINE la transaction intervenue pour la somme de 300 000 $;

ORDONNE qu'à même la somme de 300 000 $ détenue en fidéicommis par les procureurs de la Régie des Installations Olympiques et des Productions Donald K. Donald soient payées les sommes suivantes:

- Fonds d'aide aux recours collectifs	34 506,65 $
- Aux journaux concernés pour la publication du dispositif du jugement	5 526,00 $
- Me Nabil Kamel-Toueg	28 479,75 $
- La Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine	34 723,14 $
- Le Domaine Forget	11 574,38 $
- Le Centre d'Arts Orford	11 574,38 $
- L'Orchestre symphonique de Montréal	11 574,38 $
- Le Refuge des jeunes de Montréal	5 787,19 $
- Les Jeunes Sportifs d'Hochelaga-Maisonneuve	5 787,19 $
- Le Pavillon d'Éducation communautaire	5 787,19 $
- Le Fonds de soutien des maisons d'hébergement jeunesse	5 787,19 $
- Leave Out Violence	5 787,19 $
- Le Réseau Enfants Retour Canada	5 787,19 $

ACCORDE à Maryse Clavel le privilège de procéder à la remise des chèques, avec une copie du présent jugement, à chacun des dix organismes concernés, si elle le désire.
Le tout sans frais.

3. Les organismes à but non lucratif visés par le présent jugement seront avisés individuellement des modalités d'exécution de cette décision.

MONTRÉAL, le 26 janvier 1996

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE:
NABIL KAMEL-TOUEG, avocat
(Beauregard, Ferland)

Où Brunch ce week-end

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE: Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvrirons. Brunch gourmand de 11h à 15h, 17,50$ /pers. 467-4477.

LE CENTAURE: Tous les dimanches, vous avez rendez-vous avec les courses de chevaux et la bonne bouffe... en plus d'avoir une vue imprenable sur la piste. Brunch servi de 11 h 30 à 14 h 30. Adultes: 15,95 $ Enfants de 6 à 12 ans: 7,95 $. À l'Hippodrome de Montréal. Réservations: 739-2741.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h. 9,75 $; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22,75 $. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25,50 $. 856-7787.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228, du Québec 1 (800) 667-5961

Amir — Fine cuisine du Moyen-Orient

12e ANNIVERSAIRE prix de 1983

UNE CUISINE SANTÉ NON SEULEMENT SAVOUREUSE MAIS AUSSI MERVEILLEUSE

2020 RUE UNIVERSITY* 845-4030
6666 RUE SHERBROOKE OUEST** 251-8799

ASSIETTE DE POULET SHISH TAOUK
ou ASSIETTE DE BOEUF SHAWARWA
ou ASSIETTE DE 2 SOUVLAKIS
SERVIE AVEC RIZ ET SALADE
ou ASSIETTE VÉGÉTARIENNE

3,99$

APPORTEZ VOTRE VIN

* Heures d'ouverture seulement
** 7 jours sur 7, de 11 h à 23 h

Offre valable seulement dans ces 2 restaurants Amir.

2234516

Sam the Record Man®
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

SAISON FROIDE ? SUCCÈS CHAUDS ! PRIX SUPER !!

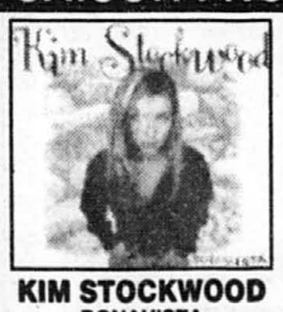

KIM STOCKWOOD «BONAVISTA»
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

DEAD MAN WALKING BANDE SONORE ORIGINALE
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

BUSH X «SIXTEEN STONE»
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 12.99

CLUB CUTZ VOL. 7 INCL. «SHUT UP» (ET «SLEEP WITH ME»)
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

VICTOR
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

JOAN OSBORNE «RELISH»
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 12.99

LENNY KRAVITZ «CIRCUS»
THÉÂTRE ST-DENIS 5 FÉVRIER
CASS. 9.99 C.D. 12.99

GROOVE THEORY
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

R. KELLY
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

ISABELLE BOULAY «FALLAIT PAS»
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

JOHN HIATT «WALK ON»
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 12.99

NOT FADE AWAY (REMEMBERING BUDDY HOLLY)
CHEZ SAM SEULEMENT CASS. 9.99 C.D. 13.99

Les 12 articles sont en vente au prix marqué OU MOINS chez tous les Sam The Record Man de Montréal les vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 janvier. UN DE CHAQUE PAR CLIENT.

HEURES D'OUVERTURE
Lun. et mar. : 9 h à 18 h Sam. : 9 h à 17 h
Mer. à ven. : 9 h à 21 h Dim. : 11 h à 17 h

CERTAINS MAGASINS SAM THE RECORD MAN POURRAIENT AFFICHER DES PRIX PLUS BAS EN RAISON DES PRIX COURANTS DÉJÀ RÉDUITS.

399, rue SAINTE-CATHERINE OUEST Métro P.-D.-A.
PLACE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON (LaSALLE)
CENTRE COMMERCIAL BEACONSFIELD / CENTRE ROCKLAND

Interac — Paiement Direct

V2332867

Notre célèbre rosbif a un rival à Montréal : notre bifteck d'entrecôte

NOTRE BIFTECK D'ENTRECÔTE

NOTRE TABLE DE CRUDITÉS

NOTRE PRIX 9,95 $ TOUS LES SOIRS TANT QU'IL Y EN A

Chez la Mère TUCKER

Rosbif · Fruits de Mer · Grillades

CENTRE-VILLE : 1175, place du Frère André 866-5525
ST-LAURENT : 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092
(à 5 min. de Décarie, sortie Hickmore)

SPECTACLES

Salles de répertoire

IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRICA LE SERENGETI
Vieux-Port de Montréal : 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h, 23 h ; 10 h 15, 21 h (version anglaise). On peut vérifier l'horaire des représentations en téléphonant à 496-IMAX.
KICKING & SCREAMING
Cinéma du Parc (3) : 15 h, 19 h 15, 23 h 30.
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR
Cinéma Parallèle : 19 h 00 et 21 h 30.
THE POSTMAN (1)
Cinéma du Parc : 14 h 30.
MY DINNER WITH ANDRÉ (1)
Cinéma du Parc : 16 h 45.
ONCE WERE WARRIORS (1)
Cinéma du Parc : 19 h 15.
LA HAINE (1)
Cinéma du Parc : 21 h 30.
LEGEND OF THE OVERFIEND (1)
Cinéma du Parc : 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, 23 h 45.
TEMPTATION OF A MONK (2)
Cinéma du Parc : 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
RECKLESS
Cinéma du Parc : 17 h, 21 h 30.
LE CHEMIN BRUT DE LISETTE ET ROMAIN (1).
Cinéma ONF : 18 h 30.
MANUFACTURING CONSENT : NOAM CHOMSKY AND THE MEDIA (1).
Cinéma ONF : 20 h 30.
THE TIBETAN BOOK OF THE DEAD (2).
Cinéma ONF : 18 h 45.
MEMOIRE D'UNE AUTRE VIE / APRÈS LA VIE (2).
Cinéma ONF : 20 h 45.
THE ADVENTURES OF PRISCILLA, QUEEN OF THE DESERT.
Cinéma Impérial : 19 h.
THELMA AND LOUISE
Cinéma Impérial : 21 h 30.
THE BOY WITH GREEN HAIR
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.
THE SERVANT
Conservatoire d'art cinématographique : 21 h.
LE CONFESSIONNAL
Collège Edouard-Montpetit, 180, de Gentilly E. Longueuil, salle C-30 : 20 h.

Danse

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
La La La Human Steps, 2, création d'Édouard Lock : 20 h 30.
AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier)
Sous des ciels troublés, chorégraphie de Tassy Teekman. Présentation de Danse-Cité : 20 h.

Musique

UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall)
Ensemble de Jazz de McGill : 20 h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique)
Le Nozze di Figaro (Mozart). Atelier d'opéra. Mise en scène : Nathalie Deschamps. Dir. musicale : Louise-Andrée Baril : 19 h 30.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau, 300 e., de Maisonneuve)
Cyrano de Bergerac, d'Edmond Rostand. Mise en scène d'Alice Ronfard. Avec Guy Nadon. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 21 h.
THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Drôle de couple, de Neil Simon. Mise en scène de Monique Duceppe. Trad. de Benoit Girard. Avec Luc Guérin, Marcel Leboeuf, Yvan Benoit, Jean-Pierre Chatrand, Jean Deschênes, Maude Guérin, Esther Lewis et Guy Mignault. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Cantatrice chauve et *La Leçon*, d'Eugène Ionesco. Mise en scène de Daniel Roussel. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 21 h ; dim., 15 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins e.)
La compagnie des hommes, de Edward Bond. Trad. de Michelle Allen. Mise en scène de Lorraine Pintal : 20 h.
THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papineau)
Addolorata, de Marco Micone. Mise en scène de Olivier Reichenbach. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.
NCT - SALLE FRED-BARRY (4353, Ste-Catherine e.)
Les Grâces et les épouvantails ou La pilule verte, de Stanislas Ignacy Witkiewicz. Mise en scène de Chantal Labrecque. Du mar. au sam., 20 h 30.
SALLE DU GESÙ (1200, Bleury)
L'Antichambre, de Jean-Claude Brisville. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.
ESPACE GO (4890, St-Laurent)
Variations sur le canard, de David Mamet. Texte français de Normand Canac-Marquis. Mise en scène de Fernand Rainville. Avec Pierre Collin et Jacques Godin. Du mar. au sam., 20 h.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Conte pour l'oeil avide, de Carole Nadeau. Mise en scène de René Edgard Gilbert. Avec Yves Bourque, Jacinthe Chaussé, Luc Morissette et Elyzabeth Walling. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.
THÉÂTRE ST-DENIS
Demain matin, Montréal m'attend, de Michel Tremblay et François Dompierre. Mise en scène de Denise Filiatrault : 20 h.
CENTAUR (453, St-François-Xavier)
Antony and Cleopatra, de William Shakespeare. Du mar. au sam., 20 h ; mat., sam., 14 h ; dim., 14 h.

Pour Enfants

THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (1650, Marie-Anne e.)
Contes pour le Nouvel An chinois. Dim., 14 h.

Variétés

PLACE DES ARTS (cinquième salle)
Ligue nationale d'improvisation. Rouge vs Jaune : 23 h 30.
THÉÂTRE ST-DENIS 2
Daniel Lemire : 20 h.
LE PIERROT (114, St-Paul e.)
Dany Pouliot et Réjean Audet : 20 h.
LES DEUX PIERROTS (104 St-Paul e.)
Les groupes Yello Mollo et Bandit Bandit : 20 h.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert)
Dominica : 21 h 30.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Bande à part (Viau, Johnson, Gagnon).
QUAI DES BRUMES (4481, Ste-Denis)
Marie-Claude de Chevigny : dès 21 h.
L'ÉCUME DES JOURS (4123A, St-Denis)
Billy Craig Blues Band : dès 21 h.
L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis)
J.D. Slim : dès 21 h.
NUITS MAGIQUES (22, St-Paul e.)
Willy Ray et les Classics : dès 21 h.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
Christian Malette, François Blouin, Billy Bouffard, Maxime Saint-Pierre, Margaret Steilich, Magella Cormier, Éric Auclair, François Cybil, Jean Laplante et André Verreault : dès 21 h.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Jim Zeller Blues band : 22 h 30.
LA BOITE À MARIUS (5885, Papineau)
Serge Lachapelle et Denis Deguire : dès 21 h.
LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis)
Strangely Dandelion, Rock progressif anglophone : 21 h 30.
L'BAROUF (4171, St-Denis)
Gypsy Life : dès 21 h.
VOLTAIRE (11, Prince-Arthur o.)
Lady's Night : dès 21 h.
CLEO'S (4062, St-Laurent)
Quatuor Alec Walkington : dès 21 h.
PUB ST-PAUL (124 St-Paul e.)
Lik'Wid : dès 21 h.
ATELIER À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)
Pierre Calvé : 20 h 45.
SALLE MAURICE-SAVARIA DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU GRAND-COTEAU (2020, Borduas Ste-Julie)
Jicf Lauzon : 20 h.

En bref

MADONNA ET EVA

■ Madonna qui, selon le président argentin Carlos Menem, n'est pas la personne qui convient pour le rôle d'Eva Peron, a déclaré dans une interview à un magazine qu'elle était capable d'avoir de la sympathie pour l'ancienne première dame d'Argentine. « Plusieurs personnes voient en Eva Peron une sainte ou une incarnation de Satan. Ça signifie que je peux sans aucun doute m'identifier à elle », déclare-t-elle. « Je ne serai pas scandaleuse. Je n'ai jamais eu l'intention de l'insulter ou d'insulter le peuple argentin. »

QUI SERA SAMSON ?

■ Liz Hurley va prochainement interpréter au cinéma le rôle de Dalila. On ignore encore qui sera Samson. Il semble que son volage compagnon, Hugh Grant, n'ait pas le tour de biceps suffisant pour interpréter celui à qui Dalila coupe sa toison pour le priver de sa force. Au générique figureront également Dennis Hopper et Diana Rigg.

JOANNA ET LE COCHON

■ L'ancienne héroïne de *Chapeau melon et Bottes de cuir* , Joanna Lumley, s'est rendue au parlement en taxi et avec un cochon, pour protester contre les conditions de transport du bétail vivant. Ledit cochon n'était autre que Babe, truie star du film du même nom. Babe et Joanna sont désormais une paire d'amies : la première a passé une journée chez la seconde, « nous avons cuisiné ensemble, elle a léché la cuillère », a raconté Joanna Lumley.

GEORGE ET LE ZOO

■ George Michael a été détrôné du hit-parade anglais par un groupe britannique quasiment inconnu, Babylon Zoo, dont le single *Spaceman* a été vendu à plus de 250 000 exemplaires, un record, lors de la semaine de son lancement. Cette chanson a été choisie par le fabricant de jeans Levis pour sa dernière publicité, ce qui lui a assuré une promotion nationale.

« SALES MÔMES » !

■ Les turbulents garçons d'Oasis ont raflé les prix à la distribution annuelle des Brat Music Awards organisée pour les « sales mômes » par l'hebdomadaire *New Musical Express*, une institution de la presse rock : meilleur groupe, meilleur album et meilleure performance scénique.

FIN DE MATCH!

Disney's HISTOIRE de JOUETS
PIXAR
INTERNET: www.toystory.com
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
CENTRE-VILLE 849-FILM 2001 Université metro McGill
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau
LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes Prairies
CHATEAUGUAY 691-2463 240 St-Jean Baptiste
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 115 Notre-Dame (angle Iberville)
STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Thérèse
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord
MAISON DU CINEMA 566-8782 63 King O. Sherbrooke
GRANBY 776-6908 Fleur de Lys
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol
ST-JEAN 347-2037 Boite à Films
SHAWINIGAN 539-6700 Cinema Biermans
TROIS-RIVIERES 373-1001 Imperial
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare
LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire

"LEAVING LAS VEGAS EST L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE"
Kevin Thomas, THE LOS ANGELES TIMES
Gene Siskel & Roger Ebert, SISKEL & EBERT
David Ansen, NEWSWEEK
David Denby, NEW YORK MAGAZINE
Joel Siegel, GOOD MORNING AMERICA
Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES
Peter Travers, ROLLING STONE
Leonard Maltin, ENTERTAINMENT TONIGHT
Martin Grove, CNN SHOWBIZ TODAY
John Anderson & Jack Mathews, NEWSDAY
Graham Fuller, INTERVIEW
David Elliott, THE SAN DIEGO UNION TRIBUNE
Mick LaSalle, Peter Stack & Edward Guthmann, SAN FRANCISCO CHRONICLE
Joe Baltake, THE SACRAMENTO BEE
Terry Lawson, DETROIT FREE PRESS
Bob Denerstein, ROCKY MOUNTAIN NEWS
GAGNANT GOLDEN GLOBE DU MEILLEUR ACTEUR - Nicolas Cage
GAGNANT MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE NEW YORK FILM CRITICS CIRCLE LOS ANGELES FILM CRITICS ASSOCIATION
GAGNANT MEILLEUR ACTEUR NICOLAS CAGE
NATIONAL SOCIETY OF FILM CRITICS AWARDS NEW YORK FILM CRITICS CIRCLE • LOS ANGELES FILM CRITICS ASSOCIATION BOSTON SOCIETY OF FILM CRITICS • NATIONAL BOARD OF REVIEW
16 ANS+
GAGNANT MEILLEURE ACTRICE • ELISABETH SHUE
NATIONAL SOCIETY OF FILM CRITICS AWARDS • LOS ANGELES FILM CRITICS ASSOCIATION
GAGNANT MEILLEUR RÉALISATEUR • MIKE FIGGIS
NATIONAL SOCIETY OF FILM CRITICS AWARDS • LOS ANGELES FILM CRITICS ASSOCIATION
NICOLAS CAGE ELISABETH SHUE
LEAVING LAS VEGAS
UNE HISTOIRE D'AMOUR
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

RICK MORANIS TOM ARNOLD
UNE COMÉDIE POUR L'ENFANT EN CHACUN DE NOUS.
BIG BULLY
JAMES G. ROBINSON PRESENTS A MORGAN CREEK PRODUCTION IN ASSOCIATION WITH LEE RICH PRODUCTIONS
A FILM BY STEVE MINER RICK MORANIS TOM ARNOLD "BIG BULLY" JULIANNE PHILLIPS CAROL KANE
JEFFREY TAMBOR DON KNOTTS DAVID NEWMAN MARSHALL HARVEY IAN THOMAS
DARYN OKADA GARY BARBER MARK STEVEN JOHNSON
LEE RICH GARY FOSTER STEVE MINER
MAINTENANT À L'AFFICHE
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau
LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes Prairies
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare

LAZENNEC PRÉSENTE
FABRICE LUCHINI
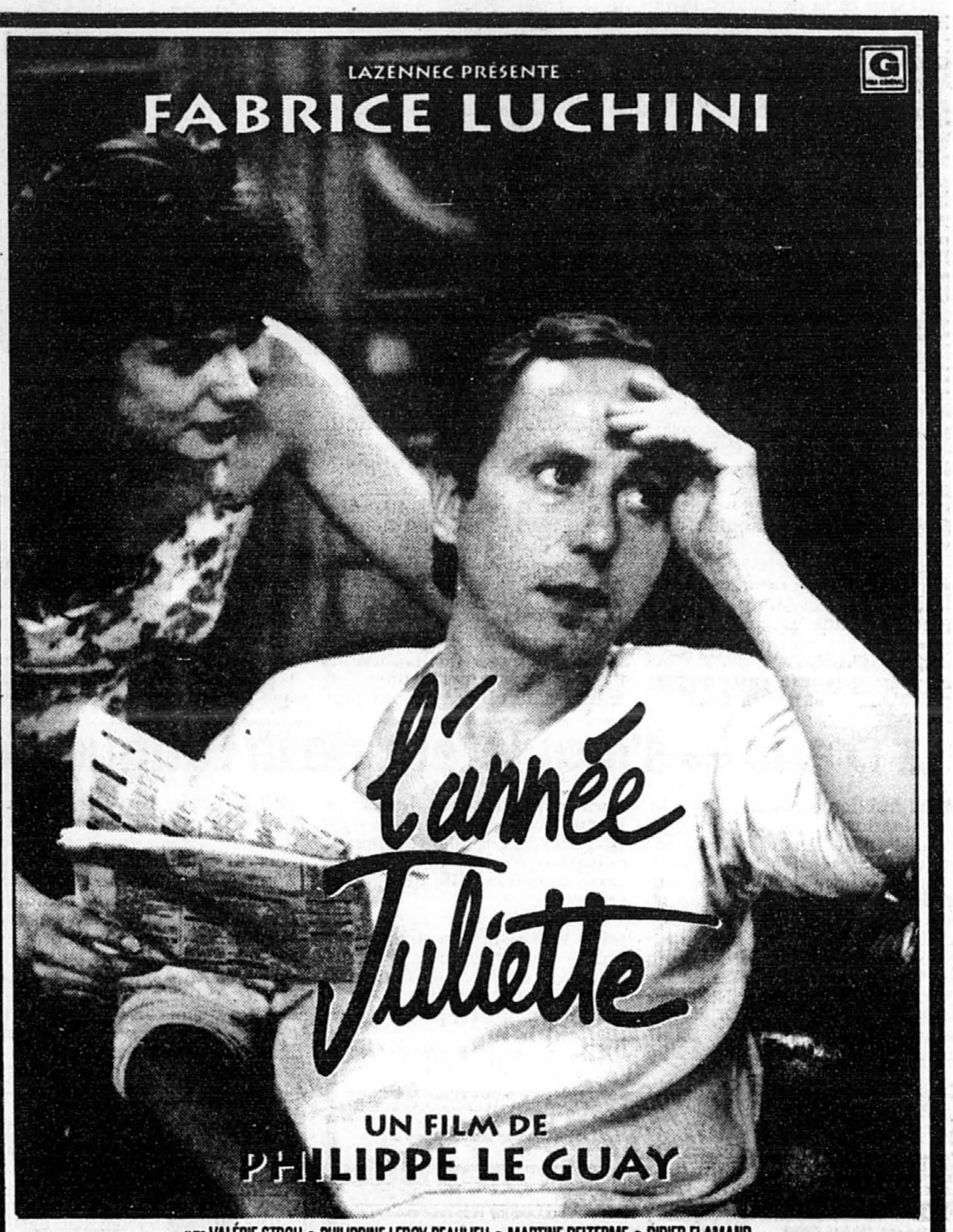
L'année Juliette
UN FILM DE PHILIPPE LE GUAY
AVEC VALÉRIE STROH • PHILIPPINE LEROY BEAULIEU • MARTINE DELTERME • DIDIER FLAMAND
SCÉNARIO DE PHILIPPE LE GUAY JEAN-LOUIS RICHARD AVEC LA COLLABORATION DE BRIGITTE ROUAN IMAGE PIERRE NOVION SON FRANÇOIS WALEDISCH
DÉCORS JIMMY VANSTEENKISTE MONTAGE DENISE DE CASABIANCA MIXAGE LAURENT DREYER DIRECTEUR DE PRODUCTION XAVIER AMBLARD
PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ ALAIN ROCCA PRODUCTEURS ASSOCIÉS ADELINE LECALLIER ET CHRISTOPHE ROSSIGNON PRODUIT PAR LES PRODUCTIONS LAZENNEC
EN COPRODUCTION AVEC FRANCE 2 CINEMA et GLEM FILMS AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ ET DE COFIMAGE 4
CFP DISTRIBUTION
MAINTENANT À L'AFFICHE!
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.

"DEUX FOIS BRAVO!" - SISKEL & EBERT
"UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE! Richard Dreyfuss est étourdissant!" - Marilyn Beck, CHICAGO TRIBUNE SYNDICATE
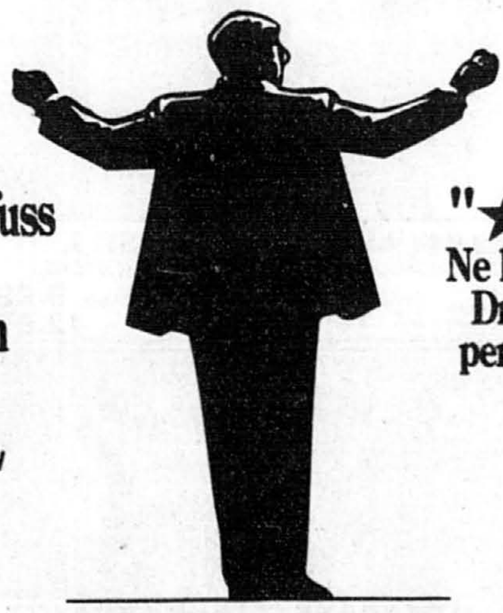
"Richard Dreyfuss prend une sérieuse option sur l'Oscar!" - Jeff Craig, SIXTY SECOND PREVIEW
"★★★★! Ne le manquez pas! Dreyfuss livre une performance digne d'un Oscar!" - Paul Wunder, WBAI RADIO
Richard Dreyfuss
L'Opus de M. Holland
v.f. de: HOLLAND'S OPUS
BUENA VISTA PICTURES DISTRIBUTION INC
Oscar is the registered trademark and service mark of the Academy Of Motion Picture Arts And Sciences.
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman
VERSAILLES 353-7680 Place Versailles
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau
CARREFOUR 565-0366 de l'Estrie, SHERBROOKE
DAUPHIN 849-FILM 2396 Beaubien est
STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Therese
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 115 Notre-Dame (angle Iberville)
JOLIETTE 752-0366 Cinema du Carrefour
ST-BASILE 441-7952 267 boul. Laurier
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol
SOREL-TRACY 743-3214 St-Laurent
TROIS-RIVIERES 373-1001 Imperial
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus
DORVAL 631-8586 260 Ave. Dorval
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau
LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes Prairies
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare
STE-ADELE 229-7655 Cinema Pine

En bref

LANCTÔT ÉDITEUR

■ Jacques Lanctôt, qui a récemment quitté le groupe Sogides, a créé sa propre maison : Lanctôt éditeur. Au cours des premiers mois, il entend publier sept titres. Parmi ses projets d'édition figurent notamment un recueil de chansons de Michel Rivard et un roman de Claude Jasmin. La nouvelle maison d'édition a bénéficié d'une subvention de 50 000 $ de la Société de développement industriel.

RUE JULIETTE-BÉLIVEAU

■ Une rue de Montréal portera le nom de Juliette Béliveau. Il s'agira d'une voie longeant la Place de la Paix, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique, en face du Monument-National. « La Ville rend hommage à une comédienne issue de la colonie artistique du quartier », souligne Pierre Goyer, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de l'urbanisme. La comédienne, décédée en 1975, a fait carrière pendant une soixantaine d'années. Elle a joué dans plusieurs téléromans : *La pension Velder, Les belles histoires des pays d'en haut, Le pain du jour* et *Filles d'Ève*.

DANIEL GUÉRARD : INFARCTUS

■ L'animateur de radio Daniel Guérard a été hospitalisé à Montréal. Âgé d'une cinquantaine d'années, il a fait un infarctus dans la nuit de mardi à mercredi. Son état étant considéré comme grave, il a été conduit aux soins intensifs de l'unité coronarienne de l'hôpital Saint-Luc.

HONNEUR À WOODY ALLEN

■ Le réalisateur Woody Allen sera honoré lors d'un banquet le 2 mars. La Guilde des réalisateurs d'Amérique l'a désigné comme lauréat pour sa récompense la plus prestigieuse, le prix D.W. Griffith. Parmi les précédents réalisateurs récompensés, on retrouve Frank Capra, John Ford, Cecil B. De Mille, John Huston, Robert Altman et Orson Welles. Allen, qui est âgé de 60 ans, avait préféré jouer de la clarinette en 1978 plutôt que d'assister à la cérémonie de remise des Oscars, au cours de laquelle il devait être récompensé pour son film *Annie Hall*. Cette fois, il devrait être présent, le banquet ayant lieu à Manhattan.

BONNIE ET LES FILLES

■ Bonnie Raitt, Marty Stuart, Richie Sambora et Kim Wilson se sont produits à un concert de charité, dont les bénéfices — 140 000 $ — sont allés au programme « Bonnie Raitt Boys and Girls Clubs » destiné à aider les jeunes, particulièrement les filles, à bénéficier d'un enseignement musical.

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS
ÉCRAN GÉANT! ◆ QUALITÉ DU SON!
4,99$ EN MATINÉE TOUS LES JOURS
Représentations avant 18h00
HORAIRES du 26 JANVIER au 1 FÉVRIER 1996 ● INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN 480 Ste-Catherine o. 866-3856
NIXON V.F. (G)* 4:30-8:20
APPRENTIS CHEVALIERS (G)* 12:00-2:00
OEIL POUR OEIL (13+)* 2:05-4:15-7:05-9:15 jeu 2:05-4:15-9:15
BIO-DOME V.F. (G)* 12:05
GEORGIA V.F. (13+)* 12:10-2:35-5:00-7:20-9:40
L'ANNEE JULIETTE (G)* 12:15-2:25-4:40-7:15-9:45
MME BUTTERFLY (G)* 12:30-3:20-7:00-9:50
L'OPUS DE M.HOLLAND (G)* 12:40-3:30-6:45-9:55
LES ANGES GARDIENS (13+)* 12:35-3:00-5:15-7:35-10:00

CENTRE EATON 705 Ste-Catherine o. 985-5730
GEORGIA (13+)* 1:00-4:05-7:00-9:30 COUCHE-TARD sam 12:10
EYE FOR AN EYE (13+)* 12:50-3:00-5:15-7:35-9:50 - COUCHE-TARD sam 12:05
TOY STORY (G)* 12:30-2:40-5:00-7:10-9:15 sam 12:30-2:40-5:00-7:10 COUCHE-TARD sam 11:15
WHITE SQUALL (SPECIAL) (SAC) * sam 9:00
SABRINA (G)* 1:10-4:15-7:05-9:40 COUCHE-TARD sam 12:15
BIG BULLY (G)* 12:35-2:50-5:05-7:15-9:20 COUCHE-TARD sam 11:20
NIXON (G)* 2:45-8:30
BIO-DOME (G)* 12:40-6:30 COUCHE-TARD sam 12:00

LOEWS 954 Ste-Catherine o. 861-7437
MR.HOLLAND'S OPUS (G)* 12:25-3:45-6:45-9:45 - COUCHE-TARD ven,sam 12:25
MARGARET'S MUSEUM (13+)* 1:10-4:20-7:20-9:50 - COUCHE-TARD ven,sam 12:10
LEAVING LAS VEGAS (16+)* 1:25-4:00-7:00-9:30 - COUCHE-TARD ven,sam 11:50
HEAT (16+)* 12:45-4:15-8:00 COUCHE-TARD ven,sam 11:15
GOLDENEYE (13+)* 1:30-4:05-6:55-9:40 COUCHE-TARD ven,sam 12:20 mer 1:30-4:05-9:40

PALACE 6 698 Ste-Catherine o. 866-6991
2$ MATINEES (avant 18h00)
2,50$ EN SOIREE
GET SHORTY (13+)* 1:45-4:10-7:20-9:45 COUCHE-TARD sam 12:00 jeu 1:45-4:10-9:45
TO DIE FOR (13+)* 1:50-4:00-7:15-9:20 COUCHE-TARD sam 11:20
MONEY TRAIN (13+)* 1:30-3:45-7:25-9:50 COUCHE-TARD sam 12:10
ASSASSINS (13+)* 1:40-4:20-7:00-9:40 COUCHE-TARD sam 12:15
VAMPIRE IN BROOKLYN (16+)* 2:00-4:30-7:10-9:30 - COUCHE-TARD sam 11:50
JADE (16+)* 1:35-3:50-7:05-9:05 COUCHE-TARD sam 11:15

DORVAL 260 av. Dorval 631-8586
4,99$ Tous les jours sauf le mardi 2,50$
MR.HOLLAND'S OPUS (G)* 6:45-9:50 sam,dim 2:00-6:45-9:50
12 MONKEYS (13+)* 7:05-9:45 sam,dim 2:05-7:05-9:45

2$ Matinees (avant 18h00) 2,50$ en soiree
GET SHORTY (13+)* 7:15-9:30 sam,dim 2:15-7:15-9:30
MONEY TRAIN (13+)* 7:20-9:35 sam,dim 2:20-7:20-9:35

GREENFIELD PARK 519 boul. Taschereau 671-6129
2$ MATINEES (avant 18h00)
2,50$ EN SOIREE
GET SHORTY (13+) 7:20-9:30 sam,dim 2:00-7:20-9:30
MONEY TRAIN (13+) 7:05-9:10 sam,dim 2:15-7:05-9:10
JADE V.F (16+) 7:40-9:45 sam,dim 2:30-7:40-9:45

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095
TOM AND HUCK (G)* sam,dim,mar 2:30-4:35
GRUMPIER OLD MEN (G)* 7:20-9:45
BIO-DOME (G)* 7:10-9:45 sam,dim,mar 2:35-4:50-7:10-9:45
EYE FOR AN EYE (13+)* 7:10-9:30 sam,dim,mar 1:30-4:00-7:10-9:30
MR.HOLLAND'S OPUS (G)* 6:50-9:50 sam,dim,mar 1:00-3:55-6:50-9:50
TOY STORY (G)* 6:45-9:10 dim,mar 2:00-4:15-6:45-9:10 sam 2:00-4:15-6:45
WHITE SQUALL (SPECIAL) (SAC) * sam 9:10
BIG BULLY (G)* 7:00-9:05 sam,dim,mar 1:55-4:20-7:00-9:05
LEAVING LAS VEGAS (16+)* 7:05-9:35 sam,dim,mar 1:50-4:25-7:05-9:35
HEAT (16+)* 9:00 sam,dim,mar 2:05-5:30-9:00

J.F.P.8-GREENFIELD PK 999 boul. Taschereau 672-2229
HISTOIRE DE JOUETS (G)* 12:45-2:45-4:45-7:10-9:10 lun,jeu 7:10-9:10 sam 12:45-2:45-4:45-7:10
WHITE SQUALL (SPECIAL) (SAC) * sam 9:00
L'OPUS DE M.HOLLAND (G)* 1:00-3:45-6:45-9:45 lun,jeu 6:45-9:45
OEIL POUR OEIL (13+)* 12:30-2:50-4:55-7:05-9:20 lun,jeu 7:05-9:20
BIO-DOME V.F. (G)* 1:15-7:00 lun,jeu 7:00
HEAT (16+)* 3:10-8:45 lun,jeu 8:45
BIO-DOME (G)* 12:40-4:20-7:40-9:40 lun,jeu 7:40-9:40
MR.HOLLAND'S OPUS (G)* 12:50-3:50-6:50-9:50 lun,jeu 6:50-9:50
BIG BULLY (G)* 1:10-3:15-5:10-7:15-9:15 lun,jeu 7:15-9:15
APPRENTIS CHEVALIERS (G)* ven,sam,dim,mar,mer 12:35-2:30
EYE FOR AN EYE (13+)* 3:00-5:15-7:20-9:30 lun,jeu 7:20-9:30

LAVAL 1600 boul. Le Corbusier 688-7776
LE COBAYE 2 (13+)* 12:30-4:20-7:20-9:20 COUCHE-TARD sam 11:40
MR.HOLLAND'S OPUS (G)* 12:20-3:30-6:35-9:30 - COUCHE-TARD sam 12:10
BIO-DOME V.F. (G)* 7:10-9:10 sam,dim 12:40-2:45-4:40-7:10-9:10 COUCHE-TARD sam 11:20 lun 9:10
NIXON V.F. (G)* 4:15-8:00
L'OPUS DE M.HOLLAND (G)* 12:25-3:25-6:40-9:35 - COUCHE-TARD sam 12:15
SABRINA V.F. (G)* 6:45-9:15 sam,dim 1:00-4:00-6:45-9:15 COUCHE-TARD sam 12:00
APPRENTIS CHEVALIERS (G)* 12:10-2:30
HEAT (16+)* 1:10-4:40-8:15 COUCHE-TARD sam 11:30
HISTOIRE DE JOUETS (G)* 12:15-2:20-4:30-6:55-9:00 sam 12:15-2:20-4:30-6:55
WHITE SQUALL (SPECIAL) (SAC) * sam 9:00
BIG BULLY (G)* 7:00-9:30 sam,dim 12:30-2:40-4:40-7:00-9:30
OEIL POUR OEIL (13+)* 12:45-3:00-5:05-7:15-9:25 - COUCHE-TARD sam 11:35
TOM AND HUCK (G)* sam,dim 12:20-2:30-4:35
BIO-DOME (G)* 7:10-9:10
EYE FOR AN EYE (13+)* 1:05-4:10-7:05-9:20 COUCHE-TARD sam 11:50

CINEMA ANGRIGNON 7077 boul. Newman 366-2463
LE COBAYE 2 (13+)* 1:20-7:20 lun,jeu 7:20
BIO-DOME V.F. (G)* 4:00-9:25 lun,jeu 9:25
FATHER OF THE BRIDE PART II (G)* 12:15-4:30-7:40-10:00 lun,jeu 7:40-10:00
APPRENTIS CHEVALIERS (G)* ven,sam,dim,mar,mer 12:00-2:30
OEIL POUR OEIL (13+)* 2:00-4:35-7:10-9:35 lun,jeu 7:10-9:35
HISTOIRE DE JOUETS (G)* 12:20-2:15-4:20-7:15-9:20 lun,jeu 7:15-9:20
HEAT (16+)* 2:00-5:20-9:00 lun,jeu 9:00
EYE FOR AN EYE (13+)* 2:10-4:40-7:30-9:50 lun,jeu 7:30-9:50
L'OPUS DE M.HOLLAND (G)* 12:45-3:45-6:45-9:45 lun,jeu 6:45-9:45
BIG BULLY (G)* 1:50-4:10-7:00-9:30 lun,jeu 7:00-9:30
BIO-DOME (G)* 1:00-5:10-7:25-9:40 lun,jeu 7:25-9:40
BALTO (G)* ven,sam,dim,mar,mer 3:15
MR.HOLLAND'S OPUS (G)* 12:50-3:50-6:50-9:50 lun,jeu 6:50-9:50

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
L'OPUS DE M.HOLLAND (G)* 12:25-3:25-6:45-9:45 lun,jeu 6:45-9:45
SCREAMERS (13+)* 12:30-4:45-7:20-9:40 lun,jeu 7:20-9:40
LE COBAYE 2 (13+)* 1:00-3:00-7:25-9:30 lun,jeu 7:25-9:30
BED OF ROSES (SAC) * 2:10-4:15-7:00-9:15 lun,jeu 7:00-9:15
APPRENTIS CHEVALIERS (G)* ven,sam,dim,mar,mer 12:10-2:45-5:00
OEIL POUR OEIL (13+)* 2:25-4:40-7:15-9:20 lun,jeu 7:15-9:20
BIO-DOME V.F. (G)* ven,sam,dim,mar,mer 12:00-2:40
12 MONKEYS (13+)* 12:05-4:35-7:10-9:50 lun,jeu 7:10-9:50

VOTRE RATE NE VOUS LE PARDONNERA JAMAIS !
"CHRISTIAN CLAVIER est un génie comique. Il forme un excellent duo avec DEPARDIEU... Le film est un ravissement."
- Guylaine Tremblay, FLASH TQS
13 ANS+
DEPARDIEU CLAVIER
LES ANGES GARDIENS
UNE COMÉDIE DE JEAN-MARIE POIRÉ (Les Visiteurs)
PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856 ★
DAUPHIN 2396 Beaubien est 849-FILM ★

DIEU EN AVAIT FAIT UN SIMPLE, LA SCIENCE EN FIT UN DIEU. AUJOURD'HUI, L'HEURE DE LA VENGEANCE SONNE
LE COBAYE 2
13 ANS+
AU-DELÀ DE TOUTES RÉALITÉS VIRTUELLES
V.F. THE LAWNMOWER MAN 2
TRAME SONORE DISPONIBLE SUR VARESE SARABANDE COMPACT DISC
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
CARREFOUR 565-0366 de l'Estrie, SHERBROOKE ★
CENTRE-VILLE 849-FILM 2001 Université metro McGill ★
CHATEAUGUAY 691-2463 240 St-Jean Baptiste ★
JOLIETTE 752-0366 Cinema du Carrefour ★
STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Thérèse ★
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau ★
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol ★
ST-HYACINTHE 773-9492 Le Paris ★
REX ST-JEROME 438-0133 327 St-Georges ★
VALLEYFIELD 371-1003 De Paris ★
SOREL-TRACY 743-3234 St-Laurent ★
SHAWINIGAN 539-6700 Cinema Biermans ★
TROIS-RIVIERES 373-1001 Imperial ★

HARRISON FORD
JULIA ORMOND
"DEUX FOIS BRAVO avec beaucoup d'enthousiasme pour la merveilleuse histoire d'amour de Sabrina"
SISKEL & EBERT
Sabrina
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
CENTRE-VILLE 849-FILM 2001 Université metro McGill ★
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O. ★
COTE-DES-NEIGES 849-FILM 6700 Côte-des-Neiges ★
LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire ★

APPRENTIS CHEVALIERS
un film de ROBERT TINNELL
avec JOHNNY MORINA MALCOLM McDOWELL et RENÉ SIMARD
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★

BIO-DOME
VERSION FRANÇAISE
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
VALLEYFIELD 371-1003 De Paris ✓
JOLIETTE 752-0366 Cinema du Carrefour ✓
CHATEAUGUAY 691-2463 240 St-Jean Baptiste ✓
REX ST-JEROME 438-0133 327 St-Georges ✓
SOREL-TRACY 743-3234 St-Laurent ✓
GRANBY 776-6908 Fleur de Lys ★
En anglais aux cinémas suivants:
CENTRE EATON - ANGRIGNON - CENTRE LAVAL
FAMOUS PLAYERS 8 (Pointe-Claire) - LACORDAIRE 11
FAMOUS PLAYERS 8 (Greenfield Park) et CÔTE-DES-NEIGES

Que faire quand la justice échoue?
"OEIL POUR OEIL: un thriller urbain d'une efficacité implacable: cloué à votre siège, vous ne pourrez vous empêcher de prendre part à l'action."
Louis B. Hobson, CALGARY SUN
13 ANS+ VIOLENCE
Sally Field
Kiefer Sutherland
Ed Harris
un film de JOHN SCHLESINGER
Oeil Pour Oeil
v.f. de: EYE FOR AN EYE
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau ★
CARREFOUR 565-0366 de l'Estrie, SHERBROOKE ★
CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463 180 boul. d'Anjou
ST-HYACINTHE 773-9492 Le Paris ★
ST-BASILE 441-7952 267 boul. Laurier
STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Thérèse
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau
JOLIETTE 756-4377 Joliette
VALLEYFIELD 371-1003 De Paris
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord ★
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol
SOREL-TRACY 743-3234 St-Laurent
TROIS-RIVIERES 375-3277 Fleur de Lys ★
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O. ★
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau ★
LACORDAIRE 11 324-3000 5440 boul. des Grandes-Prairies
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare ★
STE-ADELE 229-7655 Cinema Pale

Genèse d'un chef-d'œuvre
-LE MONDE DE LA MUSIQUE
C'est magnifique, Puccini crève l'écran
-TÉLÉRAMA
Daniel Toscan Du Plantier et Pierre Olivier Bardet présentent
Ying Huang
Richard Troxell
Madame BUTTERFLY
Un film de Frédéric Mitterrand
D'après l'opéra de Giacomo Puccini/livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica
Direction musicale: James Conlon/Orchestre de Paris
Chœurs de Radio-France Direction artisque: Michel Glotz/Daniel Zalay
prima film · La Presse · FAMOUS PLAYERS · SRC Radio Réseau FM Stéréo · SONY CLASSICAL · RENAUD-BRAY
MAINTENANT À L'AFFICHE!
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★

PRÉSENTATION SPÉCIALE SAMEDI LE 27 JANVIER !
JEFF BRIDGES
RIDLEY SCOTT
WHITE SQUALL
RIEN N'EST PLUS PUISSANT QUE L'INSTINCT DE SURVIE.
HOLLYWOOD PICTURES presents a LARGO ENTERTAINMENT, INC. production in association with SCOTT FREE produced by ROCKY LANG directed by RIDLEY SCOTT
JEFF BRIDGES "WHITE SQUALL" CAROLINE GOODALL JOHN SAVAGE SCOTT WOLF and BALTHAZAR GETTY
JEFF RONA NIGEL WOOLL RIDLEY SCOTT TODD ROBINSON
MIMI POLK GITLIN ROCKY LANG RIDLEY SCOTT
HOLLYWOOD PICTURES
★ DOLBY STEREO ■ VERSION ORIGINALE ANGLAISE
27 JANVIER À 21H00 — CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O.
27 JANVIER À 21H10 — FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus
27 JANVIER À 21H00 — CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
27 JANVIER À 21H00 — FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 999 Taschereau
EN PROGRAMME RÉGULIER DÈS LE 2 FÉVRIER EN FRANÇAIS et ANGLAIS

Les limites du pianoforte

CLAUDE GINGRAS

■ Le nom « piano » donné à l'instrument de musique le plus connu qui soit est effectivement une abréviation de « pianoforte » — une aberration, en fait, puisque le mot « piano » veut dire « doux » et que l'échelle dynamique de notre piano englobe — c'est le moins qu'on puisse dire — toutes les nuances du « forte ». Cette double possibilité donna précisément son nom au nouvel instrument à marteaux, inventé vers 1700 pour permettre l'obtention de nuances impossibles à réaliser au clavecin, instrument à cordes pincées. Graduellement, le pianoforte supplanta complètement le clavecin.

Oublié pendant des générations, le clavecin est revenu à la mode. De même, on revient, depuis déjà plusieurs années, à la forme primitive du piano moderne. Ce piano ancien, on lui redonne son nom d'origine, pianoforte, pour le distinguer du piano moderne, qui devrait pourtant porter lui aussi le même nom. Du reste, les Anglais, plus conservateurs que les autres, ont appelé « pianoforte » le piano moderne jusque dans les années 50.

David Breitman, ex-Montréalais faisant maintenant carrière aux États-Unis et l'un des spécialistes actuels du pianoforte, donnait hier soir un récital sur un instrument qu'il possède depuis six mois et qu'il a commandé au facteur américain Rodney J. Regier. M. Regier, présent au récital, a modelé son pianoforte de six octaves et demie (et non cinq, comme on le lisait dans le feuillet remis à la porte) sur un instrument viennois de 1824 signé Conrad Graf.

M. Breitman ayant choisi des oeuvres contemporaines du pianoforte de Graf qui inspira son propre instrument, il se montra respectueux du contexte historique jusqu'au bout et nous donna toutes les reprises sans en excepter une seule. Il possède une technique de clavier très respectable, bien qu'il ait fait un certain nombre de fausses notes, et son sens musical est indéniable.

Le pianoforte reste cependant un instrument bien rudimentaire par rapport au grand piano moderne. Il a peu de puissance et peu de résonance et sa sonorité évoque le bois plutôt que le riche métal du grand Steinway. Ces limites rendirent particulièrement insatisfaisante une oeuvre comme l'op. 110 de Beethoven. Mais l'instrument possède au grave une sonorité feutrée, appropriée à certaines des *Bagatelles* et au Schubert.

En rappel, le pianiste joua un extrait des *Davidsbündlertänze*, de Schumann. Aujourd'hui même, 18 h, à McGill, il donne une masterclass sur son instrument.

DAVID BREITMAN, pianofortiste. Jeudi soir, Pollack Hall de l'université McGill. Concerts publics CBC.
Programme :
Sechs Bagatellen, op. 126 (1823-24) — Beethoven
Sonate no 31, en la bémol majeur, op. 110 (1821) — Beethoven
Sonate no 19, en do mineur, D. 958 (1828) — Schubert

La Presse · ALLIANCE · CFGL 105,7 fm

ONT LE PLAISIR D'INVITER 200 COUPLES
À UNE PRÉSENTATION SPÉCIALE
POUR LA ST-VALENTIN

Julia Maraval — Jean-Hugues Anglade

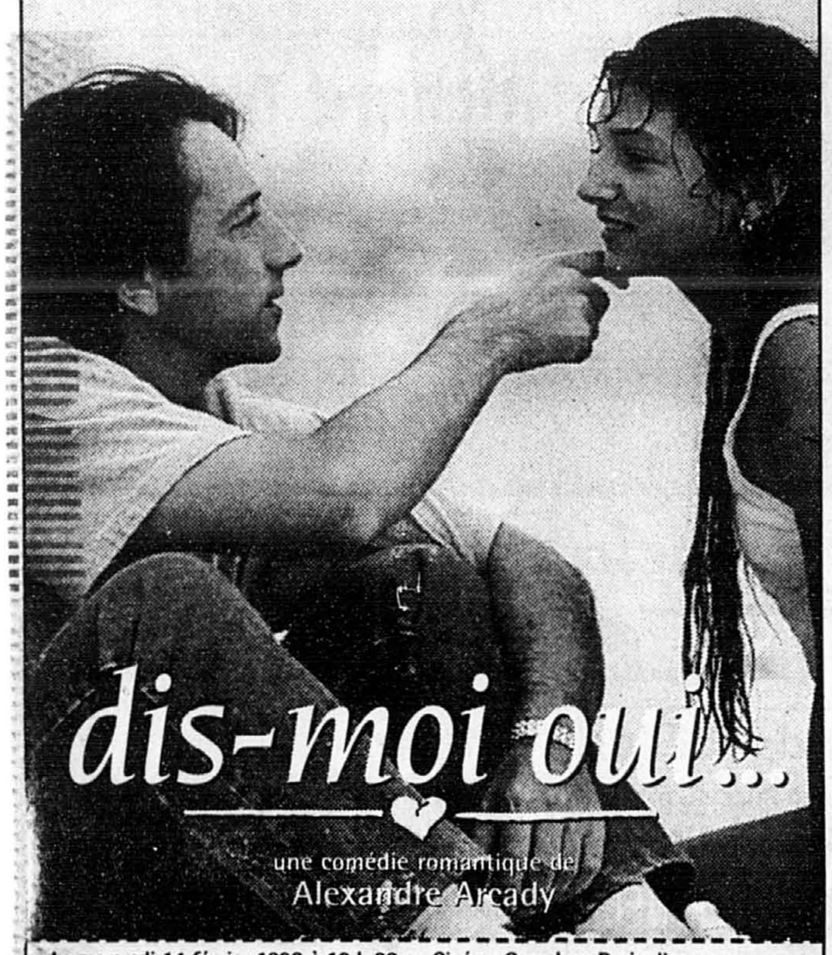

Le mercredi 14 février 1996 à 19 h 30 au Cinéma Complexe Desjardins
Pour votre chance de gagner un laissez-passer double:
1. Écoutez CFGL dans le cadre de leur promotion *Dis-moi oui.*
ou
2. Retournez ce coupon réponse à: *Dis-moi oui* avant le 2 février 1996 a/s Alliance Vivafilm, C.P. 282 SUCC. B, Montréal QC H3B 3J7

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code Postal: _____
Tél.: _____ Tél. au travail: _____

Le tirage aura lieu le 5 février 1996 à midi. Cette annonce sera publiée dans La Presse 21 au 27 janvier 1996. La valeur des prix est de 3400$. 100 gagnants de La Presse recevront un laissez-passer pour 2 personnes par la poste. Facsimilés reproduits à la main acceptés. Règlements du concours disponibles chez Alliance Vivafilm.

En bref

JÉSUS-CHRIST SUPERSTAR

■ Roger Daltrey, l'ex-chanteur des Who, et Tony Hadley, l'ex-chanteur de Spandau Ballet, tiendront dimanche les rôles principaux dans une nouvelle production de *Jésus-Christ Superstar,* le spectacle musical de Sir Antrew Lloyd Weber. Daltrey sera Judas et Hadley jouera Jésus. Le spectacle est produit par la BBC Radio et sera enregistré en public à l'hippodrome de Golder's Green au nord-ouest de Londres.

LA BONNE NOUVELLE

■ Les ennuis de la première dame des États-Unis Hillary Rodham Clinton appelée à témoigner aujourd'hui devant une chambre de mise en accusation pour l'affaire Whitewater ont au moins un avantage : ils ont dopé la vente de son livre *It takes a village.* Cet ouvrage sur l'éducation des enfants arrive en tête du palmarès des meilleures ventes de livres — hors fiction — que doit publier début février le *New York Times.*

LA FILLE DU GÉNÉRAL

■ Linda Powell, 30 ans, fille du célèbre non-candidat à l'élection présidentielle américaine Colin Powell, a fait ses débuts à l'Arena Stage, à Washington. Elle joue dans *Coming of the Hurricane* le rôle de la femme enceinte d'un ancien esclave noir durant la période de la reconstruction. Passionnée de théâtre, Linda attend maintenant le verdict de la critique pour ce premier « grand » rôle.

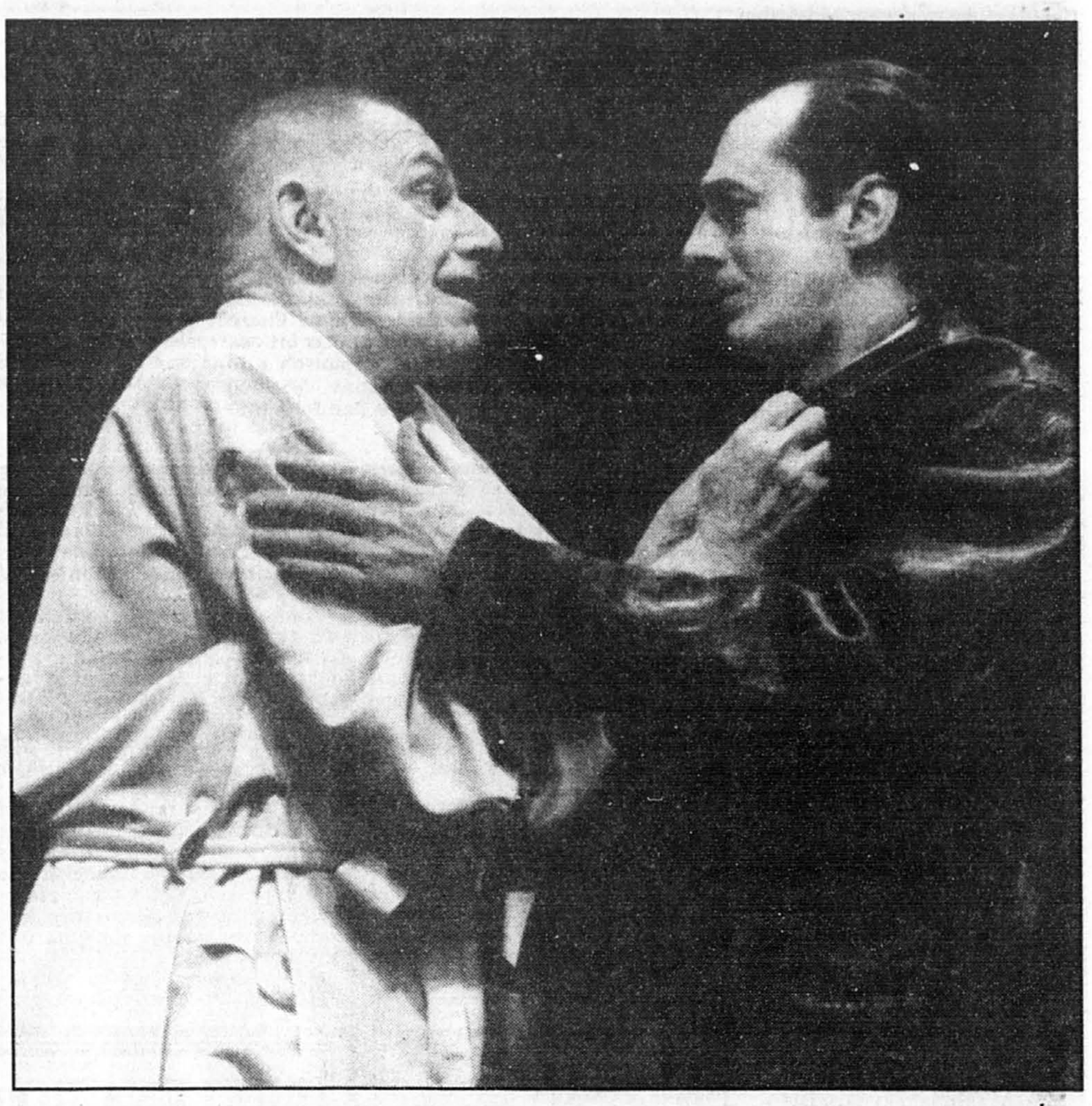

Gabriel Gascon, que l'on voit ici avec Luc Picard, a beaucoup trop de sensibilité pour son personnage et semble d'ailleurs le chercher d'un bout à l'autre de la pièce.

La compagnie des hommes (d'affaires) : confus, tordu...

JEAN BEAUNOYER

■ C'est du théâtre confus, tordu, inégal que présente actuellement le Quat'Sous avec *La Compagnie des hommes* qui ne répond pas, à mon avis, aux attentes créées par les artisans de ce spectacle.

Proposition décevante à plusieurs égards parce que le propos de la pièce est relativement nouveau, du moins original puisqu'il traite du monde des affaires, qu'on décrit dans ce texte comme un monde sans pitié et particulièrement cruel.

De la part d'un auteur d'allégeance marxiste, il fallait s'attendre à un tableau noirci, voire réducteur de la communauté des gens d'affaires. Et c'est exactement ce qui se produit dans cette *Compagnie des hommes* composée de charognards qui n'hésitent pas à marcher littéralement sur un cadavre et à faire signer un mort. Je ne sais pas si les businessmen vont se retrouver parmi ces menteurs, tricheurs et assassins.

Bon ! je veux bien une tragédie, une spectaculaire exaltation des passions mais pas un parcours aussi tortueux, compliqué qui n'en finit plus. Pas moins de trois heures à suivre cette saga Oldfield alors que père et fils ainsi que le redoutable Hammond se livrent un combat sans merci.

Tous les moyens sont bons pour anéantir l'entreprise d'Oldfield, personnage trouble, vide de sentiments mais riche d'argent. Le fils Leonard est évidemment idéaliste (comment ne pas l'être avec un tel père) et l'entourage du père Oldfield l'utilisera pour mettre la main sur la compagnie.

En fait, tous comploteront contre Oldfield père, pour prendre son bien, prendre sa vie et surtout prendre le contrôle de la fortune et du pouvoir.

Dans l'univers d'Edward Bond, les personnages ne sont pas nuancés. Ils sont gros, grossiers, primaires et pas particulièrement intéressants. L'auteur préfère d'ailleurs raconter longuement les transactions, les manoeuvres d'antichambre que d'expliquer le cheminement de ces hommes qui font et défont l'économie des pays.

Des manoeuvres compliquées qui nous laissent souvent dans la plus grande confusion. Je serais d'ailleurs bien incapable de vous raconter fidèlement ce qui se passe dans cette pièce.

Pour ce qui est du jeu, on peut parler d'une distribution discutable et de performances inégales. D'abord Gabriel Gascon, qui a beaucoup trop de sensibilité pour son personnage et qui semble d'ailleurs le chercher d'un bout à l'autre de la pièce, en le récupérant de temps à autre.

L'excellent René Gagnon n'a sûrement pas trouvé le personnage à la hauteur de son talent. On le voit très peu en première partie alors qu'il est éblouissant dans la petite scène qu'on lui accorde en fin de spectacle. Le seul qui possède à fond l'esprit de l'humour britannique.

Gilles Pelletier, qui était taillé pour jouer Oldfield, se retrouve dans la peau de son rival Hammond qu'il rend fort bien. Robert Lalonde, l'associé alcoolique, est prodigieux dans son rôle de Wilbraham. Sa plus belle prestation sur scène. Luc Picard s'affirme également alors que le serviteur Bratley, interprété par Denis Trudel, n'est ni sympathique ni convaincant.

Bonne scénographie, bons éclairages, mais dans l'ensemble, pas de magie théâtrale.

La compagnie des hommes de Edward Bond. Mise en scène de Lorraine Pintal, traduction de Michelle Allen, décor de Guillaume Lord, costumes de Lyse Bédard. Avec Gabriel Gascon, Luc Picard, Gilles Pelletier, Robert Lalonde, René Gagnon et Denis Trudel. Spectacle avec entracte présenté du 22 janvier au 24 février au Quat'Sous.

LE FILM NUMÉRO 1 AU QUÉBEC

" Le bonheur est avec les comédiens, tous irrésistibles d'insolence et de naturel. L'expression *se dilater la rate* prend ici tout son sens . *LA MEILLEURE COMÉDIE DE L'ANNÉE* ! "
Marie-Noëlle Tranchant, LE FIGARO

" *UN FILM JUTEUX, HEUREUX, CAPITEUX QUI MONTE À LA TÊTE DES SPECTATEURS EN PLEINE EUPHORIE !* "
Monique Pantel, FRANCE SOIR.

" *LE PLUS RÉJOUISSANT QUATUOR D'ACTEURS* chevronnés qu'on puisse voir actuellement à l'écran ! *UN FILM QUI SE LAISSE SAVOURER, PLAN PAR PLAN...* "
Huguette Roberge, LA PRESSE

" *UNE COMÉDIE PÉTARADANTE ET ENSOLEILLÉE* sur un rythme endiablé et un *RÉJOUISSANT BONHEUR DE VIVRE.* "
Odile Tremblay, LE DEVOIR

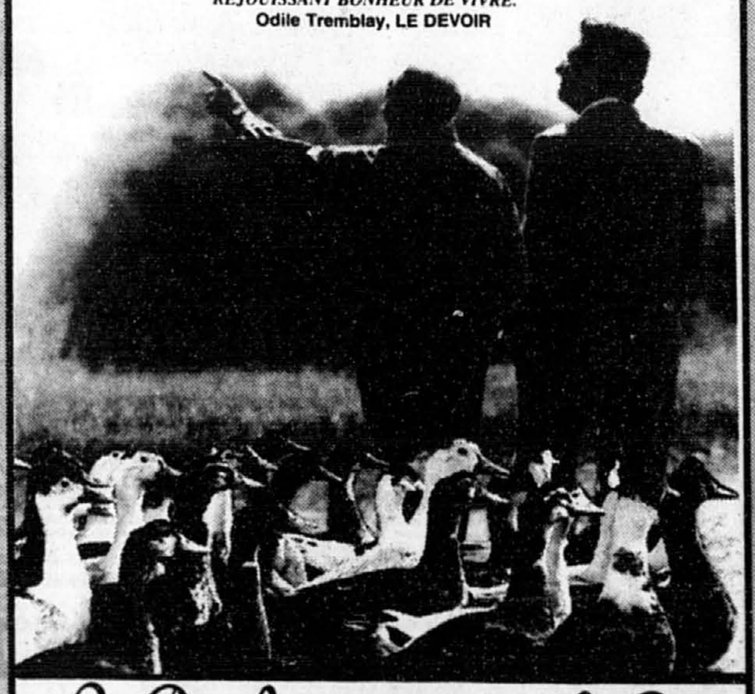

Le Bonheur est dans le Pré.
le nouveau film d' Etienne Chatiliez, réalisateur de *La vie est un long fleuve tranquille* et *Tatie Danielle*
Michel Serrault · Eddy Mitchell · Sabine Azéma · Carmen Maura
CFGL 105,7 fm · La Presse · ALLIANCE
DESJARDINS 288-3141 Basilaire 1 · CARREFOUR LAVAL 688-3684 2330 boul. Le Carrefour · BOUCHERVILLE 449-6404 Coin De Montagne et Volta

10 NOMINATIONS AUX CÉSARS · 13 ANS+ · ALLIANCE

JULIETTE BINOCHE · OLIVIER MARTINEZ
Le HUSSARD SUR LE TOIT
UN FILM DE JEAN-PAUL RAPPENEAU
DESJARDINS 288-3141 Basilaire 1

«LE MEILLEUR FILM-BANQUET DEPUIS LE FESTIN DE BABETTE. UN DES DIX MEILLEURS FILMS DE 1995!»
Stéphane Audran · Michel Aumont
Au Petit Marguery
G · CITÉ · DESJARDINS 288-3141 Basilaire 1

GAGNANT
MEILLEUR FILM-MEILLEURE ACTRICE
GRAND PRIX DES AMÉRIQUES
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE - MONTRÉAL 1995
NEW YORK FILM CRITICS CIRCLE - 1995

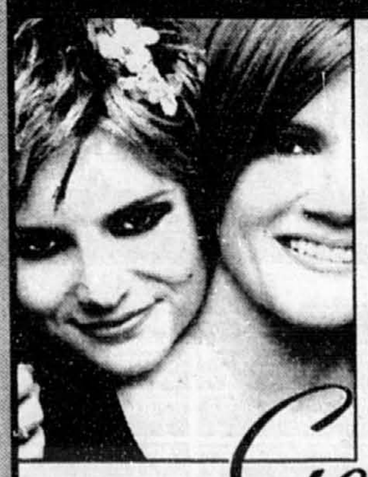
" JENNIFER JASON LEIGH S'Y RÉVÈLE ÉPOUSTOUFLANTE ! *Le réalisateur est brillant !* "
THE NEW YORK TIMES
" LA PERFORMANCE DE JENNIFER VOUS CLOUE À VOTRE SIÈGE ! "
PEOPLE MAGAZINE
" VOUS SORTEZ DE " *GEORGIA* " COMME SUR UN NUAGE : *l'excellence du jeu de Jennifer atteint un sommet dans un film dont elle fait un triomphe !* "
ENTERTAINMENT WEEKLY
Georgia
JENNIFER JASON LEIGH · MARE WINNINGHAM
ALLIANCE
13 ANS+ · PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. VERSION FRANÇAISE · CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O. VERSION ORIGINALE ANGLAISE

"À VOIR AVEC L'ÊTRE AIMÉ. OU CELLE QUE VOUS VOULEZ AIMER POUR TOUJOURS. SINON AVEC LA PERSONNE AVEC QUI TOUT PEUT RECOMMENCER..."
NBC-TV

CHRISTIAN SLATER · MARY STUART MASTERSON
Il pleut des roses sur Manhattan
version française de « Bed of Roses »
Pour ses fleurs, elle lui offre le rêve. · ALLIANCE

VERSION FRANÇAISE
BERRI 288-2115 1280 rue St-Denis · PLACE LASALLE 12 365-5337 7852 boul. Champlain · LANGELIER 255-5551 Carrefour Langelier · CREMAZIE 849-FILM 8610 rue St-Denis
GALERIES LAVAL 8 686-9333 1545 boul. Le Corbusier · BOUCHERVILLE 449-6404 Coin De Montagne et Volta · CHÂTEAUGUAY ENCORE 691-2483 180 boul. D'Anjou · ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Côteau · STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Therese · TROIS-RIVIÈRES 375-3277 Fleur de Lys · MAISON DU CINEMA 566-8782 SHERBROOKE 63 King O
ST-BASILE 441-7952 267 boul. Laurier · ST-HYACINTHE 773-9492 Le Paris · VALLEYFIELD 371-1003 De Paris · JOLIETTE 756-4377 Joliette
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 · GRANBY 776-6908 Fleur de Lys
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
EGYPTIEN 849-FILM 1455 rue Peel · LACORDAIRE 11 324-3000 5140 boul. Des Grandes-Prairies · PLACE LASALLE 12 365-5337 7852 boul. Champlain · MAIL CAVENDISH 485-7111 Cavendish coin Kildare
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles · POINTE-CLAIRE 630-7286 6361 Trans-Canadienne · GALERIES LAVAL 8 686-9333 1545 boul. Le Corbusier
BROSSARD 849-FILM 6600 boul. Taschereau · STE-ADELE 229-7655 Cinema Pine

POLITIQUE

Québec défend son plan de réductions et de redéploiement à l'Environnement

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le sous-ministre Jean Pronovost a défendu hier, en conférence de presse, le plan de réduction budgétaire et de redéploiement 1996-1997 du ministère de l'Environnement et de la faune : 10,9 millions sur 250 millions, c'est raisonnable, a-t-il estimé. Mais il a été durement questionné au sujet des « délégations de responsabilités », particulièrement aux municipalités.

La somme impliquée est minime : 36 000 $. En raison de ces réductions, le ministère confiera aux instances municipales ou régionales l'application totale ou partielle de la réglementation concernant les réseaux d'aqueduc et d'eaux usées, le traitement des eaux usées des résidences isolées, les carrières et sablières, la protection des habitats, la gestion des conflits d'utilisation du territoire et la protection des rives et du littoral.

Pour plusieurs observateurs, les municipalités ayant souvent été fautives dans ces domaines, le retrait du ministère de l'Environnement et de la Faune est un recul désastreux.

Le plan prévoit également une simplification « axée sur les résultats et non sur les moyens ». Le sous-ministre Pronovost a récusé le terme de « déréglementation », donnant comme exemple que le ministère devait « exiger un résultat » et non fixer les normes pour l'étanchéité des sites. Québec misera davantage sur les entreprises, et le sous-ministre a noté que les industriels pourraient avoir des difficultés de financement si leurs projets n'étaient pas écologiques.

Dans le domaine faunique, même mot d'ordre de « délégation ». Le ministère entend se fier davantage aux ZEC, aux CEPAC, et insister sur la formation des auxiliaires de la faune. Mais les agents de conservation seront moins nombreux.

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec a émis un communiqué pour protester contre le fait que le personnel du ministère de l'Environnement et de la Faune a été « mis devant le fait accompli ». Il a dénoncé l'abolition complète d'une direction, la déréglementation massive, les réductions de postes, la privatisation et la sous-traitance déguisée.

Pour le sous-ministre Pronovost, cette cinquième restructuration du ministère en cinq ans n'entraînera la mise en disponibilité que de 136 personnes, sur les 344 postes syndiqués et 71 de cadres abolis, en tenant compte de 25 postes actuellement vacants, de 60 personnes prêtes à prendre leur retraite, des 63 employés du zoo de Québec qui seront pris en charge par le nouveau propriétaire,etc.

Le protecteur du citoyen prône un pacte social État-citoyen

■ Le protecteur du citoyen, Daniel Jocoby, préconise un pacte social entre l'État et le public. « Il faut, selon lui, un Code des droits et obligations des usagers à l'égard des services publics justes et efficaces. »

S'adressant hier à une soixantaine de membres de l'Institut d'administration publique du Grand Montréal, un forum d'administrateurs, Me Jacoby, abordait la question de l'« impossible imputabilité dans le secteur public », ne cachant pas que le citoyen a perdu confiance envers les hommes politiques.

Me Jacoby a rappelé que si, il y a deux ans, 23 % des plaintes des citoyens contre l'État étaient fondées, depuis ce pourtcentage a grimpé à 34 %. C'est une plainte sur trois qui est maintenant fondée, contre une sur quatre il y a deux ans.

C'est un portrait à la fois réaliste et déprimant de la situation actuelle de l'appareillage de l'État qu'il a dressé, dénonçant la normalisation à outrance instaurée pour éviter les décisions arbitraires. Résultat : cela empêche les fonctionnaires de l'État « de prendre des initiatives ».

Des fuites émanant d'Hydro-Québec ont-elles favorisé des promoteurs ?

Presse Canadienne

■ La Commission d'enquête sur la politique d'achat d'électricité par Hydro-Québec auprès de producteurs privés s'est intéressée, hier, à la confidentialité d'études menées par Hydro-Québec sur des petites centrales désaffectées.

Il importe de signaler que celle de mai 1985 contenait une liste exhaustive des petites centrales désaffectées, leur emplacement et leur puissance, des informations pouvant être fort précieuses pour un promoteur intéressé d'en acheter les droits et les terrains environnants avant que cette information ne soit rendue publique.

Les questions sur la diffusion de cette étude sont venues du président de la commission, le juge François Doyon de la Cour du Québec.

Il a cherché à savoir quelles étaient les personnes qui avaient eu ce document et quelle diffusion en avait été faite.

Le témoin, Jean Bernier, secrétaire général de la société d'État durant de nombreuses années, jusqu'en 1993, a indiqué que le rapport d'analyse en question avait dû être remis à cinq personnes, le président et quatre hauts cadres, soit les vice-présidents exécutifs à l'équipement, aux marchés externes, à la tarification générale et à l'exploitation.

« Ces documents ont-ils été diffusés publiquement ou, à tout le moins, ont-ils été l'objet d'informations émises par Hydro-Québec quant à leur existence ? » a demandé M. Doyon.

« Absolument pas », a répliqué M. Bernier.

Depuis le début de l'enquête, qui en était hier à sa 25e journée de travaux, ce n'est pas la première fois qu'il est question de la liste des centrales désaffectées.

Il y a quelques semaines, le promoteur Alfred K. Lawee a déclaré que M. Jean Roch lui avait montré cette liste quand il était venu le rencontrer relativement à un projet de développement d'une petite centrale désaffectée.

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON

MATINÉES TOUS LES JOURS À 4,99 $
toutes représentations avant 18h00
Pour informations, appelez 849-3456 FILM de 11h00 à 22h00

DU 26 JANV. AU 2 FÉV. 1996

BERRI
1280, rue St-Denis - 288-2115
ARMÉE SOUTERRAINE (v. française) (13 ans) ✓ 12:30 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45
JUMANJI (v. française) (G) * 1:00 - 3:30 - 6:45
TENSION (v. française) (16 ans) * 9:00
12 SINGES (v. française) (13 ans) * 12:30 - 3:30 - 6:45 - 9:30
IL PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) * 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
VENUS DANS LA VIERGE (v. française) (13 ans) 7:00 - 9:30
BALTO (v. française) (G) 1:00 - 3:00 -5:00

BROSSARD PV
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau - 849-FILM
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:25 - 9:45 Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:45
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 3:30 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:20
BALTO (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:50 - 3:40 - 5:15 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
VENUS DANS LA VIERGE (v. française) (13 ans) * 7:15 - 9:40
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:55 - 4:20 - 7:10 - 9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:25
12 SINGES (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar.,Mer.: 1:45 - 4:25 - 7:05 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:40
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:35 - 5:35 - 7:40 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 7:40 - 9:50

CARREFOUR LAVAL
2330, boul. Le Carrefour - 688-3684
L'OEIL DE FEU: GOLDEN EYE (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:00 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 9:35
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 7:10 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10
TENSION (v. française) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:40 - 8:00 Ven., Lun. et Jeu.: 8:00
BONHEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v.o. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:20 - 7:05 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:20
CONFESSIONNAL (LE) (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:05 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
CASINO (v.o. anglaise) (16 ans) * 8:15
BALTO (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:15 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:30

MAIL CAVENDISH
Cavendish, coin Kildare - 485-7111
BIG BULLY (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:00
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:35 - 2:55 - 5:10 - 7:30 - 9:45 Ven., Lun. et Jeu.:7:30 - 9:45
MR HOLLAND'S OPUS (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 4:00 - 6:45 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30
FATHER OF THE BRIDE 2 (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:35
EYE FOR AN EYE (v.o. anglaise) (13 ans) * 7:10 - 9:20
DUNSTON CHECKS IN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
TWO IF BY SEA (v.o. anglaise) * 7:00 - 9:15
BALTO (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.:12:30 - 2:30 - 4:30 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
TOY STORY (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:05 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:05
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar. et Mer.:12:45 - 2:45 - 4:45 - 7:00 - 9:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:00

BOUCHERVILLE PV
Autoroute 20, sortie Boul. Mortagne - 449-6404
ARMÉE SOUTERRAINE (v. française) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.:1:30 - 3:35 - 5:40 - 7:45 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 7:45 - 9:50
12 SINGES (v. française) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.:1:40 - 4:10 - 7:00 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30
BONHEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v.o. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 3:45 - 7:15 - 9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:25
JUMANJI (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.:1:30 - 3:35 - 5:40 - 7:45 - 9:45 Ven., Lun. et Jeu.: 7:45 - 9:45
DEUX ESCROCS EN VACANCES (v. française) * Sam., Dim.: 1:45 - 3:45 / Sem.: 7:00
TENSION (v. française) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 5:45 - 8:50 / Sem.: 8:50
IL PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 3:45 - 5:40 - 7:35 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS
Desjardins 1 - 288-3141
AU PETIT MARGUERY (v.o. française) (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
BONHEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v.o. française) (G) * / 1:50 - 4:15 - 7:10 - 9:25
MUSÉE DE MARGARET (LE) (v. française) 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:30
HUSSARD SUR LE TOIT (LE) (13 ans) (v.o. française) 1:30 - 4:05 - 6:45 - 9:20

CRÉMAZIE
8610, rue St-Denis - 849-FILM
IL PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) * Sam. et Dim.: 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:05 - 9:15 Sem.: 7:05 - 9:15

CENTRE-VILLE
2001, Université, Station Métro McGill - 849-FILM
TWO IF BY SEA (v.o. anglaise) Sam. et Dim.: 1:00 - 6:45 Sem.: 6:45
CASINO (v. française) (16 ans) 3:15 - 8:45
CARRINGTON (v.o. anglaise) (G) Sam. et Dim.: 1:05 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:30
LE COBAYE 2 (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05
12 SINGES (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:35 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:35
DEUX ESCROCS EN VACANCES (v. française) Sam. et Dim.: 1:10 - 6:45 Sem.: 6:45
CASINO (v.o. anglaise) (16 ans) 3:20 - 8:45
JUMANJI (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:15 Sem: Aucune représentation
SABRINA (v. française) (G) 3:30
SEVEN (v.o. anglaise) (16 ans) 7:00 - 9:30
HISTOIRE DE JOUETS (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem.: 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
CONFESSIONNAL (LE) (v.o. française) (13 ans) * / Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:40 / Sem.: 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:40
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:40 Sem.: 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:40

LE DAUPHIN
2396 est, rue Beaubien - 721-6060
L'OPUS DE M. HOLLAND (v. française) (G) * / Sam. et Dim.: 1:10 - 3:50 - 6:45 - 9:25 / Sem.: 6:45 - 9:25
ANGES GARDIENS (LES) (v.o. française) (13 ans) * / Sam. et Dim.: 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:10 / Sem.: 7:00 - 9:10

DÉCARIE TOUS LES FILMS 4,00 $
Décarie, coin Vezina - 849-FILM - 2,00 $ MARDI & MER
CASINO (v.o. anglaise) (16 ans) * Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00 / Sam., Sem.: 8:00
GRUMPIER OLD MAN (v.o. anglaise) (G) Dim.: 1:30 - 7:00 / Sam., Sem.: 7:00
GOLDEN EYE (v.o. anglaise) (13 ans) Dim.: 4:00 - 9:10 / Sam., Sem.: 9:10

ÉGYPTIEN
1455, rue Peel - 849-FILM
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * / 2:00 - 4:15
OTHELLO (v.o. anglaise) (13 ans) * / 9:20
FOUR ROOMS (v.o. anglaise) / 7:00
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LE FAUBOURG
1616 ouest, rue Ste-Catherine - 932-2230
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * 1:00 - 3:30 - 6:50 - 9:15
SENSE & SENSIBILITY (v.o. anglaise) * 1:10 - 4:00 - 6:45 - 9:25
WAITING TO EXHALE (v.o. anglaise) (13 ans) * / 1:35 - 4:20 - 7:10 - 9:35
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * 1:30 - 3:45 - 7:20 - 9:40

GALERIES LAVAL 8
1545, boul. Corbusier - 686-9333
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20
VENUS DANS LA VIERGE (v. française) (13 ans) * / 7:05 - 9:35
DUNSTON CHECKS IN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
12 SINGES (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:25 - 4:10 - 7:00 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
IL PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:05
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
OTHELLO (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:50 - 6:30 Ven., Lun. et Jeu.: 6:30
CASINO (v. française) (16 ans) * / 9:00
JUMANJI (v. française) (G) * Sam., Dim., Mer., Mer.: 1:30 - 4:15 - 6:50 - 9:10 Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:10
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:55 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:30

LACORDAIRE 11
Coin Lacordaire et Des Grandes Prairies - 324-3000
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:15 - 9:20 Couche tard: Ven., Sam.: 11:25
BIG BULLY (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven., Sam.: 11:05
EYE FOR AN EYE (v.o. anglaise) (13 ans) * / Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Sem: 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven. & Sam.: 11:00
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 Couche tard: Ven., Sam.: 11:55
MR HOLLAND'S OPUS (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 6:45 - 9:25 Sem.: 6:45 - 9:25 Couche tard: Ven., Sam.: 11:55
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Sem.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven., Sam.: 11:00
HEAT (v.o. anglaise) (16 ans) * Sam. et Dim.: 5:00 - 6:30 - 8:00 - 9:45 Sem.: 6:30 - 8:00 - 9:45 Couche tard: Ven., Sam.: 11:15
HISTOIRE DE JOUETS (v. française) (G) * Sam. et Dim.: 1:00- 2:40 - 4:20 - 6:20 - 8:00 - 9:40 / Sem.: 6:20 - 8:00
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * / Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Sem.: 7:15 - 9:20 Couche tard: Ven., Sam.: 11:30
CUTTHROAT ISLAND (v.o. anglaise) (G) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 7:10 / Sem.: 7:10
TWO IF BY SEA (v.o. anglaise) * Sam. et Dim.: 1:05 - 3:20 - 5:15 - 9:30 Sem.: 9:30 / Couche tard: Ven., Sam.: 11:25
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 12:30 - 2:30 - 9:35 / Sem.: 9:35
BIO-DOME ! (v.o. anglaise) * Sam. et Dim.: 4:30 - 6:20 / Sem.: 6:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:40

LANGELIER
Carrefour Langelier - 255-5551
DEUX ESCROCS EN VACANCES (v. française) * / Sam. et Dim.: 1:10 - 7:00 Sem.: 7:00
TENSION (v. française) (16 ans) * Sam. et Dim.: 3:00 - 9:00 / Sem: 9:00
IL PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) * Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Sem.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven., Sam.: 11:00
BALTO (v. française) (G) ✓ Sam. et Dim.: 1:05 - 2:45 - 4:20 Sem.: Aucune représentation
CASINO (v. française) (16 ans) ✓ 9:10
SUSPENSE EN PROLOGNGATION (v. française) (16 ans) / 7:00
JUMANJI (v. française) (G) * Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 Sem.: 7:15 - 9:25 Couche tard: Ven., Sam.: 11:30
ARMÉE SOUTERRAINE (v. française) (13 ans) ✓ / Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Sem.: 7:15 - 9:20 Couche tard: Ven., Sam.: 11:25
12 SINGES (v. française) (13 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 Couche tard: Ven., Sam.: 11:55

LAVAL 2000
Centre 2000 - 3195 ouest, boul. St-Martin - 849-FILM
ARMÉE SOUTERRAINE (v. française) (13 ans) * / Sam. et Dim.: 2:20 - 4:30 - 7:15 - 9:30 / Sem.: 7:15 - 9:30
JUMANJI (v. française) (G) Sam. et Dim.: 2:10 - 4:20 - 7:10 - 9:20 Sem.: 7:10 - 9:20

LONGUEUIL
Place Longueuil - 825 ouest, rue St-Laurent - 849-FILM
ARMÉE SOUTERRAINE (v. française) (13 ans / Sam. et Dim.: 1:35 - 4:10 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
DEUX ESCROCS EN VACANCES (v. française) / 9:25
JUMANJI (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:45 - 4:15 - 7:00 / Sem.: 7:00

PLACE ALEXIS NIHON
Metro Atwater - 935-4246
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:20
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) * 6:55 - 9:30 / Exc. le 31 janvier: 9:30
DUNSTON CHECKS IN (v.o. anglaise) * 1:30 - 3:15 - 5:00
MESMER (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:45 - 4:30 - 7:05 - 9:25

PLACE LASALLE 12
Angle boul. Champlain et Bishop Power - 365-5337
JUMANJI (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:25
ARMÉE SOUTERRAINE (v.o. française) (13 ans) * / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:45 - 7:15 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:35
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:50 - 7:05 - 9:40 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:40
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 4:20 - 7:10 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
ARMÉE SOUTERRAINE (v. française) (13 ans) * / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 7:05 - 9:25 / Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:25
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 4:20 - 7:10 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
TENSION (v. française) (16 ans) * / 7:25
DUNSTON CHECKS IN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:20 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:20
IL PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:15
BALTO (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15
CASINO (v. française) (16 ans) * / 7:25
DEUX ESCROCS EN VACANCES (v. française) * / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:20

CÔTE-DES-NEIGES
6700, Côte-des-Neiges - 344-1001
SABRINA (v.o. anglaise) (G) * 7:05 - 9:35
BALTO (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:15 - 5:00 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:45 - 7:15 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:35
12 SINGES (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:50 - 7:05 - 9:40 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:40
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 4:20 - 7:10 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
ARMÉE SOUTERRAINE (v. française) (13 ans) * / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 7:05 - 9:25 / Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:25
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 4:20 - 7:10 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
TENSION (v. française) (16 ans) * / 7:25
DUNSTON CHECKS IN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:20 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:20
IL PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:15
BALTO (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15
CASINO (v. française) (16 ans) * / 7:25
DEUX ESCROCS EN VACANCES (v. française) * / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:20

LACORDAIRE 11
Coin Lacordaire et Des Grandes Prairies - 324-3000
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:15 - 9:20 Couche tard: Ven., Sam.: 11:25
BIG BULLY (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven., Sam.: 11:05
EYE FOR AN EYE (v.o. anglaise) (13 ans) * / Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Sem: 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven. & Sam.: 11:00
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 Couche tard: Ven., Sam.: 11:55
MR HOLLAND'S OPUS (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 6:45 - 9:25 Sem.: 6:45 - 9:25 Couche tard: Ven., Sam.: 11:55
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Sem.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven., Sam.: 11:00
HEAT (v.o. anglaise) (16 ans) * Sam. et Dim.: 5:00 - 6:30 - 8:00 - 9:45 Sem.: 6:30 - 8:00 - 9:45 Couche tard: Ven., Sam.: 11:15
HISTOIRE DE JOUETS (v. française) (G) * Sam. et Dim.: 1:00- 2:40 - 4:20 - 6:20 - 8:00 - 9:40 / Sem.: 6:20 - 8:00
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * / Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Sem.: 7:15 - 9:20 Couche tard: Ven., Sam.: 11:30
CUTTHROAT ISLAND (v.o. anglaise) (G) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 7:10 / Sem.: 7:10
TWO IF BY SEA (v.o. anglaise) * Sam. et Dim.: 1:05 - 3:20 - 5:15 - 9:30 Sem.: 9:30 / Couche tard: Ven., Sam.: 11:25
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 12:30 - 2:30 - 9:35 / Sem.: 9:35
BIO-DOME ! (v.o. anglaise) * Sam. et Dim.: 4:30 - 6:20 / Sem.: 6:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:40

POINTE-CLAIRE
6361, Trans-Canadienne - 630-7286
WAITING TO EXHALE (v.o. anglaise) (13 ans) * / 7:00 - 9:30
DUNSTON CHECKS IN (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:15 - 4:40 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
JUMANJI (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20
BED OF ROSES (v.o. anglaise) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:20 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:15
12 MONKEYS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:10 - 6:50 - 9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:25
SCREAMERS (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:50 - 4:20 - 7:05 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:35
FROM DUSK TILL DAWN (v.o. anglaise) * 7:00 - 9:30
BALTO (v.o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:40 - 3:25 - 5:00 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation

DOLBY STEREO
dts
SDDS Sony Dynamic Digital Sound
PV PRÉ-VENTE ACHAT DE BILLET 3 JOURS À L'AVANCE !

DEUX ESCROCS en VACANCES
version française de TWO IF BY SEA
G

"HELENA BONHAM CARTER une performance époustouflante... pleine d'émotion, de sensualité et de rage."
— Brendan Kelly, VARIETY

GAGNANT (GRAND PRIX) Festival International de cinéma de San Sebastian 1995

GAGNANT de 6 Prix Génie dont
HELENA BONHAM CARTER - MEILLEURE ACTRICE
KATE NELLIGAN - MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN
KENNETH WELSH - MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN

LE MUSÉE DE MARGARET
Version française de MARGARET'S MUSEUM
Réalisé par Mort Ransen
MALOFILM COMMUNICATIONS présente une production RANFILM / IMAGEX / TÉLÉ-ACTION / SKYLINE
CRGI 105,7 fm
MALOFILM DISTRIBUTION
13 ANS +
DESJARDINS 288-3141 Basilaire 1 — VERSION FRANÇAISE
LOEWS 861-7437 994 Ste-Catherine O. — VERSION ORIGINALE ANGLAISE

GOLDEN GLOBES GAGNANT
BRAD PITT: MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
"PARMI LES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE. un thriller de première classe... audacieux, excitant, sensationnel!" - Dennis Cunningham, CBS NEWS
12 SINGES
version française de 12 MONKEYS
UNIVERSAL PICTURES et ATLAS CLASSICO présentent une production ATLAS ENTERTAINMENT un film de TERRY GILLIAM "12 SINGES" CHRISTOPHER PLUMMER musique PAUL BUCKMASTER co-producteur LLOYD PHILLIPS scénario DAVID PEOPLES et JANET PEOPLES d'après le film "LA JETÉE" de CHRIS MARKER producteurs délégués ROBERT CAVALLO GARY LEVINSOHN ROBERT KOSBERG produit par CHARLES ROVEN réalisé par TERRY GILLIAM
A UNIVERSAL RELEASE
13 ANS +

VERSION FRANÇAISE
BERRI 288-2115 1280 rue St-Denis
CENTRE-VILLE 849-FILM
LANGELIER 255-5551 Carrefour Langelier
PLACE LASALLE 12 849-FILM 7852 boul. Champlain
GALERIES LAVAL 8 686-9333 1545 boul. Le Corbusier
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau
STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Therese
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord
BOUCHERVILLE 449-6404 Coin De Montagne et Volta
BROSSARD 849-FILM 6600 boul. Taschereau
CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463 180 boul. D'anjou
MAISON DU CINEMA 566-8782 SHERBROOKE, 53 King O.
ST-JEAN 346-4141 Bo

POLITIQUE

André Ouellet, celui que tous regretteront...

Un portrait de
MARIO FONTAINE

■ En un sens le départ d'André Ouellet de la politique chagrine tout le monde. Les libéraux perdent en lui un fidèle lieutenant, et ses adversaires l'homme qu'ils adoraient le plus haïr. Et Dieu sait qu'ils le détestèrent passionnément, avec une ardeur frisant le masochisme.

Cultivant volontiers la controverse et les formules chocs, André Ouellet mettait lui-même de l'huile sur le feu. Il était devenu depuis longtemps la tête de Turc non seulement des péquistes, mais aussi de bien des libéraux provinciaux.

Robert Bourassa a déjà dit de lui qu'il était « l'incarnation de l'insignifiance politique sur la scène fédérale ». Daniel Johnson a davantage mesuré ses mots durant le temps des Fêtes, après que M. Ouellet lui ait imputé la responsabilité des ratés fédéralistes de l'automne dernier et souhaité son remplacement par Jean Charest. Mais il aurait été intéressant d'entendre ce qui se disait dans les officines du PLQ...

Lieutenant de Jean Chrétien au Québec, André Ouellet s'est toujours accommodé de son image de dur, prêt à faire les « jobs de bras » qu'on lui demandait. Il y allait parfois aussi de sa propre initiative, surtout lorsqu'il s'en prenait à sa cible favorite : les séparatistes.

« Dans n'importe quel pays ils se seraient fait casser la gueule, ils se seraient fait assommer et ils se seraient fait emprisonner. Et même dans plusieurs pays ils se seraient fait fusiller », d'affirmer celui qui représente le comté de Papineau-Saint-Michel depuis 1967.

Un fidèle serviteur

C'était du reste un jeune politicien plein de promesses qui faisait cette année-là son entrée aux Communes. Son premier patron, Guy Favreau, vantait l'efficacité et le dévouement de son adjoint qui n'avaient d'égal, disait-il, que son sens politique. M. Ouellet n'avait que 28 ans. Cinq ans plus tard il fait son entrée au cabinet comme ministre des Postes. Il retourne à ses premières amours 24 ans plus tard, puisqu'il a été nommé hier président du conseil d'administration de Postes Canada.

Il dirigera plusieurs ministères durant sa longue carrière, tous relativement secondaires à l'exception du dernier, le prestigieux ministère des Affaires étrangères. Une tâche dont il s'est acquitté avec un brio et une réserve qu'on ne lui connaissait pas.

Lui dont on avait déjà parlé comme possible candidat au leadership libéral aura finalement été un fidèle lieutenant toute sa vie, toujours prêt à relever les défis relativement modestes qu'on lui a confiés. Un homme de confiance, aux convictions fédéralistes inébranlables. Un homme de parti capable de se transformer en père fouettard lorsque nécessaire.

Au plan public plusieurs de ses réalisations ont donné lieu à de vives controverses. Les victimes de la Miuf en savent quelque chose, qui avaient isolé leurs maisons avec cette mousse nocive avec la bénédiction du ministère de M. Ouellet. Certaines y ont perdu leur chemise, d'autres la santé.

La fameuse saga du projet de loi S-31 est aussi à son actif. Un projet de loi déposé en douce au Sénat qui avait pour effet d'empêcher la Caisse de dépôt et de placement d'acquérir des actifs qu'elle convoitait hors Québec. M. Ouellet l'accusait de faire du « socialisme indirect ». S'en sont suivis un véritable tollé et le retrait du projet de loi.

Certains se souviendront d'André Ouellet comme membre du gouvernement qui a imposé la Loi sur les mesures de guerre et envoyé l'armée au Québec en octobre 1970, avant de rapatrier unilatéralement la Constitution en 1982.

D'autres se rappelleront son incursion malheureuse dans un domaine de juridiction provinciale : il avait en effet créé un ministère des Affaires urbaines, en violation flagrante avec la Constitution qui stipule que les affaires municipales relèvent exclusivement des provinces.

Les péripéties ne manquent pas dans la carrière de M. Ouellet, dont l'image publique est plutôt négative. Dans le privé on le dit pourtant d'une intelligence supérieure, posé et d'une grande culture. Le fait qu'il vive en Ontario depuis une éternité n'a peut-être pas aidé à le faire connaître à sa juste valeur au Québec. Chose certaine, avec lui c'est toute une conception du fédéralisme et du rapport de forces Québec-Ottawa qui s'érode.

Les recrues : des réactions contradictoires

La nomination de Dion et Pettigrew est loin de faire l'unanimité au Québec

La Presse

■ L'arrivée des recrues Stéphane Dion et Pierre Pettigrew dans le cabinet Chrétien a suscité hier des réactions contradictoires. D'aucuns y voient le renforcement des vieilles thèses chères à Pierre Elliott Trudeau, d'autres une bouffée d'air frais en pleine tourmente constitutionnelle.

Le politologue Stéphane Dion est le plus médiatisé des deux. Fils du professeur Léon Dion, il est apparu fréquemment sur les ondes de Radio-Canada au cours de la dernière année à titre d'analyste. Jean Chrétien avait retenu ses services comme conseiller au cours de la dernière campagne référendaire.

Le premier geste du nouveau ministre des Affaires intergouvernementales, hier, a été de publier une longue déclaration dans laquelle il affirme qu'une décentralisation plus intelligente et mieux conçue favoriserait l'unité canadienne. En octobre dernier il affirmait que le Canada est déjà la fédération la plus décentralisée au monde et qu'il n'y a pas de discrimination contre le Québec, lequel reçoit selon lui sa part des retombées fédérales, et même plus.

À Ottawa le chef intérimaire du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a vu dans l'arrivée au cabinet du professeur de l'Université de Montréal la confirmation qu'Ottawa veut adopter la ligne dure face au Québec. « M. Dion est beaucoup plus près des sensibilités de Cité libre que de celles de la société québécoise », a commenté M. Duceppe.

Le leader conservateur Jean Charest rappelle pour sa part que M. Dion voit les résultats du référendum du 30 octobre comme une quasi-défaite alors que Jean Chrétien ne cesse de répéter que c'est une victoire.

Ce remaniement réjouit Daniel Johnson. Selon le chef du Parti libéral du Québec, « il est clair que l'addition des Stéphane Dion, Pierre Pettigrew, Alfonso Gagliano et Martin Cauchon à l'équipe québécoise déjà en place au sein du conseil des ministres vient d'accroître l'influence des Québécois dans le processus de prise de décision ».

Le président du Conseil du Patronat, Ghislain Dufour, salue lui aussi l'arrivée au cabinet fédéral de MM. Pettigrew et Dion, « deux jeunes loups de la politique ». « M. Dion est spécialiste des questions politiques et constitutionnelles. Il aura une tâche majeure dans le dossier constitutionnel. Ils apportent tous les deux du sang neuf à l'équipe ministérielle », d'ajouter le président du CPQ.

Le président de la CSN, Gérald Larose, se montre plus critique à l'endroit de M. Dion. Les Québécois le connaissent, dit-il, pour l'avoir entendu défendre l'unité canadienne et banaliser le caractère distinct du Québec. « Dans l'esprit de M. Dion, d'ajouter M. Larose, le peuple du Québec est une communauté différente, mais une communauté au même titre que les différentes ethnies au pays. Cette arrivée ne change pas les données fondamentales. »

Dans sa déclaration d'hier M. Dion présente le Canada comme l'exemple universel d'ouverture, de tolérance et de générosité. Les provinces canadiennes sont toutes distinctes les unes des autres, mais le Québec, avec sa culture francophone, introduit une distinction particulière qui doit être reconnue comme telle, écrit-il.

Pettigrew à la Coopération

Moins connu, l'ancien chef de cabinet de Claude Ryan, Pierre Pettigrew, a suscité des réactions plus nuancées.

« M. Pettigrew est très près des milieux économiques en plus d'être spécialiste du libre-échange et des questions économiques internationales », a commenté Ghislain Dufour. M. Pettigrew a été nommé ministre de la Coopération internationale et responsable de la Francophonie.

Cet ancien conseiller de Pierre Elliott Trudeau devra se faire élire dans la région de Montréal, à l'instar de M. Dion. M. Pettigrew est bachelier en philosophie et détient une maîtrise en relations internationales. Il a écrit plusieurs analyses dans les journaux au cours des derniers mois sur le GATT, l'Accord de libre-échange nord-américain ou encore sur l'impact de la souveraineté sur l'économie du Québec. Selon lui, opter pour la souveraineté équivaudrait à entrer dans l'avenir à reculons.

PHOTO PC

Les recrues du cabinet Chrétien

Après la cérémonie de prestation de serment de son nouveau cabinet, hier, le premier ministre Jean Chrétien s'est adressé aux médias entouré de ses recrues. Il s'agit, de gauche à droite, de Hedy Fry, Fred Mifflin, Stéphane Dion, Jane Stewart, Pierre Pettigrew et Martin Cauchon.

L'Ouest est mécontent

CLYDE GRAHAM
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le premier ministre Jean Chrétien a renforcé son cabinet en pensant tout particulièrement à l'unité nationale et au Québec, mais ça ne lui a pas rapporté beaucoup sur la côte ouest.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, a soutenu que M. Chrétien avait insulté sa province en nommant hier le Terre-Neuvien Fred Mifflin au poste de ministre des Pêches pour succéder à l'ancien ministre Brian Tobin, un autre Terre-Neuvien.

Le leader réformiste Preston Manning, qui faisait campagne dans l'île de Vancouver, a prévenu que des mesures symboliques en ce qui a trait à la représentation de la Colombie-Britannique au cabinet ne réussiront pas à satisfaire la province qui exige toujours davantage de pouvoir politique.

« Ce que souhaite la Colombie-Britannique, c'est que les questions qui l'intéressent fassent partie des priorités du gouvernement », a dit M. Manning.

La promotion du ministre manitobain Lloyd Axworthy, qui passe des Ressources humaines aux Affaires étrangères, a valu quelques éloges au premier ministre, tout comme la décision de maintenir à sa place le ministre de l'Agriculture Ralph Goodale.

On s'attendait à ce que ce soit au tour de la Colombie-Britannique de fournir un ministre des Pêches et M. Harcourt était déçu par la nomination de M. Mifflin.

Mike Harcourt

« Je crois que c'est très malheureux qu'un député libéral d'arrière-ban de Terre-Neuve ait été nommé pour diriger une pêche non existante dans l'Est du Canada », a déclaré M. Harcourt.

M. Tobin avait été accusé de consacrer trop d'énergie à la pêche de l'Atlantique au détriment de la pêche du Pacifique.

M. Chrétien n'a pas essayé de renforcer la représentation au sein du cabinet de la Colombie-Britannique, une province qui avait été vexée l'année dernière quand on ne lui avait pas accordé un veto provincial complet en matière de changements constitutionnels.

L'Ontario perd un joueur mais gagne une recrue

Presse Canadienne

OTTAWA

■ L'Ontario a perdu un joueur important dans le remaniement du cabinet fédéral, hier, mais elle compte maintenant une recrue prometteuse.

Roy MacLaren, qui était ministre du Commerce extérieur, a quitté le cabinet pour devenir haut-commissaire en Grande-Bretagne. Il ne sera pas candidat lors des prochaines élections.

Son départ constitue une surprise pour plusieurs, après presque 17 ans comme député libéral. Il réduit également la représentation torontoise au sein du cabinet de six à cinq ministres sur un total de 25.

La nomination de Jane Stewart comme ministre du Revenu donne un peu plus de visibilité au reste de l'Ontario.

Le député torontois Sergio Marchi, devenu ministre de l'Environnement, estime que sa ville ne souffrira pas de cette situation et qu'elle est bien représentée au cabinet.

Les autres ministres torontois sont l'ancien maire de la ville Art Eggleton, devenu ministre du Commerce international, Allan Rock, qui demeure ministre de la Justice, et David Collenette, qui conserve également son poste à la Défense.

Les autres ministres représentant l'Ontario sont :

■ la députée de Hamilton Sheila Copps, qui quitte l'Environnement pour le ministère du Patrimoine national, tout en demeurant vice-première ministre ;

■ le solliciteur général Herb Gray, qui représente la circonscription de Windsor ;

■ le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin, de Sault Ste.Marie ;

■ le représentant d'Ottawa John Manley, qui conserve son portefeuille de l'Industrie ;

■ Diane Marleau, députée de Sudbury, qui abandonne ses responsabilités à la Santé pour devenir ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux ;

■ Christine Stewart, députée de la circonscription de Northumberlans, qui demeure secrétaire d'État pour l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Ryan convie les libéraux fédéraux à l'humilité

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les libéraux fédéraux devraient faire preuve de plus d'humilité lorsqu'ils abordent le dossier québécois et reconnaître qu'ils ont sous-estimé l'ampleur du problème, estime l'ancien ministre québécois Claude Ryan.

« Il faut que le gouvernement fédéral arrête de dire aux autres provinces qu'il n'y a pas de problème au Québec, que ces extrémistes, on va en venir à bout, ne vous inquiétez pas. Il faut qu'il leur dise : il y a un problème, on ne l'avait pas vu mais il est plus gros qu'on pensait », a déclaré M. Ryan lors de son passage devant le comité sénatorial qui étudie le projet de loi sur les vetos régionaux.

Chef du Parti libéral du Québec au moment du référendum de 1980, M. Ryan a invité les troupes de Jean Chrétien à reconnaître la réalité.

« (Les libéraux) ont l'air d'oublier que cela fait trois élections de suite que le Parti libéral perd au Québec. En 1984, 1988 et 1993. S'il y en avait une demain matin, je ne pense pas qu'ils s'attendraient à avoir une majorité des sièges. Ca doit signifier quelque chose », a-t-il relevé.

Dans ce contexte, dit-il, les libéraux devraient faire preuve de cette « humilité qui incite à chercher des solutions au lieu de condamner, de calculer, de faire toutes sortes de schèmes à courte vue qui n'aboutissent à rien. Si on adoptait une attitude plus noble et plus élevée, avec un peu d'humilité et, en même temps, une certaine audace et du courage, je crois qu'on pourrait nettoyer pas mal de choses dans ce pays. »

M. Ryan n'a quand même pas donné une mauvaise note aux initiatives prises jusqu'à présent par le gouvernement Chrétien, en particulier le projet de loi C-110 sur les vetos régionaux et la résolution de la Chambre des communes reconnaissant le caractère distinct du Québec.

Selon l'ancien directeur du *Devoir*, le projet C-110 offre au Québec une protection à court terme contre des changements constitutionnels indésirables. Cependant, a averti l'ancien ministre, il faut qu'Ottawa fasse davantage.

« Si le gouvernement fédéral croit pouvoir renforcer l'adhésion de la population québécoise au fédéralisme canadien en se bornant à des mesures aussi limitées que la résolution sur la société distincte et le projet de loi C-110, il se trompe grandement. Il induirait le reste du Canada en erreur en cherchant à lui vendre cette impression », a-t-il dit sans ambages.

Pour trouver une réponse durable, Ottawa n'a pas le choix, il doit accepter de se lancer à la recherche « de solutions d'ordre constitutionnel embrassant la société distincte, la formule d'amendement et un certain nombre d'autres sujets, notamment le pouvoir de dépenser et le partage des compétences législatives et administratives », a-t-il insisté.

Pour le moment, M. Ryan est prêt à appuyer le projet de loi C-110, mais seulement si ce dernier est amendé.

En vertu de cette législation, le gouvernement fédéral s'engage à ne pas présenter d'amendement constitutionnel sans avoir obtenu le consentement préalable de cinq régions du pays, dont le Québec. Le projet de loi ne précise pas comment ce consentement doit être obtenu.

Selon M. Ryan, Ottawa doit établir clairement que ce projet de loi n'est qu'une mesure temporaire qui sera remplacée par une véritable modification constitutionnelle. Pour cela, le fédéral doit commencer dès maintenant à préparer la conférence de 1997.

Ensuite, le projet de loi doit préciser que le consentement recherché est celui des assemblées législatives.

PHOTO CP

Leilani Muir n'a pu retenir ses larmes en entendant le jugement favorable à sa requête.

740 780 $ en compensation à une femme stérilisée contre son gré

Presse Canadienne

EDMONTON

■ Le gouvernement de l'Alberta devra verser une compensation monétaire à une femme qui a été stérilisée dans le cadre d'une importante campagne visant à améliorer la génétique.

Dans un jugement écrit, la Cour du banc de la reine a statué hier que Leilani Muir recevra 740 780 $. « Ce stigmate a humilié Mme Muir chaque jour de sa vie », écrit le juge Joanne Veit.

Mme Muir, âgée de 51 ans, avait intenté une poursuite de près de 2 millions $ contre le gouvernement, alléguant qu'elle avait été indûment stérilisée à l'âge de 14 ans, alors qu'elle était pensionnaire dans une école provinciale pour handicapés mentaux, en 1959.

On lui avait dit à ce moment qu'on lui enlevait l'appendice.

Les avocats représentant la province avaient reconnu devant le tribunal, l'été dernier, que la plaignante devait être dédommagée parce que la stérilisation avait été faite à la suite d'une seule évaluation psychologique.

Ils avaient recommandé le versement d'une somme de 60 000 $, plus les intérêts encourus depuis l'enregistrement de la poursuite, en 1989.

Mme Muir avait aussi invoqué qu'elle avait été indûment admise à l'institution parce que ses tests d'intelligence n'avaient pas tenu compte du fait qu'elle avait été victime de mauvais traitements dans son enfance.

Des tests subséquents ont démontré que la plaignante avait une intelligence normale.

Le Conseil de l'eugénisme de l'Alberta avait approuvé l'ablation des trompes de Fallope de Mme Muir en vertu de la Loi sur la stérilisation sexuelle en vigueur de 1928 à 1972. L'eugénisme est la théorie prônant l'amélioration de la race humaine au moyen de la reproduction sélective.

Mme Muir est l'une des 2844 personnes qui ont été stérilisées avant que la loi soit abrogée sous prétexte qu'elle était « répugnante sur le plan moral ». L'Alberta et la Colombie-Britannique étaient les deux seules provinces canadiennes à posséder une telle loi, bien que l'on croit que des centaines d'interventions de ce type aient été faites en Ontario.

Les orphelins de Duplessis veulent un règlement à l'amiable du dossier

GEORGES LAMON

■ Les orphelins de Duplessis estiment que le gouvernement du Québec et les communautés religieuses auraient avantage à trouver une solution à l'amiable pour régler définitivement leur dossier, qui tourne en rond devant les tribunaux.

Tout en considérant l'originalité de la solution du protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, « qui pourrait conduire à une solution définitive », Bruno Roy, écrivain et président du Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis, s'est pourtant dit surpris que Me Jacoby ait rendu public sa « solution ».

Rappelons que le protecteur du citoyen a proposé, mercredi en commission parlementaire des institutions, une formule d'indemnisation sans égard à la faute qui dédommagerait les orphelins pour clore définitivement ce dossier qui s'éternise. Une formule qui s'apparenterait à celle du Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels ou des accidentés du travail.

Hier, Me Jacoby a dit *à La Presse* qu'il recommanderait « une approche innovatrice et originale » pour tenter de régler ce dossier, parlant aussi d'un « fonds spécial à négocier ».

De son côté, Bruno Roy manifeste une certaine inquiétude à l'égard de cette proposition, même s'il y met beaucoup d'espoir. « J'ai peur que ce soit une solution à rabais et qu'on s'en tienne à une compensation symbolique, a-t-il commenté hier. Je pense qu'il faut arriver à une réparation qui se traduise par un soutien financier tout autant que psychologique. Je veux négocier, mais pas à rabais. » Il parle notamment d'une éventuelle rente viagère ou d'exemptions d'impôts pour ces orphelins. Le Comité regroupe 4000 orphelins qui ont subi des mauvais traitements dans les institutions religieuses au cours des années 1940 et 1950.

Il croit également que dans le rapport qu'il soumettra en mai, le protecteur du citoyen devrait tenir compte de la « dimension historique qu'il doit rappeler pour circonscrire le problème ». Bien sûr, à la suite des nombreux échecs encourus dans leur recours collectif devant les tribunaux, Bruno Roy admet que les Orphelins de Duplessis se trouvent dans une impasse.

Rappelons qu'ils ont été déboutés dans trois demandes de recours collectif contre le gouvernement et les communautés religieuses. Le dernier jugement date du 1er septembre 1995. « On joue contre le système et on est bien obligé de reconnaître que la voie judiciaire n'est pas la bonne, a-t-il encore admis. Le système judiciaire actuel est incapable de régler notre problème. Dans ce dossier, le gouvernement est en conflit d'intérêts. Il reste la voie d'un règlement à l'amiable. »

Bruno Roy reproche également aux fonctionnaires, dont le substitut du procureur général du Québec, Jean Turmel, de retarder indûment le déroulement du dossier. Il rappelle avoir fait parvenir une lettre à Me Turmel le 12 septembre pour obtenir des précisions, mais n'avoir reçu encore aucun accusé de réception.

Même si les 321 plaintes regroupées dans un recours collectif ont été rejetées, il n'en demeure pas moins qu'un cas individuel, celui d'Antoine Céran, devrait être entendu en avril.

La négligence à l'origine du décès du mineur Marco Germain

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA

■ Les questions se sont faites plus drues hier au palais de justice de Rouyn-Noranda quand il s'est agi d'établir la responsabilité de la direction de la mine Casa Berardi dans la pose par un entrepreneur, la compagnie ontarienne Boart, de cables d'ancrage défectueux. Cette négligence est la cause directe de l'effondrement de plafond qui, le 21 juin 1994, a entraîné la mort du mineur Marco Germain.

Le directeur des services techniques de la mine à l'époque, monsieur Serge Gagnon, s'est trouvé sur le gril toute la journée, confronté au rapport de l'enquêteur Jean-Yves Dion de la CSST, à une expertise indépendante, le rapport Bowden, au coroner Gilles Perron et à son assistant Me Pierre Cimon, au procureur des métallos, Me Jacques Larivière, désireux de lui faire reconnaître la responsabilité de la compagnie dans la supervision de la pose des câbles par le contracteur Boart.

« Le contrôle de la qualité des installations est d'une importance capitale pour la sécurité », a lancé le coroner qui s'est irrité des tergiversations du témoin.

Me Larivière, pour sa part, est allé aussi loin que de suggérer que l'entrepreneur s'est fidèlement conformé à des directives ineptes de la compagnie. « Boart devait par contrat effectuer le travail à votre satisfaction », a-t-il lancé au témoin Gagnon.

Boart est une entreprise connue, spécialisée dans le secteur minier depuis au moins 30 ans.

Les exploitations minières lui confient, entre autres, la pose de câbles d'acier, enfilés dans des trous de forage puis consolidés avec du ciment pour assujettir les blocs rocheux des parois et des plafonds.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-BAGDADI, METAYER, Jeanne D'Arc Montréal
-BELISLE (Foisy), Rolande Laval
-BLOUIN SIGOUIN, Gilberte Montréal
-D'ORLÉANS JUSTE Ganthier, Agnès Lachine
-DAIGNEAULT, lucien Montréal
-DAVID, Pierre
-DION, Marie Montréal
-EL TOMI Aïda Weddad Hend Leïla Longueuil
-GAGNE, Cécile Montréal
-LANDRY, Richard Deux Montagnes
-LAPOINTE, MORONEY, Madeline Alexandria, Ontario
-LEBLANC, Gérard Montréal
-LECLERC, Marie Anna (Gagne) Varennes
-LORD, Maurice Laval-ouest
-PEPI, Bernard Montreal
-PRIEUR, Ulric Brossard
-RENAUD, François Montréal
-RENY, Jean-serge Longueuil
-RHEAULT, Andree Montreal
-ROLLAND, Alphonsine Montréal
-ROY, Dr Normand République Dominicaine
-TASCHEREAU, Claude Laval
-TURCOTTE, Alyre ville LaSalle
-VILAIRE, Nicole Ile d'Orléans
-VINCENT CHALOUX, Laurence Montréal

BAGDADI, (Métayer) Jeanne D'Arc
À Montréal, le 24 janvier 1996, à l'âge de 74 ans, est décédée Jeanne D'Arc Métayer, épouse de Gérard Bagdadi. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son frère Paul Métayer, sa belle-mère Mme Marie-Antoinette Bagdadi, sa belle-soeur Véronique Bagdadi, son beau-frère Adrien Bagdadi et ses sept enfants: Richard (Nicole Ménard), Nicole (Jean-Bernard Riopel), Serge (Jacqueline Surprenant), Jean-Claude (Mona Gauthier, Claudine (André Brisebois), Yvon (Ghislaine De Roy), Gilles (Carole Tangay), ainsi que de nombreux parents et amis. Elle restera dans le mémoire de ceux qui l'ont connue et aimée. Exposée à la Résidence funéraire
Magnus Poirier inc 11 130 boul. Pie IX Montréal-Nord (angle Charlerol)
Les funérailles auront lieu samedi le 27 janvier à 10 h en l'église St-Vincent Marie Stambi, (coin De Castille et Armand Lavergne) et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 22 h inclusivement.

BELISLE (Foisy) Rolande
À Laval, le 25 janvier 1996, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Rolande de Foisy, épouse de Gilles Bélisle. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Suzanne Bélanger) et Céline (Gérald Nantel), ses petits-enfants: Kellie, Marie-Li, Raphael, Marie-Eve, Hugues et Julie-Anne, son frère Léopold Caron (Noella Parizeau), ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposée au complexe funéraire
Alfred Dallaire Inc. 2159 boul. St-Martin Est Duvernay, Laval
samedi le 27 janvier à compter de 18 h, suivi à 20 h 30 d'une réunion de prières. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hopital Cité de la Santé seraient appréciés.

BLOUIN (Sigouin) Gilberte
À Montréal, le 25 janvier 1996, à l'âge de 84 ans, est décédée Gilberte Blouin, épouse de feu Roland Sigouin. Elle laisse dans le deuil sa fille Suzette, ses soeurs Georgette (Henri Levert), Marcelle (feu René Alarie), son frère Jules (Mado Pominville), sa belle-soeur Jeanne Girard Sigouin, ses neveux, nièces et amis. Exposée vendredi le 26 janvier 1996 à 14 heures à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc 8625 Langelier St-Léonard
Les funérailles auront lieu samedi le 27 janvier à 14 h en l'église St-Léonard. Inhumation lundi à 10 h au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Salon fermé de 17 à 19h.

NECROLOGIE

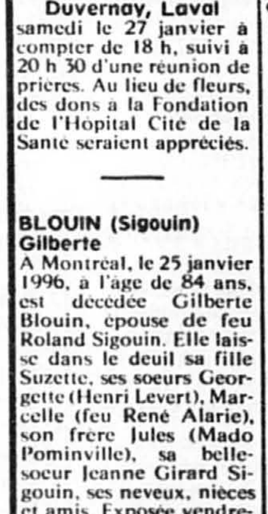

RHEAULT, Andree
À Montréal, le 23 janvier 1996, est décédée à l'âge de 57 ans, Mme Andrée Rheault. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie-Josée Normandin (François Berson), son fils Eric Normandin (Sophie Grenier), son petit-fils Willian Berson, sa soeur Louisette (Yvon Larocque) ainsi que neveux et nièces. Exposée jeudi à 19 heures au
Complexe Funéraire de l'Est Magnus Poirier Inc. 6825 Sherbrooke est Montréal (Métro Langelier)
Une réunion de prières aura lieu en la chapelle du Complexe Funéraire vendredi à 21 h 30. Pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Salon fermé de 17 h à 19 h.

D'ORLÉANS JUSTE (Ganthier) Agnès
À l'Hôpital Général de Lachine, le 22 janvier 1996, à l'âge de 91 ans, est décédée Madame Agnès D'Orléans Juste de Port au Prince, Haiti. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Carlo D'Orléans Juste son épouse Bernice Castonguay, Carmelle D'Orléans Juste, Marie-Claude D'Orléans Juste, Louis Serge D'Orléans Juste, Marie-Yolaine Brezcault ainsi que sa soeur Simone Moise et son époux Henri Moise. Ses petits-enfants et leurs conjoints, Eric Tony, de la famille D'Orléans Juste; Joseph, Pédro, José, Roxane et Sonia. De la famille Stebel; Sandrine et Herbert, de la famille Seide; Yanick, Marina, Mirlene, Nathalie et Hervé. Eve-Marie et Serge Philippe D'Orléans Juste, Boris, Gerry et Manoushka Brezcault ainsi que de nombreux arrière-petits-enfants. Ses neveux et nièces, Nicole Ganthier, Mireille Fenelon, Serge Moise, Evelyne Prophète, Maryse Carré, Michel, Gabriel et Jean-Claude Ganthier. Elle laisse aussi ses nombreux cousins et cousines; Irma Martely, Lydia Apollon, Margot Auriol, Edith Toussaint, Ulrich Bien-Aimé, Freda et Marthe Seide, Jean, Marie, Raoul, Francine et André Guillaume, Lebrun et Hubert Vielot, Augusta Lopez, Clara St-Victor, Julienne Julien, ainsi que de nombreux amis du Canada, des Etats-Unis et d'Haiti. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du salon
Alfred Dallaire Inc. J.F. Wilson & Fils 14 370 boul. Pierrefonds à Pierrefonds
pour se rendre à l'église Marie-Reine-de-la-Paix, 11 075 Gouin Ouest, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 10 h.

NECROLOGIE

ROLLAND (CARLE) Alphonsine
À Montréal, le 25 janvier 1996, à l'âge de 88 ans, est décédée Alphonsine Carle, épouse de feu Joseph-Gaudiose Rolland. Elle laisse ses enfants Pierrette (feu Guy Bell), feu Jean-Claude (feu Pauline Dallaire), Jeanne (Jean-Guy Soulière), Pauline (Gérard Côté), Guy (Claudette Lamoureux), Denise (feu Jacques Forget), son frère Roland Carle, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposée aux salons
T. Sansregret Ltée 3198 Ontario Est Montréal
Les funérailles auront lieu lundi le 29 janvier à 13 h en l'église Nativité de la Ste-Vierge et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs des dons à l'organisme de votre choix seraient grandement appréciés. Heures de visites vendredi de 19 à 22 h, samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi à compter de 11 h.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.R.P.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. N.H.

DAIGNEAULT, Lucien
À Montréal, le 24 janvier 1996, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Lucien Daigneault, époux de Yvonne Lauzon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Maurice (Ghislaine) Trudel), ses 3 petits-enfants: François (Josée Laferrière), Marie-Michèle (Daniel Randez) et Pascal (Julie Vaillancourt), son arrière-petit-fils Jean-Félix, sa belle-mère Hélène, ses frères: Omer, Léopold, sa soeur Hélène, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé au Complexe funéraire
Urgel Bourgie Limitée 2805, Allard
Les funérailles auront lieu le lundi 29 janvier à 10 h en l'église St-Jean-de-Matha et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: dimanche de 14 à 22 h.

DAVID, Pierre
Après une longue maladie, Pierre est décédé paisiblement à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 24 janvier 1996.
Il laisse dans le deuil son père Jean-David, sa mère Madeleine Campeau-David, sa soeur Marie-Josée (Camille Gallizioli), son frère Charles (Lise Darras), ses neveux et nièces. Pierre sera exposé au Complexe funéraire
Urgel Bourgie Limitée 63, Lorne St-Lambert
Les funérailles auront lieu le samedi 27 janvier à 10 h en l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h, samedi des 8 h 30.

DION, Marie
À l'hôpital Saint-Luc de Montréal, le 24 janvier 1996, à l'âge de 43 ans, est décédée Marie Dion. Elle laisse dans le deuil son conjoint Pierre Savoie et sa famille, sa mère Madeleine Dion, son frère Jean-Pierre, ses soeurs Mireille (Martin Lévesque) et Renee, sa nièce Kim, son neveu Sylvain ainsi que les membres des familles Garant et Dion et de nombreux amis. Les funérailles seront célébrées samedi le 27 janvier à 13 h en l'église Saint-Stanislas-de-Kostka (angle boul. Saint-Joseph Est et rue Garnier à Montréal). La famille sera présente à l'église une heure avant la cérémonie pour recevoir vos témoignages de sympathie. Au lieu fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Saint-Luc de Montréal, au 1058, rue Saint-Denis, Montréal (Qué.) H2X 3J4.
Direction funéraire
Maison funéraire Aaron 1031, rue Saint-Denis Montréal 514-284-5440

EL TOMI Aïda, Weddad Hend et Leïla
À Longueuil, le 20 janvier 1996, sont décédées Aïda Ghorra El Tomi et ses filles: Weddad, Hend et Leïla. Elles laissent dans le deuil leur famille et leurs nombreux amis au Canada et partout dans le monde. Une célébration aura lieu samedi le 27 janvier 1996 à 9 h 30, au Centre Communautaire St-François-de-Sales, 1545, Jacques Cartier est à Longueuil, (voisin de l'hôpital Pierre Boucher). Prière d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Association d'entraide Le Chainon inc., (4373, de l'Esplanade, Montréal H2W 1T2) seraient appréciés.
Direction
Urgel Bourgie Limitée

NECROLOGIE

LORD, Maurice
À Laval-ouest, le 24 janvier 1996, à l'âge de 77 ans, est décédé Maurice Lord, artiste sculpteur qui a oeuvré 50 ans dans le domaine de l'art religieux, dont 24 ans à la Basilique Ste-Anne de Beaupré. Il laisse dans le deuil son épouse, François Roy, ses enfants: Hubert (Nicole Lescarbeau), Claudine, Michel (Micheline Larin), Réjean (Hélène Messier), Marc, Johanne et François, ses petits-enfants: Frédéric, Julien, Geneviève, Julie, Philippe, Vincent et Thierry, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux salons
Guay inc. 3582, 24e rue Laval ouest
Les funérailles auront lieu en l'église St-Théophile, Laval ouest, samedi le 27 janvier à 11 h et de là au cimetière du même endroit. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 , samedi des 9 h 30.

GAGNE, Cécile (Bégin)
À l'hôpital St-Luc de Montréal, le 19 janvier 1996, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Cécile Bégin, épouse de feu Narcisse Gagné. Elle demeurait à Montréal. Selon ses volontés, elle a été confié au
Parc Commémoratif La Souvenance 301, rang Ste-Anne Quartier Laurentien Ste-Foy
Un dernier hommage lui sera rendu ultérieurement à la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance.
Pour rens. 418-871-2372

LANDRY, Richard
À Deux Montagnes, le 24 janvier 1996, à l'âge de 72 ans, est décédé Richard Landry, époux de Thérèse Stibre. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Normand, ses filles Carole et Johanne, ses deux petits-enfants Sébastien et Guillaume, sa soeur Alice, Soeur Missionnaire des Oblates, Marguerite et Jeannette, son frère Conrad, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis. Exposé vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 9h au
Complexe funéraire Goyer Ltée 3150 ch. Oka Ste-Marthe-sur- le-Lac
Les funérailles auront lieu samedi le 27 janvier à 11h en l'église St-Agapit, Deux Montagnes et de là retour à la chapelle du Complexe funéraire Goyer Ltée, 3150 chemin Oka, Ste-Marthe-sur-le-Lac. Au lieu de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

LAPOINTE MORONEY, Madeline
Décédée suite à une longue maladie, le 25 janvier 1996, à l'hôpital Glengarry Memorial, à Alexandria. Elle laisse dans le deuil son époux Fred Léo, ses fils: Ron (Joyce), Léo (Denise), Bob (Terri), une fille Linda (Yves), ses soeurs: Marian, Kay, Mona, 18 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants, pré décédée par ses fils Stanley (Dianne), Gary (Sue). Madeline a été active comme bénévole à Pointe-Claire durant 35 ans. Des remerciements spéciaux aux infirmières et au personnel du Glengarry Memorial pour les bon soins reçus. Elle sera regretté de tous. Le service funéraire aura lieu à l'église St-John Fisher à Pointe-Claire, samedi le 27 janvier à 10 h. Il y aura un service commémoratif à la Cathédrale St-Finnan's, Alexandria, Ont., le 3 février à 11 h. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des dons à l'Association pulmonaire.

LEBLANC, Gérard
À Montréal, le 24 janvier 1996, à l'âge de 76 ans, est décédé Gérard LeBlanc, époux de Fleurette Jacob. Outre son épouse, il laisse ses enfants Denise (Faustino Sastre), Maurice (Louise Mallette), Richard (Marie-France Demers) et Yvon (Gisèle Roussel), ses petits-enfants: Diane, Christiane, Nathalie, Isabelle, Luc, Mathieu, Benoit, ses arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé aux salons
T. Sansregret Ltée 3198 Est, Ontario Montréal
Les funérailles auront lieu samedi le 27 janvier à 11 h en l'église Nativité d'Hochelaga. Des dons à la Fondation de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés. Heures de visites vendredi de 14 à 17h et de 19 à 22h, lundi dès 9h30.

LECLERC (Gagné) Marie Anna
À Varennes, au Foyer La Jemmerais, le 24 janvier 1996, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anna Gagné, épouse de feu Charles Auguste Leclerc, autrefois de Ste-Anne-des-Monts. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Charlotte (Julien Marmen), Philippe (Christianne Bilodeau), Gaston, Bernadette (Benoit Ouellette); 8 petits-enfants, 1 arrière-petit-fils Nicolas;
3 soeurs: Valérie, Rita, Dora; 5 frères: Valere, André, Urgele, René, Jacques; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux autres parents et amis. Exposée à la Résidence funéraire
Riopel inc. 4, rue St-André Verchères
Les funérailles auront lieu le samedi 27 janvier à 11 h en l'église St-François Xavier, Verchères, suivi de la crémation. Heures de visite: salon ouvert vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi salon ouvert à 9h.
Direction funéraire
Maurice Riopel Verchères

995 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. S.T.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. P.R.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G. M.

PEPI, Bernard
À Montréal, le 23 janvier 1996, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Bernard Pepi, époux de Adèle Monteith. Il laisse dans le deuil ses filles Sandra, Caroline et Patrizia, son père Sesto, sa mère Antoinette, ses soeurs Roselia (Jean Rossi), Franca (Giovanni Lo Basso) ainsi que de nombreux autres parents et amis. Exposé au
Complexe Funéraire Magnus Poirier Inc. 222 des Laurentides Laval
Les funérailles auront lieu vendredi le 26 janvier à 10 h en l'église St-Sylvain et de là au cimetière de Laval, 5505 Bas St-François. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 8 h 30. Au lieu de fleurs un don au nom de la Société Canadienne du Cancer serait apprécié.

PRIEUR, Ulric
De Brossard, le 23 janvier 1996, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Ulric Prieur, époux bien-aimé de Léda. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses filles Lorraine (Patrick Drumare), Diane (Jacques Cantin) et Louise, ses quatre petits-enfants, Hugo, Francis, Violaine et Emmanuelle, autres parents et amis. Il y aura exposition des cendres dimanche le 28 janvier 96 de 14 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h, où une liturgie de la parole sera célébrée en la chapelle de la Résidence Funéraire. Un don à l'organisme de votre choix serait apprécié.
Direction Funéraire: La Maison Darche Brossard Tél.: 676-6257

RENAUD, François
À Montréal, le 24 janvier 1996, à l'âge de 85 ans, est décédé M. François Renaud, époux de Marie-Anne Mongeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Mario Bonneville) et Daniel (Jocelyne Bordeleau); ses petits-enfants: Valérie et Cathy, sa soeur Gabrielle Bonneville, plusieurs belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux et nièces. Exposé au Complexe funéraire de l'Est
Magnus Poirier Inc 6825, Sherbrooke est Montréal (métro Langelier)
Les funérailles auront lieu samedi à 11 h en l'église St-Donat et de là au cimetière Repos St-François d'Assise.
Salon fermé de 17 à 19h

RENY, Jean-Serge
À Longueuil, lundi le 22 janvier 1996, à l'âge de 51 ans, est décédé Jean-Serge Reny, fils de Rollande Mainville et de feu Emmanuel Reny, frère de Rose-Anne (Richard Couperus) de Vankleek Hill, oncle de Patrick et Catherine Noelle. Il laisse plusieurs cousins, cousines, entre autres André Reny, neuveu de Jean-Pierre Reny (Ann), Georgette Allard (Lionel) et Madeleine Reny. Il laisse aussi plusieurs amis. Il reposera dimanche le 28 janvier de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et lundi à compter de 9 h à la maison funéraire
Racine, Robert et Gauthier 300 rue Olmstead Vanier Ontario (Ottawa) 613-241-3680
La célébration eucharistique aura lieu lundi le 29 janvier en l'église Ste-Jeanne D'Arc, 461 rue Evered, Ottawa à 11 h . Des dons aux Bergers de l'Espoir seraient appréciés.

ROY, Dr Normand
En République Dominicaine, le 20 janvier 1996, à l'âge de 39 ans, est décédé Dr Normand Roy, fils de Léo Roy et de Cora Lane. Outre son père et sa mère, il laisse sa fille Ariane Boyer Roy, son frère Dr André Roy (Lyne Lécuyer), sa soeur Ginette, ses neveux et nièces Dominic, Gabriel, Karol-Ann et Stéphanie. Un service religieux aura lieu le 30 janvier à 14 h en l'église St-André-Apôtre. La famille sera présente à l'église dès 13 h pour y recevoir les condoléances.

TASCHEREAU, Claude
À Laval, le 24 janvier 1996, à l'âge de 82 ans, est décédé Claude Taschereau, époux de Thérèse Boivin. Outre son épouse il laisse ses frères et soeur: Gabriel (Marielle Gagné), Yolande (Gilles Girard), Pierre (Paulette Belleau), beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé à compter de 19 h, vendredi au
Complexe Funéraire Magnus Poirier Inc. 76 boul. Dussault Laval des Rapides
Les funérailles auront lieu samedi à 13 h en l'église Bon Pasteur, Inhumation au cimetière Pierreville. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons aux Pères Blancs d'Afrique, 11 100, boul. l'Acadie, Montréal, seraient appréciés. Heures de visite: vendredi de 19 à 22 h et samedi à compter de 11 h.

TURCOTTE, Alyre
À ville LaSalle, le 23 janvier 1996, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alyre Turcotte, époux de feu Claire Marcil. Il laisse dans le deuil ses enfants: Ghislaine (Roger Nadon), Serge (Linda Moore), Micheline (Michel Houle), ainsi que ses petits-enfants: Denis, Patrick, Pascal et Andrew. Exposé au Complexe funéraire
Urgel Bourgie Limitée 9135, Airlie ville LaSalle
Les funérailles auront lieu le samedi 27 janvier à 14 h en l'église St-Nazaire et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

VILAIRE, Nicole
À St-Jean, Ile d'Orléans, le 23 janvier 1996, à l'âge de 63 ans, est décédée Madame Nicole Vilaire, épouse de feu M. Serge Paquet. La famille recevra les condoléances au Funérarium
Lépine Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy Québec
vendredi de 14 à 17h et de 19 à 22h, samedi de 11 à 13 h. Le service religieux sera célébré samedi, le 27 janvier 1996 à 14 h en l'église St-Jean, 2001, Chemin Royale (Ile d'Orléans) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants et leur conjoint: Marie-Carole (Jean), Frédérique (Nathalie), Jean-Luc (Heather), Jean-Philippe (Sylvie); ses petits-enfants: Aurélie, Florence et François; ses frères Pierre Vilaire et Jean Vilaire; ses beaux-parents: M. et Mme Arthur Paquet, son beau-frère: André Paquet, des neveux, nièces et amis(es).
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 489 boul. René Lévesque ouest (Québec) G1S 1S2. Tél. 418-683-8666.
Pour rens. 418-529-3371

VINCENT (Chaloux) Laurence
À Montréal, le 25 janvier 1996, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédée Mme Laurence Chaloux, épouse de M. Paul-Emile Vincent. Elle laisse sa fille Mireille (Claude Archambault), ses trois petits-enfants Maryse, Nathalie, Vincent-Yves, ses frères et soeurs, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira du salon
Alfred Dallaire Inc. 1922 boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 14 heures et de là, au cimetière Repos St-François d'Assise. Heures de visites samedi de 19 à 22 h, dimanche de 14 à 17h et de 19 à 22, lundi dès 12h.

AVIS LÉGAUX

PRENEZ AVIS que la cie "2738-0815 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
À Montréal, le 19 jan. 96
Me Robert Lachance, avocat

PRENEZ AVIS que la corporation GROUPEMENT QUÉBECOIS DES TRANSITAIRES INTERNATIONAUX demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Me Alain de Haerne
notaire et procureur

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich

FONDATION CLAUDE ST-JEAN

C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

POLITIQUE

Les Américains croyaient que le référendum avait clos le débat

— Raymond Chrétien

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

WASHINGTON

■ Selon l'ambassadeur du Canada aux États-Unis Raymond Chrétien, les Américains ont de la difficulté à comprendre que le référendum n'ait pas mis fin au débat constitutionnel au Canada.

M. Chrétien a fait part de cette impression aux journalistes canadiens en poste à Washington au cours d'un petit déjeuner à l'ambassade hier matin.

L'ambassadeur a expliqué que le débat référendaire sur l'avenir du Québec avait été vu aux États-Unis en noir ou en blanc. On n'a pas vraiment perçu les zones grises.

« À ma surprise, les Américains venaient me voir (après le référendum) et me disaient : "Dieu merci, vous avez gagné", a-t-il raconté. Ils n'ont pas semblé prendre en considération la justesse du vote. »

« Ici, vous gagnez ou vous perdez », a-t-il poursuivi, rappelant qu'au Canada, toute la question avait été déchirante.

Si la presse américaine a totalement délaissé la question québécoise à peine quelques jours après le référendum, au Canada, le débat se poursuit, a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a affirmé que la question constitutionnelle illustrait bien les différences qui existaient entre la société canadienne et la société américaine.

S'il est difficile pour les Canadiens de comprendre que le gouvernement américain puisse fermer ses portes pendant quelques semaines, il est aussi difficile pour les Américains de comprendre qu'un référendum sur la séparation d'une province puisse être organisé.

« Ils comprennent rationnellement, mais à cause de leur histoire, la guerre civile, ils ont de la difficulté à comprendre le très haut degré de civilité que nous avons dans ce débat », a-t-il déclaré.

M. Chrétien a indiqué que son rôle à Washington était justement de faire comprendre aux Américains ce qu'ils ne comprenaient pas.

Il a affirmé qu'il ne pensait pas changer pas sa stratégie lors d'un nouveau référendum, à moins évidemment que le gouvernement canadien ne modifie sa propre approche.

L'ambassadeur a déclaré que le gouvernement américain gardera quand même un oeil sur le débat constitutionnel, mais qu'il ne devrait pas changer la position qu'il maintient depuis des années : exprimer une préférence pour un Canada uni, mais insister sur le fait qu'il appartient aux Canadiens seuls de résoudre le problème.

M. Chrétien rencontrait les journalistes pour faire le bilan de 1995, une année qu'il a qualifiée d'excellente pour les relations canado-américaines, avec notamment la visite du président Bill Clinton à Ottawa en février.

Il s'est également montré satisfait en ce qui concerne les échanges commerciaux, affirmant qu'il y avait moins de tensions entre les deux pays qu'au cours des années passées.

Il a notamment fait valoir que seulement 0,5 pour cent des échanges commerciaux faisaient l'objet de droits compensateurs ou antidumping, alors que cette proportion atteignait cinq pour cent à son arrivée à Washington, il y a un peu plus de deux ans.

Branle-bas en vue dans le cabinet Bouchard

Robert Perreault accédera au gouvernement et Campeau quitte les Transports

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ **Les confessions de Lucien Bouchard ont commencé hier au Château Frontenac. De ces entretiens toujours laborieux avec les ministres devrait sortir le nouveau gouvernement québécois, lundi.**

Pendant quelques heures hier, le premier ministre désigné Lucien Bouchard a entrepris la série délicate des rencontres préalables à la formation du Conseil avant de quitter, en après-midi, pour sa convention dans Jonquière.

En arrivant en poste, Lucien Bouchard procédera à un remaniement en profondeur des responsabilité des ministres de Jacques Parizeau. Bernard Landry obtiendra le rôle économique et prédominant qu'il souhaitait. Les « hommes de Parizeau », Paul Bégin et Daniel Paillé, demeureront au Conseil des ministres et le député de Mercier, Robert Perreault, y accédera.

En marge de la tornade des rumeurs qui frappe les cabinets politiques, l'entourage des ministres, l'irritation est déjà perceptible dans les rangs des vétérans péquistes devant l'importance prise par l'ancien bras droit de René Lévesque, Jean-Roch Boivin, dans la formation du gouvernement. Les Guy Chevrette, François Gendron et Jacques Brassard, par exemple, étaient néophytes à l'époque où M. Boivin tirait les ficelles à Québec et craignent que les galons acquis durant le carême de l'opposition ne soient pas reconnus à leur mérite.

Fort heureux selon les témoins, le ministre Bernard Landry se faisait confirmer hier, en tout début de journée, le sort qui lui serait réservé dans le cabinet Bouchard. Selon des proches, « il gagne sur toute la ligne », en conservant son rôle de vice-premier ministre, auquel s'ajouterait un poste névralgique de coordination des politiques économiques.

On ne pouvait préciser toutefois hier si Bernard Landry contrôlait ainsi les Finances où Pauline Marois est en situation de plus en plus précaire, indique-t-on. Le sort de Jacques Brassard est nébuleux. Il a longtemps souhaité l'Éducation et veut aussi être leader parlementaire.

En compagnie de Guy Chevrette, M. Landry a rencontré la veille, de manière informelle, le premier ministre désigné. M. Chevrette est sorti passablement froissé de cet entretien, a-t-on appris. Il n'a pu obtenir l'assurance qu'il demeurera leader parlementaire en Chambre, une fonction à laquelle il tient énormément et qu'il n'a pas du tout l'intention de laisser tomber.

M. Bouchard tiendrait à ce que le décorum soit plus évident à l'Assemblée nationale où, depuis un an, les duels Chevrette-Paradis ont parfois dégénéré. M. Chevrette, qui voulait aussi obtenir l'Énergie, sera fixé aujourd'hui après son entretien avec le nouveau patron.

Passablement à contrecoeur, François Gendron quitterait l'Énergie. Son personnel politique « faisait des boîtes », hier après-midi, ont rapporté des témoins, après que le ministre eut signé une dernière liasse de documents. Une rumeur le nommait président de l'Assemblée nationale, une autre, moins sérieuse, leader parlementaire.

Un autre anxieux, Paul Bégin, ministre de la Justice, proche de Jacques Parizeau, demeurera membre du gouvernement. La rumeur l'envoyait aux Affaires municipales, un poste qu'on lui destinait déjà à la formation du gouvernement en 1994. Comme avocat, il s'était spécialisé dans ce domaine.

L'étoile montante de la Justice est Serge Ménard ; l'ancien bâtonnier garderait aussi ses responsabilité à la Sécurité publique.

Rencontré hier par Lucien Bouchard, Daniel Paillé, le ministre de l'Industrie et du Commerce ne sera pas rétrogradé. Le jeune lieutenant de Jacques Parizeau, hyper-nerveux depuis quelques jours était, dit-on, déterminé à quitter la politique plutôt que de devenir simple député. Il avait eu pas moins de trois entretiens avec M. Bouchard dans les dernières semaines. Au quatrième, hier, on lui confiait un autre ministère dans le secteur économique, mais l'ancien vice-président de Quebecor sera probablement « délégué » et pas nécessairement ministre en titre.

Perreault monte

Comme prévu, l'ancien président de la STCUM, Robert Perreault, a été appelé à entrer au Saint des Saints. Il a été convoqué en matinée hier. Une rumeur très persistante l'envoyait aux Transports, un poste laissé vacant par la démission surprise de Jean Campeau. Certains le voyaient ministre responsable de Montréal, mais il est peu probable que Louise Harel accepterait d'être écartée de cette fonction, surtout que son ancien employé, Jean-Roch Boivin, veille au grain.

De Cuba où il est en vacances, le ministre Jean Campeau a produit en matinée une déclaration écrite où il précise qu'il « ne désire pas détenir un portefeuille dans le prochain cabinet ministériel ».

Il demeure toutefois député du comté de Crémazie, une fleur à Lucien Bouchard, car une partielle dans cette circonscription serait passablement ardue pour le gouvernement. En coulisses, on indique que M. Bouchard n'entendait pas garder M. Campeau au Conseil des ministres dans la mesure où il est clair qu'à 64 ans, il n'avait pas l'intention de solliciter un nouveau mandat.

Ah! les chanceux

Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux recevront un exemplaire du nouvel ouvrage fantaisiste de **Francine Ouellette, «BIP»**, publié aux Éditions Libre Expression, une valeur de 19,95 $.

Voici nos chanceux d'aujourd'hui :

Mme Sirois de Sherbrooke,	n° 200801S02
M. Couture de Saint-Alphonse-de-Granby,	n° 210134C03
Mme Albert de Repentigny,	n° 210602A01
M. Germain de Terrebonne,	n° 210730G17
Mme Beaudoin de Laplaine,	n° 210742B12
Mme Botros de Montréal,	n° 211275B06
M. Guérette de Verdun,	n° 216615G06
Mme Neveu de Boucherville,	n° 222802N00
Mme Bénard de Longueuil,	n° 224499B01
Mme Grenier de Montréal-Nord,	n° 227350G03
Mme Thibeault de Montréal,	n° 229320T02
M. Provencher de Saint-Laurent,	n° 230938P05
Mme Villeneuve de Saint-François,	n° 246860V00
M. Lesieur de Granby,	n° 269087L02
M. Blanchard de Granby,	n° 210301B02

Jusqu'au 27 janvier, nous publierons quotidiennement les noms de 15 chanceux abonnés à *La Presse*, qui gagneront automatiquement ce merveilleux livre. La valeur totale des prix offerts est de 1 496,25 $. Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.

Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

Prévoir un délai de trois semaines avant la réception des prix.

Pour participer, il suffit d'être abonné à La Presse 285-6911

V2315097

SAMEDI À GOGO! LE 27 JANVIER

POUR LA MAISON

50 % DE RABAIS* Chopes *Bristol* de Royal Albert. *Sur nos prix ordinaires. *Vaisselle, rayon 614.*

Cache-pots et paniers. *Sur nos prix ordinaires.

Plantes vertes ou à fleurs en jardinière. Notre prix ord. 14,99 $. Solde 6,99 $ ch. *Accessoires décoratifs, rayon 534. Dans certains magasins seulement.*

40 % DE RABAIS* Verres à pied. *Sur nos prix ordinaires. *Exception : motif* Andrea.

Articles de service en verre. *Sur nos prix ordinaires.

Argenterie creuse plaquée. *Sur nos prix ordinaires.

Articles-cadeaux en cristal. *Sur nos prix ordinaires. *Vaisselle, rayons 614 et 619.*

Tout le stock de gravures et de miroirs. *Sur nos prix ordinaires. *La Galerie, rayon 526. Dans certains magasins seulement.*

10 % DE RABAIS* Ustensiles de table Oneida. *Sur nos prix ordinaires. *Vaisselle, rayons 614 et 619.*

50 % DE RABAIS* Casiers de rangement Rubbermaid, avec ou sans fenêtre. *Sur nos prix ordinaires.

Boîtes de rangement translucides Rubbermaid. *Sur nos prix ordinaires.

Batterie de cuisine Circulon, 11 pièces. Notre prix ord. 499,98 $. Solde 249,98 $ l'ens. *Articles ménagers, rayon 637.*

15 % DE RABAIS* Tout le stock de machines à boulanger. *Sur nos prix ordinaires.

Tout le stock de rasoirs pour homme. *Sur nos prix ordinaires. *Petits électroménagers, rayon 636.*

50 % DE RABAIS* Serviettes unicolores. De Legacy, Palatial ou Charter Collection®. *Sur nos prix ordinaires.

Rideaux de douche Home Studio® et Real Colours en vinyle. *Sur nos prix ordinaires.

Coordonnés Maple pour la salle de bains. *Sur nos prix ordinaires. *Salle de bains, rayon 605.*

Oreillers en duvet d'oie blanche. Nos prix ord. 100 $ et 120 $. Solde 49,99 $ et 59,99 $ ch. *Linge de maison, rayon 604.*

Housses de couette et ens. de draps en finette. Nos prix ord. 58 $ à 115 $. Solde 28,99 $ et 57,50 $ ch. *Le choix varie selon le magasin.*

Literie Real Colours de fin de série. Unie ou imprimée. Une place à très grand lit. Nos prix ord. 15 $ à 220 $. Solde 7,49 $ à 109,99 $ ch.

TOUS FORMATS 159,99 $ Couettes Chinook en duvet d'oie blanche. Une place, deux places-grand lit ou très grand lit. Nos prix ord. 225 $ à 325 $. Solde 159,99 $ tous formats.

30 % DE RABAIS* Literie économique. *Sur nos prix ordinaires.

Nappes et serviettes de table unicolores. *Sur nos prix ordinaires. *Exception : articles Real Colours.*

15 % DE RABAIS* Tout le stock de coordonnés de cuisine. *Sur nos prix ordinaires. *Linge de table, rayon 608.*

PAS DE TPS* Gros électroménagers de marques nationales à prix ordinaire. Frigos, cuisinières, lave-linge et sèche-linge, lave-vaisselle, micro-ondes et aspirateurs. *Sur nos prix ordinaires.

Gros électros à prix de liquidation déjà réduit. *Sur nos derniers prix étiquetés.

Canapés, canapés-lits, fauteuils et tapis de fin de série et à prix déjà réduit. *Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS sur nos derniers prix étiquetés. *Meubles et tapis, rayons 501 et 533. Dans certains magasins seulement.*

60 % DE RABAIS* Choix de duos-sommeil. *Sur nos prix ordinaires. *Duos-sommeil, rayon 515. Dans certains magasins seulement.*

40 % DE RABAIS* Fauteuil de bureau en cuir, à haut dossier. Notre prix ord. 299 $. Solde 179 $ ch. *Fauteuils, rayon 520.*

Grand choix de meubles d'appoint Four Winds. *Sur nos prix ordinaires.

30 % DE RABAIS* Choix de salles à manger et de chambres à coucher. *Sur nos prix ordinaires. *Meubles, rayon 507.*

130 $ DE RABAIS Étagère de cuisine. Ton vert chasseur; avec 4 tablettes au fini cerisier. Notre prix ord. 329 $. Solde 199 $ ch.

100 $ DE RABAIS Table à jouer de luxe, 5 pièces. Notre prix ord. 327 $. Solde 227 $ l'ens.

Coffre en acajou, avec intérieur en cèdre. Coussin formant siège. Notre prix ord. 399 $. Solde 299 $ ch. *Meubles d'appoint, rayon 507.*

ÉLECTRONIQUE

42 $ DE RABAIS Minichaîne Goldstar. • Double lecteur de cassette • Lecteur de DC programmable • Correcteur graphique à 3 préréglages • Option karaoke • Affichage à cristaux liquides. N° F-222. Notre prix ord. 299 $. Solde 257 $ ch.

32 $ DE RABAIS Télé Goldstar, 48 cm. • Appareil câblocompatible • Commandes affichées à l'écran • Télécommande. N° CN20B90. Notre prix ord. 329 $. Solde 297 $ ch.

Magnétoscope Goldstar. • Appareil câblocompatible à 4 têtes • Télécommande • Commandes *Master Touch*MD simples. N° RL421. Notre prix ord. 279 $. Solde 247 $ ch.

22 $ DE RABAIS Magnétoscope Goldstar. • Appareil à 2 têtes • Synchronisation numérique automatique • Touche de recherche rapide • Mise en marche rapide • Compteur en temps réel. N° RL20M. Notre prix ord. 249 $. Solde 227 $ ch. *Appareils électroniques, rayon 681.*

30 % DE RABAIS* Articles de rangement Lifestyler® pour appareils électroniques. *Sur nos prix ordinaires.

20 % DE RABAIS* Tous les accessoires Recoton. *Sur nos prix ordinaires. *Appareils électroniques, rayon 688.*

FRIANDISES, PAPETERIE, ETC.

50 % DE RABAIS Gants et moufles Heritage Collection® de la CBH. Nos prix ord. 24,99 $ à 29,99 $. Solde 12,49 $ à 14,99 $ la paire.

40 % DE RABAIS Molletons Heritage Collection®. Notre prix ord. 34,99 $. Solde 20,99 $ ch. *Boutique thématique, rayon 711.*

33 % DE RABAIS Boîtes de friandises *Roses* de Cadbury. 728 g. Notre prix ord. 15,99 $. Solde 10,66 $ ch.

1 $ À 1,50 $ DE RABAIS Paquets de 16 friandises Ferrero Rocher ou barres de chocolat Lindt. Nos prix ord. 5,99 $ à 6,49 $. Solde 4,99 $ ch. *Friandises, rayon 729.*

50 % DE RABAIS Instruments d'écriture de fin de série. Nos prix ord. 99 ¢ à 9,99 $. Solde 49 ¢ à 4,99 $ ch.

Accessoires d'ordinateur. Nos prix ord. 3,99 $ à 19,99 $. Solde 1,99 $ à 9,99 $ ch.

Ens. de matériel d'artiste. Nos prix ord. 15,99 $ à 19,99 $. Solde 7,99 $ à 9,99 $ ch.

Cadres pour photo de fin de série. Nos prix ord. 2,99 $ à 29,99 $. Solde 1,49 $ à 14,99 $ ch. *Papeterie, rayon 706.*

POUR LE SPORT

50 % DE RABAIS Simulateur d'escalier Sportek® pliant. Notre prix ord. 159 $. Solde 79,50 $ ch. *Articles de sport, rayon 742.*

Cols roulés Rugged Terrain® tout coton. Pour adulte. Notre prix ord. 19,99 $. Solde 9,99 $ ch.

80 $ DE RABAIS Vélo d'exercice Sportek® à ergomètre. Notre prix ord. 279,99 $. Solde 199,99 $ ch.

70 $ DE RABAIS Vélo d'exercice à roue éolienne. Notre prix ord. 229 $. Solde 159 $ ch.

Exerciseur *Gravity Glider* de luxe de Sportek®. Notre prix ord. 249 $. Solde 179 $ ch. *Appareils d'exercice, rayon 742.*

Blousons Starter d'équipes officielles. Notre prix ord. 169,99 $. Solde 99,99 $ ch. *Tenues de sport, rayon 740. Le choix d'équipes varie selon le magasin.*

30 % DE RABAIS Patins à lame et équipements de hockey de rue. Nos prix ord. 19,99 $ à 55,99 $. Solde 13,99 $ à 39,19 $ ch.

PAS DE TPS* Équipements d'exercice de fin de série à prix déjà réduit. *Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS sur nos derniers prix étiquetés. *Articles de sport, rayon 742.*

SOLDE INCROYABLE! TANT QU'IL Y EN AURA.

POUR FEMME

50 % DE RABAIS* Choix de tenues pour les fêtes ou l'automne à liquider, comprenant des modèles couture. • Liz Claiborne • Rena Rowan • Jones New York • Bianca Nygård • Nygård Collections • Russ • Villager • Tan Jay • Principles Collections® • Northern Spirit® • Kari® • Concept XXV® • Real Clothes • Variations® • Career Moves®, etc. Pour femme, en tailles petites, courantes, fortes et jeunesse. *Sur nos prix ordinaires. *Tenues pour femme, rayon 100. Le choix varie selon le magasin.*

Choix de tenues de nuit pour femme. *Sur nos prix ordinaires. *Tenues de nuit, rayons 170 et 820.*

40 % DE RABAIS* Chapeaux à cordon pour femme. Notre prix ord. 9,99 $. Liquidation 5,99 $ ch.

Toutes les écharpes d'automne Aris. *Sur nos prix ordinaires. *Accessoires, rayon 829.*

30 % À 50 % DE RABAIS* Choix de bijoux mode. *Sur nos prix ordinaires. *Bijoux mode, rayon 236. Le choix varie selon le magasin.*

30 % DE RABAIS* Choix de ceintures pour femme. *Sur nos prix ordinaires.

Choix de ponchos pour femme. Notre prix ord. 52 $. Liquidation 35,99 $ ch.

Choix de peignoirs en molleton polaire. Pour femme. *Sur nos prix ordinaires.

25 % DE RABAIS* Choix de tenues de nuit Versailles pour femme. *Sur nos prix ordinaires. *Dans certains magasins seulement.*

POUR ENFANT

50 % DE RABAIS* Tenues Real Clothes de fin de série pour bébé et pour enfant. Modèles printaniers, tailles 2 à 16; modèles automnaux, tailles 12 mois à 24 mois. *Sur nos prix ordinaires.

40 % DE RABAIS* Tenues printanières de fin de série pour l'extérieur. Enfant, tailles 2 à 16; bébé, tailles 12 mois à 24 mois. *Sur nos prix ordinaires.

30 % DE RABAIS* Tenues assorties pour bambin. Hauts, pantalons et coordonnés. Tailles 12 mois à 24 mois et 2 à 16. *Sur nos prix ordinaires.

CHAUSSURES

25 % À 50 % DE RABAIS* Chaussures chics ou tout-aller de fin de série pour homme. *Sur nos derniers prix étiquetés. *Chaussures pour homme, rayons 368, 369 et 862.*

Chaussures chics ou tout-aller de fin de série pour femme. *Sur nos derniers prix étiquetés. *Chaussures pour femme, rayons 262, 267, 271 et 835. Le choix varie selon le magasin.*

Bottes d'hiver de fin de série pour femme. *Sur nos derniers prix étiquetés. *Chaussures saisonnières, rayons 264, 271 et 837. Le choix varie selon le magasin.*

25 % À 40 % DE RABAIS* Bottes de fin de série pour homme. *Sur nos derniers prix étiquetés. *Chaussures saisonnières pour homme, rayon 370.*

25 % DE RABAIS* Chaussures de fin de série pour enfant. *Sur nos derniers prix étiquetés. *Chaussures pour enfant, rayons 446 et 861.*

20 % À 30 % DE RABAIS* Pantoufles de fin de série pour femme. *Sur nos derniers prix étiquetés.

POUR HOMME

50 % DE RABAIS* Choix de tenues automne-hiver griffées pour homme. *Sur nos prix ordinaires. *Tenues sport pour homme, rayon 347.*

Tenues automne-hiver pour homme. Nos prix ord. 22 $ à 250 $. Solde 11 $ à 125 $ ch.

Tenues automne-hiver pour jeune homme. Marques Real Clothes, BUM, Quiksilver, etc. Nos prix ord. 19,99 $ à 195 $. Solde 9,99 $ à 97,50 $ ch. *Tenues pour jeune homme, rayon 860 et Boutique 317. Le choix varie selon le magasin.*

30 % À 40 % DE RABAIS Choix de tenues automne-hiver de la boutique Le Président. Nos prix ord. 65 $ à 995 $. Solde 39 $ à 696 $ ch. *Exceptions : Boss, Mani et un choix de tenues sport. À la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest seulement.*

40 % DE RABAIS Choix de complets automne-hiver pour homme. Nos prix ord. 169,99 $ à 465 $. Solde 95,99 $ à 279 $ ch. *Le choix varie selon le magasin. Dans certains magasins seulement.*

Choix de vestons sport automne-hiver pour homme. Nos prix ord. 195 $ à 275 $. Solde 117 $ à 165 $ ch. *Le choix varie selon le magasin. Dans certains magasins seulement.*

Choix de pantalons chics automne-hiver pour homme. Nos prix ord. 75 $ à 110 $. Solde 45 $ à 66 $ ch. *Le choix varie selon le magasin. Dans certains magasins seulement.*

Choix de tenues automnales d'extérieur. Modèles chics de London Fog, Jones New York et Hunt Club®. Nos prix ord. 195 $ à 275 $. Solde 117 $ à 165 $ ch.

Choix de tenues automnales d'extérieur. Modèles tout-aller de London Fog, Christopher Raru® et Northern Spirit®. Nos prix ord. 129,99 $ à 250 $. Solde 77,99 $ à 150 $ ch. *Exceptions : modèles Christopher Raru à 239,99 $ et 299,99 $ et Esquire à 259,99 $. Le choix varie selon le magasin. Dans certains magasins seulement.*

30 % DE RABAIS Tenues tout-aller d'extérieur Grenadier®. Nos prix ord. 109,99 $ à 139,99 $. Solde 76,99 $ à 97,99 $ ch. *Le choix varie selon le magasin.*

Choix de pantalons tout-aller pour homme. Nos prix ord. 54,99 $ à 60 $. Solde 38,49 $ à 42 $ ch. *Exceptions : modèles en sergé infroissable ou de base à 49,95 $ et 39,50 $ signés Christopher Raru. Le choix varie selon le magasin.*

Pantalons Grenadier® tout-aller pour homme. Nos prix ord. 32,99 $ à 37,99 $. Solde 23,09 $ à 26,59 $ ch. *Exceptions : modèles infroissables à 37,99 $ et ceux de base en sergé ainsi que les jeans à 34,99 $ et 29,99 $ signés Grenadier. Le choix varie selon le magasin.*

ENCORE PLUS!

60 % DE RABAIS* Serviettes de fin de série. *Sur nos prix ordinaires. *Boutique de la salle de bains, rayon 605.*

50 % DE RABAIS* Vaisselle de fin de série en boîte. De Sango, Signatures et Studio Nova. *Sur nos prix ordinaires. *Vaisselle, rayon 614. Le choix varie selon le magasin.*

Liquidation de friandises de Noël. *Sur nos prix ordinaires. *Friandises, rayon 729.*

33 % À 50 % DE RABAIS Liquidation de tenues d'extérieur ou pour le ski signées Rugged Terrain®. Nos prix ord. 99,99 $ à 169,99 $. Liquidation 49,99 $ à 119,99 $ ch. *Le choix varie selon le magasin.*

la Baie

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson